

Jacques Bres

Bureau H210, réception : mercredi 17h20, 04 67 14 22 29  
mel : [jacques.bres@univ-montp3.fr](mailto:jacques.bres@univ-montp3.fr)

Le 15 septembre 2009

Aleksandra Nowakowska

Bureau H 213, réception : vendredi, 12h15, H213  
mel : [aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr](mailto:aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr)

## Master 2 sciences du langage, UE 2 (V32SLA1)

### Syntaxe et analyse du discours

#### Précisions

Les notes de cours proposées se composent de 6 articles :

1. Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Dialogisme : du *principe* à la *matérialité discursive* », .....**2-14**
2. Aleksandra Nowakowska, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* » .....**14-31**
3. Jacques Bres, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », .....**31-44**
4. Jacques Bres, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », .....**44-58**
5. Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours » .....**58-79**
6. Jacques Bres et Laurence Rosier, « Réfractions : Polyphonie et dialogisme... », *Slavica Occitania* 25, 238-251.....**79-98**

Ces recherches linguistiques sont suivies d'articles de journaux sur lesquels seront travaillés la notion de *dialogisme*, et le fonctionnement de différents marqueurs dialogiques.....

L'article 1 fait une présentation générale de la notion de dialogisme.

L'article 2 est consacré à l'analyse d'un marqueur syntaxique de dialogisme : le *clivage* ; et secondairement à la description du fonctionnement du *passif*.

Les articles 3 et 4 présentent une rapide analyse de différents marqueurs dialogiques

L'article 5 analyse l'apport de la notion de dialogisme à l'analyse du discours à partir de l'étude d'un texte journalistique

L'article 6 analyse l'usage de *polyphonie* et *dialogisme* dans les études francophones.

Ce cours se suffit à lui-même. Les indications bibliographiques ne sont absolument pas indispensables. Elles représentent des ouvertures complémentaires pour ceux qui ont le temps (et l'intérêt) d'approfondir. Mais leur lecture, absolument facultative, ne conditionne en rien la réussite à l'examen, qui tient à la seule maîtrise du cours lui-même.

Contrôle des connaissances : une épreuve écrite de 2 heures. Etude d'un texte à partir de deux questions : (i) sur le clivage et la dislocation ; (ii) sur différents énoncés dialogiques.

## Article 1

2006, in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, 21-48.

### Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska

Praxiling, ICAR, UMR 5191 CNRS -Montpellier III

[jacques.bres@univ-montp3.fr](mailto:jacques.bres@univ-montp3.fr)

[aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr](mailto:aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr)

La réification complète mènerait inévitablement à une disparition de ce qui est sans fin et sans fond dans le sens (Bakhtine 1952/1979/1984b : 385)

## Dialogisme : du principe à la matérialité discursive

Nous développons depuis maintenant plusieurs années, dans le cadre de la linguistique praxématique (Détrie et *al.* 2002), qui s'attache à la description de la production du sens en discours, un travail sur le dialogisme. Cette recherche nous a conduit à étudier cette notion dans certains de ses fonctionnements sémantico-discursifs (Bres 1997, Siblot 2001, Dufour 2004, Laurent 2004, Lecler 2004), syntaxiques (Bres 1998, 1999, 2005a, Bres et Nowakowska 2004, Nowakowska 2004 a et b), énonciatifs (Barbérís 2005, Verine 2005), à la mettre à l'épreuve de l'analyse du texte littéraire (Barbérís et Bres 2002, Verine et Détrie 2003) ou de l'analyse du discours (Bres et Nowakowska 2005), à expliciter le cadre méthodologique dans lequel nous la faisons travailler (Bres et Verine 2003, Bres 2005b), en prenant appui, autant que faire se peut, sur le texte russe de Bakhtine (Nowakowska 2005). Nous entendons, aujourd'hui que l'occasion nous est donnée, de prendre un peu de hauteur par rapport à cet ensemble de travaux divers, (i) présenter la notion de dialogisme telle que nous la faisons travailler à partir du texte de Bakhtine; (ii) proposer des éléments de réponse à deux questions qui se posent à nous actuellement : l'articulation des deux notions de *dialogal* et de *dialogique* ; la mise en place, à côté du type classique de dialogisme, que nous appellerons *citatif*, d'un autre type de dialogisme : le dialogisme *responsif*. Nous illustrerons notre démarche par des exemples retenus pour leur simplicité.

### 1. Du dialogisme

Tout un chacun s'accorde pour attribuer la paternité de la notion de *dialogisme* aux écrits du Cercle de Bakhtine. Nous nous attacherons à proposer une définition de cette notion (1.1.) ; nous présenterons ensuite les différentes dimensions du dialogisme (1.2.) ainsi que les niveaux textuels de son analyse (1.3.) ; nous proposerons une description de la structure de l'énoncé dialogique (1.4.), avant d'évoquer les niveaux de la grammaire qu'il concerne (1.5.).

#### 1.1. Définition

La notion de dialogisme a été tirée à hue et à dia pour différentes raisons (Nowakowska 2004c). Si l'on revient au texte russe, il apparaît que Bakhtine forge la problématique du dialogisme principalement à partir du réseau des six termes suivants dérivés de *dialog* ('dialogue') : les quatre adjectifs existants dans la langue russe : *dialogicheskij*, *dialogichen* (dialogique), *dialogizuvujuchij* (dialogisant), *dialogizovanyj* ('dialogisé') ; les deux noms qu'il crée : *dialogichnost'* ('dialogisme'), *dialogizatzija* ('dialogisation'). Les quatre adjectifs produisent en langue russe l'acception de 'sous forme dialoguée', nous dirions aujourd'hui *dialogal* ; et c'est parfois dans ce sens que Bakhtine les utilise, notamment pour les distinguer de *monologicheskij*, 'sous forme monologuée' (nous dirions aujourd'hui *monologal*). Mais le plus souvent, ils lui servent à produire le sens nouveau de *dialogique*, qu'il est en train de construire à l'aide notamment des deux néologismes de *dialogichnost'* ('dialogisme') et *dialogizatzija* ('dialogisation') (Nowakowska 2005).

Bakhtine ne propose pas de définition du dialogisme. En appui sur ses textes, il nous semble possible de l'appréhender par les phénomènes d'*ouverture à*, de *mise en relation avec*, par lesquels il se manifeste. Bakhtine qualifie fréquemment par l'adjectif *dialogique* les termes de *rapport*, de *relation*, de *contact*. Cette interaction est posée au principe de la notion de *sens* :

Le sens assimilable à une réponse. [...] Le sens ne s'actualise pas tout seul, il procède de deux sens qui se rencontrent et entrent en contact. Il n'y a pas un « sens en soi ». Le sens n'existe que pour un autre sens, avec lequel il existe conjointement. Le sens n'existe pas seul. (Bakhtine 1952/1979/1984b : 366)

La mise en relation par laquelle se manifeste le dialogisme est également posée au principe du fonctionnement de l'« énoncé » (traduction du russe *vyskazyvanie*, formé par nominalisation sur le verbe *vyskazat'/skazat'*, *dire*, soit donc littéralement : 'ce qui est dit'. « Énoncé » coiffe donc les notions de *texte*, de *discours*, de *tour de parole*, voire d'*énoncé* dans son acception de 'phrase actualisée') :

Il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier. (Bakhtine 1952/1979/1984b : 355)

Ce fonctionnement interactif tient au *dialogisme* de tout discours, que nous définissons comme son *orientation*, (*dialogicheskaja orientatzija slova*, 'l'orientation dialogique du discours' 1934/1975/1978 : 99) constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours. Cette orientation se manifeste sous forme d'*échos*, de *résonances*, d'*harmoniques*, qui font signe vers d'autres discours ; sous forme de *voix*, qui introduisent de l'*autre* dans l'*un*, pour paraphraser librement Authier 1995 : l'*un* – le sujet, et ce qui accompagne constamment sa production, à savoir son discours - n'existe, ne fait sens que dans son rapport à l'*autre*.

Au nombre des difficultés qui rendent difficile la compréhension de la notion de dialogisme chez Bakhtine, il convient de mentionner le fait que, dans son ouvrage *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* qui, pour diverses raisons, a été le premier de ses écrits à être traduit en français (1970), le sémioticien a produit une autre notion, celle de *polyphonie* (en russe *polifonija*, ou *mnogogolose*), ni tout à fait identique à celle de dialogisme, ni tout à fait différente d'elle, qui a eu, au moins dans les recherches linguistiques francophones, le succès que l'on sait. Comme l'a montré Nowakowska 2005, Bakhtine n'emploie le terme de *polyphonie* que dans cet ouvrage<sup>1</sup>, en l'associant systématiquement au domaine de l'écriture romanesque de Dostoïevski, et sans l'articuler explicitement à la notion de *dialogisme*, dont il use par ailleurs dans ce même texte. L'étude fait apparaître que les deux notions reposent fortement sur l'idée d'un dialogue, d'une interaction entre deux ou plusieurs *discours*, *voix* ou *énoncés* ; que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine, alors que la polyphonie consiste en l'utilisation littéraire artistique du dialogisme de l'énoncé quotidien.

Forts de cette analyse, nous faisons de *polyphonie* un terme secondaire et complémentaire de celui de *dialogisme*<sup>2</sup> : alors que dans le dialogisme les *voix* sont hiérarchisées énonciativement (*infra* 1.4.), la polyphonie - et ceci en accord avec l'acception musicale du terme - les présente à égalité, sans que l'une ne prenne le pas sur l'autre. On trouve ce duel ou ce pluriel des voix non hiérarchisées notamment dans deux domaines : (i) celui de l'écriture romanesque contemporaine qui présente parfois, dans un même énoncé, différentes voix à égalité, exprimant différents points de vue souvent contradictoires, ce qui problématise la production du sens, voire, au dire de certains, la brouille, de sorte que la polyphonie est au risque de la cacophonie ; (ii) celui du lapsus de la parole quotidienne, et au-delà, du fonctionnement inconscient du discours.

Une fois explicitée la distinction dialogisme / polyphonie, revenons à la définition proposée du dialogisme comme *orientation* du discours, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours, afin d'en analyser les différentes dimensions.

## 1.2. Les dimensions du dialogisme

Nous distinguons quatre dimensions du dialogisme : constitutif, interdiscursif, interlocutif, intralocutif (ou autodialogique)<sup>3</sup>. Seules les trois dernières ont été clairement posées par Bakhtine.

### 1.2.1. Dialogisme constitutif

L'individu devient sujet dans et par les discours antérieurs / extérieurs. Bakhtine l'a clairement pointé :

Les individus ne reçoivent pas en partage une langue prête à l'usage, ils prennent place dans le courant de la communication verbale, ou, plus exactement, leur conscience ne sort des limbes et ne s'éveille que grâce à son immersion dans ce courant. (1929 : 117)

Mais il nous semble qu'il n'a pas vraiment tiré toutes les conséquences de ce fait : si je ne deviens sujet que des discours antérieurs / extérieurs, cela a pour premier effet que ce que j'appelle *mon* discours est constitué de ces autres discours en un

<sup>1</sup> Contrairement à ce que l'on pourrait déduire des traductions françaises.

<sup>2</sup> Différentes articulations des deux notions ont été proposées lors du colloque de Cerisy 2004. Cf. Bres et al. 2005, *Présentation*.

<sup>3</sup> Nous ne présentons ici, pour des raisons d'espace, que les trois premières dimensions.

oubli au principe de l'effet sujet : *je* croit tenir un discours, alors que de fait *je* est tenu par ces discours. On reconnaît là les problématiques familières de l'École française d'analyse du discours : celle de l'*interpellation* du sujet, de l'*interdiscours*, des *formations discursives*, de l'*hétérogénéité constitutive*, que la notion de dialogisme, dans le sens étendu que nous en faisons, permet de rencontrer. Articulons seulement les notions d'interdiscours et de dialogisme : l'interdiscours peut être défini comme « l'ensemble des formulations auquel l'énoncé se réfère implicitement ou non, qui le domine et à partir duquel il fait sens » (Détré et al. 2001 : 155). L'interdiscours est un fait symbolique qui est au principe de tous les discours et qui les domine, à la manière dont l'intersubjectivité précède et est une condition de la subjectivité. Le dialogisme, dans la première acception que nous avançons, en est la conséquence : ce qui fait l'intérieur de tel discours, sa consistance, est d'être l'actualisation en reprise, le plus souvent à l'insu du sujet qui le tient, d'un ensemble de discours antérieurs / extérieurs qui lui permettent de faire sens. Dialectique du même et de l'autre : les discours dans lesquels il se reconnaît, les voix auxquelles il s'identifie, le locuteur tend à les effacer en tant que tels dans l'appropriation qu'il en fait, avec l'illusion constitutive qu'il en est l'origine énonciative, comme si sa *voix* saisissait la réalité des faits sans le filtre discursif des autres *voix*. Cette dimension dialogique du discours, qu'il est possible de mettre en relation avec ce qu'Authier-Revuz 1995 appelle *hétérogénéité constitutive*, pose à l'analyse du discours des problèmes spécifiques de description : de marques, de corpus, de conceptualisation. C'est sur ce type de problèmes qu'avaient buté les recherches de Michel Pécheux ; on trouvera dans les travaux de Moirand 2003, 2004 ; et d'Amossy 2005 d'intéressantes propositions pour avancer.

### 1.2.2. Dialogisme *interdiscursif*

Mon discours, dans sa saisie d'un objet du discours, rencontre les discours antérieurs tenus par d'autres sur ce même objet, avec lesquels il entre en interaction. Cette dimension que Bakhtine nomme « relation dialogique avec les mots d'autrui dans l'objet » (Bakhtine 1934/1975/1978 : 105, « dialogicheskoe vzaimodestvo s chuzymi slovami v predmete ») se voit actuellement désignée par l'appellation heureuse de *dialogisme interdiscursif*. On peut la mettre en relation avec la notion d'*intertextualité*, mais elle ne s'y résume pas. A la différence de ce que l'on entend habituellement par intertextualité – relation qu'un texte pose localement avec ou tel autre texte –, le dialogisme interdiscursif structure fondamentalement tout texte, en ce que celui-ci est obligatoirement *réponse* (Bakhtine 1952/1979/1984a : 298-299) à des textes antérieurs. Un peu comme un tour de parole est toujours à comprendre globalement comme une réponse au précédent tour, tout discours, aussi monologique et long soit-il, interagit avec des discours antérieurs : *Les Confessions* de Rousseau p. ex « répondent » notamment à deux textes : l'acte d'accusation du libelle *Sentiment des citoyens* publié anonymement (de fait l'auteur en était Voltaire) révélant que Rousseau avait abandonné ses enfants à l'hospice des Enfants-Trouvés ; et *Les Confessions* de Saint-Augustin.

### 1.2.3. Dialogisme *interlocutif*

L'orientation du discours vers des discours antérieurs va systématiquement de pair avec une autre dimension dialogique, son « orientation vers le discours-réponse » prévu (1934/1975/1978 : 105) (« napravlenost' slova na slovo-otvet »), soit le dialogisme *interlocutif*. Tout discours, qu'il soit monologique ou dialogal, est déterminé par l'autre à qui il est adressé. La façon dont Bakhtine comprend cette seconde dimension dialogique est plus riche qu'il n'y paraît. On peut penser qu'il vise par là le fait, abondamment décrit par la rhétorique, la sociolinguistique, la pragmatique ou l'analyse conversationnelle, selon lequel le locuteur module son discours en fonction de son interlocuteur (ou de l'image qu'il se fait de lui), des connaissances qu'il lui prête, du but qu'il poursuit, etc. (notion p. ex. d'*audience design* (Bell 1984)). Certes, mais ce serait considérablement restreindre cette dimension. Ce qu'ajoute le dialogisme interlocutif, c'est (i) que cette prise en compte de l'interlocuteur vise à façonner la réponse de l'autre ; et surtout (ii) que le locuteur anticipe sans cesse sur cette réponse qu'il imagine, et que cette réponse imaginée influence en retour son discours (Bakhtine 1952/1979/1984a : 303). Illustrons ce fonctionnement d'un exemple particulièrement explicite :

(1) La xénophobie et le racisme feront tâche d'huile. Le terreau sur lequel prospèrent le populisme et l'extrême droite sera renforcé de façon inimaginable. *Est-ce de l'exagération ?* Regardons autour de nous. Dans la plupart des pays de l'Union, des partis populistes et d'extrême droite prolifèrent (...). (J. Nikonoff, *Le Monde*, 24 mai 2005)

L'interrogation « Est-ce de l'exagération ? » met dialogiquement en débat l'énoncé que nous reconstruisons comme : « C'est de l'exagération », qui correspond à la réponse prêtée par le scripteur au destinataire, à la lecture du tableau politique particulièrement noir qu'il est en train de brosser.

Revenons sur les deux dimensions *interdiscursive* et *interlocutive* du discours. En accord avec la racine *dialog-*, Bakhtine pose le discours comme *réponse*, dans une double interaction qui le constitue en tant que tel : *réponse* à son amont (dialogisme interdiscursif), et à son aval (dialogisme interlocutif).

Cette distinction, parfaitement pertinente pour les textes monologiques, devient parfois problématique, dans le dialogal. Soit l'enchaînement des deux tours suivants :

(2) A1 – alors et ta fille ça va mieux ?  
B2 – ma fille, maintenant plus de problèmes

La reprise en B2 du SN « ma fille » est analysable en termes de dialogisme interdiscursif dans la mesure où B reprend un segment de l'énoncé de A ; mais également en termes de dialogisme interlocutif dans la mesure où le discours repris est celui de l'interlocuteur. Le dialogal présente de nombreux cas de neutralisation de la distinction de ces deux dimensions dialogiques (*infra* 2.1.).

### 1.3. Les niveaux du dialogisme : du *global* au *local*

C'est d'abord au niveau *macrotextuel* que le discours s'inscrit dans une formation discursive, est *reprise de* (dialogisme constitutif) et *réponse à* (dialogismes interdiscursif et interlocutif) d'autres discours. C'est donc, par homologie, par le niveau textuel global qu'il convient de commencer l'étude du dialogisme (Bres 2005b), avant d'aborder ses manifestations précises au niveau microtextuel. Nous adoptons dans l'analyse une approche *descendante*, - pour faire vite : de l'énoncé-texte à l'énoncé-phrase, à l'opposé p. ex. de l'approche *ascendante* de la ScaPoLine (Nølke et al. 2004, 99-116).

Ce positionnement rappelé, il n'en reste pas moins vrai que, pour le linguiste, la matérialité discursive du dialogisme se manifeste au niveau local de l'énoncé-phrase ; et c'est par ce niveau microtextuel que nous allons pénétrer plus avant dans la description de son fonctionnement.

### 1.4. De l'énoncé dialogique

Le dialogisme prend la forme, au niveau de l'énoncé-phrase, de « microdialogues », pour reprendre une image bakhtinienne que nous faisons fonctionner littéralement. Si dialogue il y a à l'intérieur de l'énoncé-phrase dialogique, c'est qu'il est analysable en, au moins, deux énoncés : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait que nous sommes dans le dialogique et non dans le dialogal (cf. *infra* 2.1.), cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité (ou la pluralité) énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé. Cette dualité énonciative peut être marquée en tant que telle, plus ou moins ouvertement, ou ne pas être marquée, ce qui pose de sérieux problèmes à l'analyse. Partons d'une occurrence où le dialogisme se note, prototypiquement, par le signifiant syntaxique de la négation :

(3) L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne* sont *pas* antagonistes. Il y a eu un temps où on pouvait l'affirmer. (...) Aujourd'hui heureusement (...). (F. Bayrou, *Le Monde* 28. 11. 96)

On dira que le dialogisme de l'énoncé « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne* sont *pas* antagonistes », que nous appellerons [E], tient à deux éléments : (i) il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif compte tenu de son anaphorisation dans le cotexte ultérieur, que nous appellerons [e], que l'on peut reconstruire comme « L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne sont antagonistes » ; (ii) il l'*infirme* par l'adverbe *ne... pas*.

L'énoncé [e] n'est pas tiré du chapeau du linguiste, comme le signale le cotexte ultérieur : « Il y a eu un temps où on pouvait l'affirmer ». Le pronom personnel *le* est anaphorique non de l'énoncé négatif [E], mais de l'énoncé affirmatif [e], ce qu'atteste son remplacement par l'unité qu'il anaphorise : « il y a eu un temps où on pouvait affirmer *que l'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne étaient antagonistes* ».

Les différentes approches dialogiques ou polyphoniques recourent à ce type d'analyse, mais ne s'accordent pas sur le statut de ce que nous nommons *énoncé [e]*. Il peut s'agir<sup>1</sup> :

- d'un *acte de paroles* (Ducrot 1980 et al.) ;
- d'un *point de vue* (Ducrot 1984, Anscombre 1990, Haillet 2002, Nølke et al. 2003) ;
- d'une *phrase virtuelle* (Anscombre 2005) ;
- d'un *énoncé* : c'est notre position, que nous allons brièvement argumenter.

Dans une perspective praxématique, on pose que l'individu devient sujet comme être de discours, c'est-à-dire qu'il est structuré en tant que tel non seulement par la langue mais aussi par les discours. Ces discours - et c'est également la perspective de Bakhtine - sont contextualisés, et ont une existence réelle socialement que leur confère leur matérialité. Et ce sont ces discours, bien réels, avec lesquels le locuteur entre en interaction dialogique. Pour autant, nous ne prétendons pas que, dans l'énoncé dialogique, l'énoncé [e] "rapporté" soit la citation exacte d'un fragment emprunté à tel ou tel discours - on sait que c'est rarement le cas même dans le discours rapporté direct -, mais que, pour le locuteur, il a le statut d'un énoncé

<sup>1</sup> Nous remercions J. Cl. Anscombre des éclaircissements qu'il a apportés sur ce point lors d'une journée d'étude à Aarhus ( mars 2005).

*actualisé*. Reprenant à Bally la notion d'*actualisation*, nous posons que l'énoncé dialogique se distingue de l'énoncé monologique de la façon suivante : dans l'énoncé monologique l'actualisation déictique et modale porte sur un *dictum* ; dans l'énoncé dialogique, cette opération s'effectue non sur un *dictum*, mais sur (ce qui est présenté comme) un énoncé déjà actualisé.

Reprenons l'occurrence (3). L'actualisation modale de [E], en tant que *affirmation + négation*, porte sur une unité qui a déjà été actualisée et a statut d'énoncé, à savoir [e]. On dira que l'énonciateur E1 attribue l'assertion de l'énoncé [e] [L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne sont antagonistes] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de la rejeter par la négation.

L'énoncé dialogique présente donc une dualité énonciative *hiérarchisée*. A la différence de ce qui se passe dans le *dialogue externe*, où les tours de parole sont à égalité énonciative, - chacun a p. ex. ses marques d'actualisation déictique et modale propres, chacun a un *locuteur* -, dans le *dialogue interne* du dialogisme, l'énoncé [e] est enchâssé énonciativement dans l'énoncé [E], ce qui se manifeste entre autres par les faits suivants : ses marques d'actualisation déictique et modale propres sont effacées (à l'exception de ce qui se passe en discours direct) ; il perd partie ou tout de son vocabulaire et de sa syntaxe, et plus significativement encore, il n'a plus de *locuteur*. Nous distinguons les deux instances de l'*énonciateur* et du *locuteur* sur la base suivante : l'*énonciateur* est l'instance actualisatrice responsable notamment des actualisations déictique et modale ; le *locuteur* est l'instance responsable de l'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit. Seul l'énoncé [E] a un locuteur, qui correspond à l'énonciateur E1 (l'instance de locution ne saurait être que singulière : seul un locuteur peut parler à la fois) ; l'énoncé [e] dispose d'un énonciateur e1 mais non d'un locuteur, ce qui est à mettre au compte du fait que l'énoncé dialogique met en relation, selon différentes formes d'intégration syntaxique, deux (ou plusieurs) énoncés en les hiérarchisant énonciativement.

L'analyse que nous proposons ne va pas sans soulever de nombreux problèmes : nous n'aborderons ici que ceux liés au statut de l'énoncé enchâssé [e]. Si dans un exemple comme (3), sa présence comme sa « reconstruction » ne font pas difficulté, il n'en va pas toujours ainsi.

Notons tout d'abord que les formes - que nous appelons *x* - que prend l'énoncé [e] du fait de son enchâssement dans [E] sont fort variables, et se répartissent selon une gradation complexe (Bres 2005a), qui va (i) du pôle de sa manifestation la plus ouverte (ii) au pôle de sa présence sous-entendue.

(i) la forme *x* se présente comme l'équivalent de l'énoncé [e]. C'est notamment le cas du discours direct, ou de certains tours négatifs comme :

(4) Il est faux de dire que « les 35 heures ne seront plus la durée légale du travail » (*Le Monde*, février 2005, Aubry ? Tout faux, de D. Gautier-Sauvagnac)

A la différence de la négation prédicative en *ne... pas*, qui amalgame [e] dans [E], ce type de tour, grâce à la subordination, rapporte [e] à sa lettre supposée (comme le confirment les guillemets). Dans ce cas, la forme *x* est l'équivalent exact de [e].

(ii) L'énoncé [e] n'a pas de claire manifestation *x*, comme dans la négation restrictive ou le clivage simple (Bres et Nowakowska 2004). Soit le fragment textuel suivant dont l'horizon discursif dialogique est la construction de l'Europe :

(5) La Commission de Bruxelles est le pouvoir exécutif, le gouvernement de cet Etat. Le conseil des ministres et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement *n'en est*, contrairement à ce que croient les Français, *que* le pouvoir législatif. (Ch. Pasqua, *Le Monde*, 10. 1. 98)

Dans l'énoncé restrictif « Le conseil des ministres et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement *n'en est* [...] *que* le pouvoir législatif », on ne saurait mettre entre guillemets aucun syntagme comme relevant de l'énoncé [e] auquel s'oppose l'énoncé [E]. Si l'on enchaîne par une anaphore comme en (2) : « Le conseil des ministres et même le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement *n'en est* [...] *que* le pouvoir législatif, comme l'affirment certains », c'est l'énoncé [E] qui est anaphorisé, et non l'énoncé [e]. L'on ne saurait faire apparaître des traces *x* de l'énoncé [e] de sorte que l'on pourrait, dans ce type d'occurrence, mettre en doute sa présence. Et pourtant, c'est bien *au contact* d'un énoncé [e] que l'on peut reconstruire cotextuellement comme : « le conseil des ministres en est le pouvoir *exécutif* », et en rejet implicite de son rhème (« pouvoir *exécutif* ») pour le remplacer par un autre rhème (« pouvoir *législatif* ») que se produit l'énoncé [E], comme le confirme le SP « contrairement à ce que croient les Français ». On pourrait dire que, dans ce type de cas, l'énoncé [e] est *sous-entendu*. Il nous semble qu'on peut même aller jusqu'à affirmer qu'il est *présupposé*, dans la mesure où le marqueur syntaxique *ne... que*, sans appartenir à l'énoncé [e], ne se justifie que de sa présupposition.

On dira donc, pour conclure sur ce point, que le dialogisme d'un énoncé [E] tient à ce qu'il « répond » à un énoncé [e] qu'il présuppose actualisé, en le « reprenant » de diverses façons allant de sa citation à sa présupposition.

### 1.5. Grammaire du dialogisme : sémantique, syntaxe...

Les recherches que nous développons concernent la dimension de la syntaxe phrastique, mais également le niveau lexico-sémantique, rarement travaillé en termes dialogiques<sup>1</sup> (ou polyphoniques) par les autres approches.

### 1.5.1. Niveau lexico-sémantique

Comme toute une tradition de travaux en sémantique discursive l'a fait apparaître, les mots du lexique ne sont jamais « vierges » pour reprendre une image bakhtinienne ; ils sont, de façon plus ou moins saillante, gros des énoncés ou des discours qui les ont actualisés, ce que prend en charge la notion de *dialogisme de la nomination*, proposée par P. Siblot (2001). Certains praxèmes p. ex. « sentent mauvais », tel ou tel discours leur colle à la peau. Illustrons ce fait bien connu par un exemple manifeste :

(6) L'historien M. Bergès, après avoir été à l'origine de l'« affaire Papon », prend ses distances par rapport aux parties civiles. *Le Monde* l'interroge sur ce changement de position :

- pouvez-vous décrire les étapes de votre basculement, de votre *révision* de vos positions premières ?
- je préfère ne pas parler de *révision*, vu la connotation du terme. Mais chez certains porte-parole des parties civiles, je pourrais parler de « révisionnisme à l'envers », ou de réductionnisme (*Le Monde* 22. 10. 1997. Les italiques sont nôtres).

Le locuteur, historien, refuse de reprendre le praxème *révision* qui lui est proposé pour rendre compte de son changement d'attitude dans l'« affaire Papon » : il y entend trop, contextuellement menaçante, la *voix* du discours révisionniste, ce qu'il actualise indirectement en parlant d'abord de « connotation du terme », puis en forgeant le syntagme « révisionnisme à l'envers », dialogique par détournement, qu'il met entre guillemets...

Cette épaisseur discursive des praxèmes peut se *montrer* par les innombrables tours de la modalisation autonymique (Authier-Revuz 1995), notamment de la glose. Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Les mots de l'autre peuvent n'être accompagnés d'aucun balisage, comme dans l'occurrence suivante :

(7) Dans un supermarché, devant les caisses, est apposé le message suivant :

Compte tenu des oublis fréquents dans les caddies, nous prions notre aimable clientèle de bien vouloir déposer TOUS les articles sur le tapis roulant des caisses.

Il nous semble que le praxème *oubli* laisse entendre (i) la voix potentielle du client qui, pris en flagrant délit de dissimulation, pourrait prétendre (dialogisme interlocutif) qu'il a tout simplement *oublié* de mettre certains articles sur le tapis roulant et /ou (ii) la voix bien réelle de clients qui ont effectivement tenu ce genre d'argument (dialogisme interdiscursif). Pragmatiquement : en faisant sien ce mot « autre », la direction de l'entreprise signale qu'elle *connaît la chanson* ; en se mettant sur le terrain discursif de l'interlocuteur potentiel, elle désamorçe les éventuels conflits.

Plus centralement encore, l'énoncé est fait des mots d'autres énoncés, qui ne font sens que du discours qu'ils véhiculent, à l'insu (le plus souvent) du locuteur (dialogisme constitutif).

La notion de *dialogisme de la nomination* nous semble avoir un fort potentiel heuristique, que des études actuellement en cours devraient confirmer.

### 1.5.2. Niveau grammatical

C'est essentiellement au niveau grammatical que nous avons étudié le dialogisme. La liste des marqueurs est extrêmement fournie et non close : négation, interrogation, confirmation, concession, clivage, conditionnel, hypothèse, tours corrélatifs, nominalisation, relative appositive... Nous ne proposons pas d'exemple de la façon dont nous procédons dans la mesure où la présentation du dialogisme de l'énoncé-phrased s'est faite sur un fait grammatical (*supra* 1.4.). Grâce au dialogisme sont revisitées des questions traditionnelles de syntaxe, comme p. ex. le clivage (Nowakowska 2004a), à partir d'un angle énonciatif qui permet de relier le fait de langue et sa production de sens lors de son actualisation en discours. L'analyse des marqueurs les plus fréquentés, dès que l'on sort des exemples convenus pour traiter des occurrences authentiques, réserve parfois des surprises. Quoi de plus rebattu p. ex. que la question de la négation, qui sert le plus souvent à introduire la problématique de l'énoncé dialogique (ou « polyphonique »). Nous n'avons pas failli à cette tradition dans cet article. Et pourtant, tout est loin d'avoir été dit, comme le montre l'exemple suivant :

---

<sup>1</sup> Cf. cependant Authier-Revuz 2005 ; Moirand 2001, 2003 ; Cassanas et *al.* 2004.

(8) Faut-il armer la Chine ? [...] Les Américains jugent l'attitude européenne [souhait de lever l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine] à la fois irresponsable sur le plan stratégique et dictée par des préoccupations mercantiles. *Cette accusation ne peut être balayée d'un revers de la main* : la levée de l'embargo permettrait sans doute la conclusion de quelques contrats militaires (*Le Monde*, 12. 04. 05).

Soit l'énoncé négatif : « Cette accusation ne peut être balayée d'un revers de la main », que nous analysons comme occurrence de dialogisme interlocutif. Essayons de dénouer l'écheveau de ses *voix* : le locuteur-énonciateur E1 rejette par la négation la réponse qu'il prête à son lecteur, qui, en tant qu'énonciateur e1, pourrait « répondre » au jugement rapporté des Américains selon quoi « l'attitude européenne est à la fois irresponsable sur le plan stratégique et dictée par des préoccupations mercantiles », en le « balay[ant] d'un revers de la main ». Mais peut-on dire, selon les termes de l'analyse précédemment proposée, que la négation de E1 s'applique à l'énoncé [e], que l'on peut reconstruire comme : « l'argument peut être balayé d'un revers de la main », dont e1 serait l'énonciateur ? Nous pensons plutôt que la négation de E1 s'applique non à l'énoncé de e1 mais à son *énonciation*, à savoir à l'acte de balayer d'un revers de la main, qui, en tant que tel, peut se réaliser linguistiquement de différentes manières.

La possibilité que le « dialogue » qui caractérise l'énoncé dialogique se fasse non avec un énoncé, mais avec son énonciation, ne nous semble pas avoir été notée dans la littérature sur la négation. Il conviendra à l'avenir de la décrire précisément, de se demander si elle affecte, outre la négation, d'autres marqueurs, et de l'intégrer à la modélisation de l'énoncé dialogique.

Au-delà des faits grammaticaux, certains faits, traditionnellement classés comme figures rhétoriques, sont également passibles d'une analyse dialogique : métaphore, détournement, ironie, ... Il n'est pas jusqu'à l'intonation qui ne soit susceptible d'être visitée par la problématique dialogique. P. ex. l'intensité par laquelle est soulignée tel ou tel syntagme a bien souvent un fonctionnement dialogique contrastif, qui peut être rapproché du clivage : si le locuteur accentue telle unité, c'est qu'il l'oppose implicitement à une autre unité, relevant d'un autre énoncé appartenant à un autre discours, qui se voit de la sorte convoqué.

Pour conclure cette brève présentation, nous dirons que le dialogisme est un principe qui structure la production du discours à tous les niveaux de sa matérialité ; et que la notion éponyme qui le prend en charge a pleinement sa place tant dans la trousse à outil de l'analyste du discours que dans celle du linguiste de la langue, si tant est qu'il faille séparer les deux.

## **2. Dialogique / dialogal ; dialogisme citatif / responsif**

Nous avons présenté synthétiquement la façon dont nous faisons travailler le dialogisme. Nous aimerions, dans un second temps, présenter rapidement deux lieux actuels de notre questionnement de cette notion : l'articulation dialogal / dialogique ; la distinction dialogisme citatif / dialogisme responsif.

### **2.1. Dialogal / dialogique**

Avant d'articuler la notion de dialogal à celle de dialogique, il convient de la distinguer de celle à laquelle elle s'oppose : la notion de monologal.

#### **2.1.1. Dialogal / monologal**

La tendance naturelle est d'aller conceptuellement de l'unité (*monologal*) à la pluralité (*dialogal*), de penser ce terme-ci à partir de ce terme-là, comme on conçoit le pluriel à partir du singulier. La pensée bakhtinienne nous engage à procéder à rebours, à dériver le monologal du dialogal : il n'y a pas *d'abord* la parole du locuteur, qui dans certains cas mais pas dans tous, s'échangerait avec la parole d'un ou plusieurs autres locuteurs. Le dialogal n'est pas l'au-delà du monologal, une forme de complexification de la structure de base. C'est l'inverse qui est vrai : le monologal est second, dérivé du dialogal. Mais sur quelles bases distinguer dialogal / monologal ? Bakhtine ne nous est pas d'un grand secours dans la mesure où il ne pose pas explicitement cette distinction ; et lorsqu'il la fait intervenir implicitement, il a plus souci de montrer ce qui rattache le monologal au dialogal, que ce qui l'en différencie. Nous avons proposé, dans un premier temps, de faire jouer le



même critère que celui qui les réunit, à savoir l'alternance des locuteurs, mais en l'affinant. Si Bakhtine peut définir le roman comme le tour de parole par l'alternance des sujets parlants, il nous est apparu nécessaire d'ajouter que ladite alternance se présente quelque peu différemment : les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia* dans le cas du texte dialogal, alors qu'ils sont *in absentia* pour le texte monologal.

Ce critère, s'il s'avère productif, ne nous semble pas, à l'usage, suffisamment discriminant. Il semble p. ex. parfaitement légitime de parler d'alternance de tours pour la correspondance classique, et plus encore pour la correspondance électronique ; et donc de concevoir la *lettre* ou le *mel* comme des genres dialogaux : ainsi font notamment Jaubert 2005 ou Kerbrat-Orecchioni<sup>1</sup>. Mais, ce faisant, ne gomme-t-on pas une dimension cruciale de la dialogalité, liée à la temporalité de l'alternance des tours ? Dans la correspondance entre deux personnes, le tour du scripteur « actuel », n'a pas à se garder des *interruptions* potentielles du destinataire, pas plus qu'il ne peut compter sur les *régulateurs* de l'autre, alors que l'on sait l'importance de ces deux éléments dans la production de la parole conversationnelle. Et ce point n'a rien de technique ou de latéral, comme le signale cet *incipit* de lettre d'une mère à sa fille :

(9) C'est avec un réel plaisir que je m'assoie pour converser avec toi, dommage seulement que ça sera plutôt un monologue, tu ne m'interrompras pas au moment où tu ne seras pas d'accord avec moi. Le pire c'est que je ne sentirai pas la chaleur de ta proximité, l'éclat dans tes yeux... Je pourrai transmettre mes pensées jusqu'au bout, et toi, tu pourras, sans émotion, avec de la distance, te positionner par rapport à ce que je t'écris... [...] (correspondance personnelle)

Le scripteur dit douloureusement l'absence de ce qui est au cœur du dialogal : la possibilité, pas forcément dysphorique, que l'interlocuteur interrompe sa parole ; la possibilité également qu'il en soutienne le cours par son corps : la thymie de sa proximité, l'assistance de son regard. Pour le récepteur de la lettre, signalons également la difficulté d'accéder à des phénomènes tels que les autocorrections, les hésitations du locuteur que seule la co-présence temporelle rend perceptibles. On considérera donc la lettre comme le *mel* comme des genres monologiques, même si - ce qui est souvent le cas du *mel* - ils peuvent se présenter sous forme *pseudo* dialogale.

Si tout « énoncé » est un « maillon de la chaîne des actes de parole » (Bakhtine 1929 : 105) défini par l'alternance des locuteurs, on distinguera donc le dialogal du monologal par (i) le fait que les énoncés antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia* dans le dialogal, *in absentia* dans le monologal, ce qui implique que le monologal est une sous-catégorie du dialogal ; et (ii) le fait que les locuteurs partagent le même fil temporel du discours dans le dialogal (que nous appelons en praxématique l'instance du *dire*), ce qu'ils ne font pas dans le monologal.

### 2.1.2. Dialogal / dialogique

Autrement difficile est la question de la distinction, du rapport et des frontières entre les deux notions de *dialogal* et de *dialogique*. Avant même de présenter l'état actuel de notre réflexion, remarquons que, dans les recherches contemporaines, aux notables exceptions près de Roulet *et al.* (1985, chap. 1), ou de Kerbrat-Orecchioni 1991, les deux termes semblent s'ignorer réciproquement. L'analyse des conversations, spécialisée dans l'étude du dialogal, ne dispose pas, dans sa trousse à outils, de la notion de dialogique ; et réciproquement, les spécialistes du dialogique, ou de la polyphonie, tendent à ignorer la problématique du dialogal. Et pourtant, si, comme nous l'avons vu, Bakhtine forge la notion de dialogisme dans le champ lexical du *dialogue*, c'est bien qu'il doit y avoir un quelconque rapport... Le sémioticien russe peut-il venir à notre secours ?

Ne faisons pas d'anachronisme : Bakhtine ne dispose pas de la distinction terminologique dialogal / dialogique ; il ne la propose pas non plus. On peut cependant, dans la mesure où il forge la notion de dialogisme à partir de la notion de dialogue, faire quelques inférences sur la distinction qui nous occupe. On distinguera les niveaux macrotextuel et microtextuel.

1. Au niveau macrotextuel, le dialogisme est un principe, qui en tant que tel affecte tous les discours, aussi bien dialogaux que monologiques. Le dialogique est donc dans un rapport conceptuel hyperonymique avec le dialogal. Cette proposition écarte deux analyses possibles de la relation dialogal / dialogique, qui nous semblent toutes deux réductrices. La première consiste à concevoir le dialogique comme un fait n'affectant que le monologal. Le monologal ne pouvant développer le dialogue de façon *externe*, le représenterait de façon *interne*, l'alternance des voix étant, dans le monologal, un équivalent approché de l'alternance des tours de parole du dialogal. Selon cette optique, dialogal et dialogique seraient donc en relation d'exclusion<sup>2</sup>. Cette solution, outre qu'elle simplifie la problématique, bute sur le fait incontournable que le dialogique se rencontre, au niveau local de l'énoncé, tant dans le dialogal que dans le monologal.

La seconde interprétation du rapport dialogal / dialogique, plus consistante et répandue, considère que les deux notions n'affectent pas le même niveau de textualité : le dialogal et le monologal seraient des caractéristiques de l'unité textuelle englobante, qu'on l'appelle *tour de parole*, *texte* ou *discours* ; son orientation dialogique se marquerait linguistiquement au niveau des unités de rang inférieur qui la composent, à savoir les *énoncés-phrases*. Cette solution, si elle évite l'écueil

<sup>1</sup> Intervention à la journée d'étude des 3-4 mars 2005, organisée par ICAR, Lyon II.

<sup>2</sup> Ce qui semble être la position p. ex. d'Amossy (2000 : 34) : « on appelle aujourd'hui dialogique un discours qui, tout en étant nécessairement adressé à l'autre et en tenant compte de sa parole, ne constitue pas un dialogue effectif ».

précédent – l'énoncé-phrased peut être dialogique qu'il appartienne à un texte monologal ou à un texte dialogal -, ne prend pas en compte le fait selon lequel c'est d'abord globalement en tant qu'énoncé-texte que le discours, qu'il soit monologal ou dialogal, fait place, à son insu, à l'interdiscours, « dialogue » avec d'autres discours sur le même objet, répond par avance à la réponse de l'interlocuteur... Précisons que nous avons nous-mêmes développé ce type de solution (Bres et Verine 2003, Bres et Nowakowska 2005). Nous considérons aujourd'hui que, au niveau global de l'énoncé-discours, le dialogique, en tant que traversée de tout discours par l'interdiscours et orientation vers d'autres discours, est un phénomène constitutif de la production de sens, à situer en amont et non en aval conceptuel de la distinction dialogal / monologal.

2. Au niveau microtextuel, la question de l'articulation dialogal / dialogique est autrement complexe. C'est pour éviter de nous la poser trop précocement que, dans la diachronie de nos recherches sur le dialogisme, nous avons d'abord commencé à travailler sur des textes monologaux, comme l'article de presse écrite : les faits que nous étudions dans ce cadre ne pouvaient être suspects de contamination dialogale... Nous avons commencé à travailler le dialogique dans la textualité dialogale depuis peu de temps. Et les problèmes rencontrés se sont avérés largement à la hauteur de nos craintes. Avant d'en évoquer quelques-uns, rappelons brièvement la proposition que nous avons faite récemment (Bres 2005b) selon laquelle (i) les phénomènes dialogaux concerneraient le fait que les locuteurs partagent un même élément : *le fil temporel du discours* (gestion des places transitionnelles, pauses, phatiques et régulateurs, complétion, etc.) ; alors que (ii) les phénomènes dialogiques concerneraient le fait que le locuteur partage avec d'autres discours, dont celui de son interlocuteur dans le dialogal, un même *objet de discours* (gestion du rapport aux autres discours : négation, confirmation, discours rapporté, écho, concession, etc.).

Cette proposition d'analyse, si elle s'avère opératoire, bute cependant sur les faits linguistiques qui sont à la *frontière* du dialogal et du dialogique, voire qui semblent faire se dissoudre la distinction entre les deux notions. Ces difficultés nous semblent tenir à deux éléments : (i) l'un conceptuel : le dialogisme dans sa dimension interlocutive ; (ii) l'autre discursif : la textualité dialogale

(i) Le fait que tout énoncé soit orienté vers son destinataire, et en retour structuré par lui, peut être mis au compte aussi bien de la dimension dialogale que de la dimension dialogique. Soit le fragment dialogal suivant extrait d'une interview journalistique du président F. Mitterrand par deux journalistes, P. Poivre d'Arvor et H. Sanier, à l'occasion d'une affaire qui faisait alors (1992) grand bruit : la venue en France pour se faire soigner d'un haut responsable palestinien, accusé de terrorisme, G. Habache, pendant que le Président français était à l'étranger. Savait-il ? Ne savait-il pas ? F. Mitterrand, avant de répondre, fait le récit de ses récentes activités :

(10) FM18 – [...] 'j'étais' / en Oman /

HS19 - et vous ne le saviez pas ?

FM20 - j'ai été prévenu / jjeudi mmatin // hh j'étais avec Roland Dumas // hh j'ai aussitôt réagi [...]

HS21 - m- m- / mais : ===== monsieur le Président c'est pas les journalistes qui vous ont prévenu ?

Relève clairement du dialogal le fait que F.M., en FM 20, ne répond pas à la question posée en HS 19, qu'il la traite comme une tentative d'interruption sur laquelle il passe en continuant, comme si de rien n'était, en FM20 le récit entrepris à la fin du tour FM18 : ce que corrobore le fonctionnement narratif du passé composé « j'ai été prévenu ». Mais que dire de la syntaxe de cet énoncé, à savoir du passif sans expression de l'agent ? La question posée en HS21 – reprise de *prévenir*, mais en un tour actif qui permet l'extraction de l'agent et sa rhématisation par le clivage (« c'est pas les journalistes qui vous ont prévenu ? ») - confirme que ce qui a motivé le tour passif était l'effacement de l'agent qu'il permet. La non mention de l'agent dans « j'ai été prévenu » relève d'une stratégie interactive d'évitement, et est directement motivée par l'interlocuteur : les journalistes, qui souhaitent que FM dise *qui* l'a prévenu. C'est donc bien en relation directe avec les attentes de ses interlocuteurs, pour les frustrer, que procède le locuteur : son énoncé, dans sa syntaxe, est tout entier pénétré par l'autre. *Dialogalement*, diront les conversationnalistes ; *dialogiquement*, diront les « dialogistes ». Il semble bien ici qu'on ne puisse séparer les deux dimensions, ou plutôt qu'elles fusionnent... *dialogalgiement* .

(ii) Les analystes des conversations ont montré que, aux rares cas de *coq à l'âne* près, les tours de parole d'une conversation s'enchaînent thématiquement, ce qui se manifeste syntaxiquement notamment par le fait que le tour 2 « renvoie » au tour 1 p. ex. par l'anaphore pronominale :

(11) FM16 - +++ ah ! // "affaire Habache ! / l'affaire Habache !" <cette> question ça vous obsède et je suis prêt à vous +++

HS17 - ça nous intéresse

Le pronom *ça* en H17 reprend anaphoriquement, en inter-tour, le *ça* de FM 16 (qui lui-même reprenait, en intra-tour, le SN *cette question*, lui-même anaphorique du SN « l'affaire Habache »). On peut bien sûr concevoir l'anaphore pronominale comme un simple phénomène de cohésion discursive (cas du *ça* intra-tour de FM16), et dire qu'elle a une dimension dialogale en HS17, dans la mesure où la relation anaphorique s'établit entre deux tours de parole. La problématique dialogique ne serait pas concernée dans la mesure où l'anaphore pronominale renvoie à du discours antérieur mais ne le « rapporte » en aucune façon. Mais que dire d'un cas d'anaphore lexicale comme en (12) :

(12) PPDA97 - et puis tout a- vous savez que tout arrive:: le scandale de la transfusion sanguine / les affaires  
URBA-SAGES  
FM98 - le scandale de la transfusion sanguine laissez-moi vous parler

FM98 reprend le SN *le scandale de la transfusion sanguine* proposé par PPDA97. Faut-il traiter ce fait comme relevant comme précédemment de la seule cohésion textuelle dialogale ? F.M. s'inscrit dans la catégorisation de son interlocuteur qu'il confirme : n'avons-nous pas là également un fonctionnement dialogique ? L'anaphore pronominale serait seulement dialogale ; et l'anaphore lexicale, dialogale et dialogique ? Pourquoi pas... Mais que dire d'autres phénomènes conversationnels fréquents comme p. ex. la *rectification* dont nous avons une occurrence en (11), que nous reprenons sous (13) :

(13) FM16 - +++ ah ! // "affaire Habache !" / l'affaire Habache !" <cette> question ça vous obsède et je suis prêt à vous +++  
HS17 - ça nous intéresse

HS17 reprend le cadre syntaxique de FM16 « ça vous obsède », en remplaçant le verbe *obséder* par *intéresser* : travail d'enchaînement dialogal qui se réalise sous la forme d'un *détournement* dialogique...

De façon plus générale, un tour de parole, dans une interaction verbale, ne peut pas ne pas être fortement « orienté », à tous ses niveaux, vers le tour de parole antérieur en ce qu'il lui répond, et vers le tour de parole ultérieur en ce qu'il tend à façonner cette réponse qu'il présuppose pour lui répondre par avance... De sorte que, de proche en proche, nombre de phénomènes dialogaux sont susceptibles d'une approche dialogique.

La question de la frontière entre dialogal et dialogique, du fait de la dimension interlocutive du dialogisme d'une part, et du tissage interactif de la textualité dialogale d'autre part, apparaît comme particulièrement difficile à tracer. Faut-il en conclure que tout ce qui est dialogal est du même coup dialogique (mais pas l'inverse) ? Ce serait régler le problème par dissolution des termes de la question. L'hypothèse provisoire que nous essayons de suivre pour avancer est plus mesurée : les relations entre dialogal et dialogique, au niveau local de l'énoncé, seraient non de *recouvrement* mais d'*intersection*, à savoir que les deux dimensions auraient chacune un domaine propre – les faits liés au partage du fil temporel du discours pour le dialogal, les faits liés au partage de l'objet de discours pour le dialogique – et un domaine qui leur serait commun : les faits liés à l'articulation thématique et linguistico-discursive au tour antérieur et les faits liés à l'orientation vers le tour ultérieur de l'interlocuteur.

La dimension interlocutive du dialogisme, nous venons de le voir, va sur les brisées de la dimension dialogale ; elle nous conduit également à repenser notre description de l'énoncé dialogique.

## 2.2. Dialogisme citatif / dialogisme responsif

Un énoncé [E] nous est apparu comme dialogique parce qu'il était fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé [e] (posé, présupposé ou supposé) d'un autre énonciateur enchâssé dans l'énoncé [E] ; (ii) un élément marquant la réaction de E1 à l'énoncé [e], les deux éléments étant amalgamés de différentes façons. Il apparaît cependant à l'usage que cette définition est trop étroite dans la mesure où elle ne prend en charge qu'une forme de dialogisme, que nous proposons de nommer *citatif*, dans la mesure où l'énoncé [E] interagit avec un énoncé [e] qu'il *rapporte* de différentes façons (que nous avons désignées par x). Le travail sur corpus fait apparaître qu'on « entend des voix » non seulement dans des énoncés habités par d'autres énoncés – dialogisme *citatif* donc – mais également dans les énoncés qui semblent répondre à des questions, des demandes d'éclaircissements, etc. que pourrait formuler l'interlocuteur à l'oral, le lecteur à l'écrit. Nous proposons de parler dans ce cas de dialogisme *responsif*. Reprenons l'exemple (8) :

(8) Faut-il armer la Chine ? [...] Les Européens ont mis en place un embargo sur les exportations d'armes létales (mortelles) vers la Chine [...]. Ce dispositif n'interdit nullement de vendre des armes non létales, d'autant que les règles s'appliquant aux matériels à caractère dual (dont l'emploi peut être à la fois civil et militaire) ouvrent la voie à des interprétations laxistes. (*Le Monde*, 12. 04. 05)

Considérons les deux parenthèses dans leur rapport au cotexte antérieur : « d'armes létales (mortelles) » ; « matériels à caractère dual (dont l'emploi peut être à la fois civil et militaire) ». Une description classique dirait que les parenthèses viennent expliciter le sens du terme technique qui les précède immédiatement, à savoir les adjectifs *létales* pour la première occurrence, et *dual* pour la seconde. Dans la perspective dialogique, on dira que le scripteur répond par avance – dialogisme interlocutif – à la demande d'éclaircissement que pourrait formuler le lecteur à la lecture de ces termes. On aurait là un microdialogue interne qui peut être déployé didactiquement en dialogue externe à trois tours :

A1 - [...] un embargo sur les exportations d'armes létales  
B2 - c'est-à-dire ?  
A3 - mortelles

Précisons ce qui distingue le dialogisme responsif du dialogisme citatif : l'élément que nous analysons comme responsif est, en termes conversationnels, le tour réactif qui forme avec le tour initiatif sous-entendu une paire adjacente de type question / réponse (B2 / A3) ; l'énoncé dialogique responsif ne « rapporte » pas sous forme *x* un énoncé [e], il n'est donc pas habité par une dualité énonciative ; à l'énoncé [e] du dialogisme citatif correspond dans le dialogisme responsif, le tour B2, qui ne peut être que supposé. Dans le dialogisme interlocutif citatif, l'énonciateur « dialogue » avec les arguments imaginés comme produits par l'énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu'il avance ; dans le dialogisme interlocutif responsif, l'énonciateur anticipe sur la compréhension responsive de l'énonciataire, « dialogue » avec ses éventuelles difficultés, en répondant par avance aux questions que son discours peut susciter.

Le dialogisme responsif dispose de marqueurs spécifiques : parenthèses, mise entre tirets, *c'est-à-dire*, glose, reformulation<sup>1</sup>, etc... Il peut également se marquer par certains outils du dialogisme citatif comme le clivage (Nowakowska 2004a). Mais il peut également se signifier sans aucun outil linguistique, notamment dans les explications. Prenons l'exemple suivant, tiré d'un article de presse, qui donne des conseils pour éviter un œdème du bras :

(14) **Ménager le bras touché** : ne pas porter d'objets lourds, ne pas faire de mouvements brusques et/ou répétitifs comme tirer une porte lourde ou tricoter de longues heures.

La première partie de l'énoncé, en caractère gras, formulée comme un ordre indirect à l'attention du lecteur, peut susciter une demande de précision de la part de ce dernier du type : *que dois-je faire ou ne pas faire pour ménager mon bras ?* Les deux points permettent d'introduire l'explicitation à cette question présupposée, à laquelle répond la suite de l'énoncé.

L'introduction de la notion de dialogisme responsif, si elle enrichit considérablement la problématique, n'ouvre-t-elle pas grand la porte à de trop nombreux faits de discours ? N'est-ce pas toute phrase d'un texte qui peut sembler répondre à une question du destinataire ? N'est-ce pas toute structure textuelle qui est analysable en termes de dialogisme *responsif* (songeons p. ex. à la façon dont Labov (1972 / 1978 : 307) montre que les différentes parties qu'il vient de dégager dans le récit oral sont autant de réponses à des questions implicites du narrataire) ? N'est-ce pas tout genre du discours qui peut être conçu comme le tour réactif apportant réponse à un tour initiatif sous-entendu (songeons p. ex. à la notice de montage qui répond par avance à la question : « Comment on fait pour assembler les différentes parties ? ») ?... Nous rejoignons ainsi l'orientation de tout énoncé vers les autres discours, le dialogisme constitutif de tout acte langagier. A tout expliquer, la notion de dialogisme a-t-elle encore des vertus explicatives ?

## Conclusion

La notion de dialogisme nous paraît à l'heure actuelle aussi indispensable que... problématique. Problématique de par son articulation encore pas suffisamment claire à la notion de dialogal ; problématique, plus encore, par le fait que, une fois que l'on a exercé son oreille, on *entend des voix partout* pour paraphraser Bakhtine ; et que les harmoniques dialogiques ne se manifestent pas toujours sous formes de traces sonnantes et trébuchantes. Les terres du dialogisme apparaissent sans limite, et ce non-bornage est tout autant signe de faiblesse que de force.

Pourtant, ces difficultés ne sauraient nous masquer son caractère heuristique : après tout, c'est peut-être parce que le dialogisme est au principe de la production discursive que rentrent dans son champ des phénomènes aussi hétéroclites que la mise en paragraphe, le conditionnel ou l'insistance intonative.

Elles ne sauraient non plus nous masquer que la notion de dialogisme, dans la lecture que nous en faisons, permet de faire quelques pas au-delà du point où nous avons conduits l'analyse du discours d'une part, la problématique de l'énonciation de l'autre. Articulons pour finir dialogisme et énonciation : Si la notion d'énonciation en tant que « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1970 / 1974 : 80) permet d'articuler langue, discours et subjectivité, et même *intersubjectivité*, le dialogisme permet d'introduire de la profondeur sous l'à-plat de la surface énonciative : la parole de l'énonciateur en acte de langage interagit non seulement avec l'énonciataire mais avec d'autres voix qu'il ne peut manquer de rencontrer et qui le *feuilletonnent* énonciativement.

## Références bibliographiques

Amossy R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris : Nathan.

Amossy R., 2005, « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », in Bres et al. 2005 (à paraître).

Anscombe J. -Cl., 1990, « Thèmes, espaces discursifs et représentation événementielle », in Anscombe J. -Cl. et Zaccaria G. (éd.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan : Ed. Unicopli, Testi e studi 76, 43-150.

<sup>1</sup> Notre recherche sur ce point ne fait que commencer. Nous devons l'articuler notamment aux travaux d'Authier-Revuz (1995) sur la modalisation autonymique, d'A. Steuckhardt et A. Niklas-Salminen 2003 sur la glose.

- Anscombre J. –Cl., 2005, « Le *On*-locuteur : une entité aux multiples visages », in Bres et al. 2005, (à paraître).
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine M., 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984a, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984b, « Les Carnets 1970-1971 », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 351-377.
- Bakhtine M., 1963/1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bally (C.), 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Barbérís J. –M., 2005, « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho », in Bres et al. 2005, à paraître.
- Barbérís J.-M. et Bres J., 2002, « Pinget, *Le Libera* : analyse textuelle de l'incipit », in E. Roulet (éd.) *Pragmatique et analyse textuelle. Actes du colloque de Champoussin*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 83-124.
- Bell A., 1984, « Language style as audience design », *Language and Society* 13, 2, 145-204.
- Benveniste E., 1970 / 1974, « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de linguistique générale* II, Paris : Gallimard, 79-88.
- Bres J., 1997, « Production de sens : interaction, dialogisme, actualisation », in Baggioni D. et Larcher P. (éds) *Le contrôle social du sens*, Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 105-111.
- Bres J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Legrand R., Madray F. et P. Siblot (éd.), *L'autre en discours*, Montpellier III, Praxiling, 191-212.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*, XX, 2, 71-86.
- Bres J., 2005a, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé » in P. Haillet (éd.), *Actualité de Bakhtine* (à paraître).
- Bres J., 2005b, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », in Bres et al. 2005, à paraître.
- Bres J., Haillet P., Mellet S., Nölke H., Rosier L. (éd.), 2005, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, à paraître.
- Bres J. et Nowakowska A., 2004, « Mémoire de voix sans paroles : restriction, extraction... », in Lopez Munoz J.-M., Marnette S., Rosier L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 75-80.
- Bres J. et A. Nowakowska, 2005, « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques* 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, 17 p.
- Bres J. et Verine B., 2003, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-170.
- Cahiers de praxématique* 43, 2005, *Aspects du dialogisme* (coord. : A. Nowakowska), à paraître.
- Cassanas A., Demange A., Dutilleul-Guerroudj E., Laurent B., Lecler A. (éd.), 2003, *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université Paul Valéry.
- Détrie C., Siblot P. et Verine B., (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Ducrot O. et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Dufour F., 2004, « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Haillet P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.
- Jaubert A., 2005, « Dialogisme et interaction épistolaire », in Bres et al. 2005, à paraître.
- Kerbrat-Orechioni C., 1991, « Hétérogénéité énonciative et conversation », in H. Parret (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, Editions du CNRS, 121-138.
- Laurent B., 2004, « Comme de longs échos qui se confondent... dans le nom de marque et de produit », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Lecler A., 2004, « Blague à part, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ? », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Labov W., 1972 / 1978, *Le parler ordinaire*, Paris : Minuit.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand S., 2003, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », in Cassanas et al. (éd.), 27-64.

- Moirand S., 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris: Kimé.
- Nowakowska A. 2004a, « La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques* t. XXV, 211-221.
- Nowakowska A., 2004b, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* 43, à paraître.
- Nowakowska A., 2004c, « Présentation » du N° 43 des *Cahiers de praxématique : Aspects du dialogisme*, à paraître.
- Nowakowska A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », » in Bres et al. 2005, à paraître.
- Roulet E. et al. (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.
- Siblot P., 2001, « Dialogisme de la nomination », in Détrie (C.), Siblot (P.) et Verine (B.), (éd.), 2001, p. 86.
- Steuckardt A. et Niklas-Salminen A. (éd.), 2003, *Le mot et sa glose*, Langues et langage N°9, Publications de l'Université de Provence.
- Verine B., 2005, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », » in Bres et al. 2005, à paraître.
- Verine B. et Détrie C., 2003, « Dialogisme et narrativité : la production de sens dans *Les Fées* de Charles Perrault », *Nouveaux actes sémiotiques* 88, 11-43, Limoges : PULIM.

## Article 2

2004, *Cahiers de praxématique* 43, 25-56

Aleksandra Nowakowska

Praxiling, ICAR UMR 5191 CNRS-Montpellier 3  
 aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr

### *Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, si z c'est y*

#### **Introduction**

Le dialogisme peut être défini comme « l'orientation de tout discours, constitutive et au principe de sa production, vers d'autres discours : les discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, le discours-réponse qu'il sollicite, lui-même en tant que discours » (Bres et Nowakowska 2005, voir également Moirand 2002). Cette *orientation* se marque notamment au niveau de la syntaxe de ses énoncés<sup>1</sup>. Ducrot 1984, Bres 1998 et 1999, Nølke, Fløttum et Norén 2004, entre autres auteurs, ont répertorié et décrit comme *dialogiques*<sup>2</sup> le discours rapporté, la modalisation autonymique, le conditionnel, la négation, la comparaison, le renchérissement, la confirmation, la concession, l'opposition, l'interrogation, le détachement, etc. J'ai moi-même (Nowakowska 2004) étudié le dialogisme du clivage (*c'est y qu- z : c'est son insouciance qui me plaît*) et du pseudo-clivage (*ce qu- z, c'est y : ce qui me plaît, c'est son insouciance*). La présente communication, après avoir précisé les cadres de l'analyse et le rapport entre clivage, rhématisation et dialogisme, étudiera deux tours qui, dans les traductions d'un même énoncé dans différentes langues, se présentent parfois en relation paraphrastique avec le clivage : le passif, et le tour *si z, c'est y*. Je tâcherai de répondre aux deux questions suivantes : qu'est-ce qui permet de rendre compte du fait que le clivage puisse avoir comme équivalent traductif le passif dans certains cas, mais pas dans tous ? Comment expliquer la place de l'élément *si z* qui, dans le tour *si z, c'est y*, figure plutôt en première position, alors que dans les tours hypothétiques sans présentatif (*si P, Q*), *si P* peut se présenter aussi bien en position initiale : *si j'avais les yeux verts, je ressemblerais à Vittorio Gassman* (*Si P, Q*) qu'en position finale : *je ressemblerais à Vittorio Gassman, si j'avais les yeux verts (Q, si P) ?*

<sup>1</sup> Mais pas exclusivement : voir Moirand ici même, ou Bres 2005a.

<sup>2</sup> Ou polyphoniques : on sait que Ducrot – et à sa suite, les chercheurs qui prennent appui sur ses travaux – parlent non de *dialogisme*, mais de *polyphonie* (Cf. Nowakowska 2005).

Le corpus sur lequel je fonde cette recherche est principalement celui de ma thèse : il s'agit d'un corpus littéraire, comportant plusieurs ouvrages : *Les Nouvelles orientales* de Yourcenar, deux nouvelles de Tchekhov (*La dame au petit chien* et *L'évêque*) et *Ferdydurke* de Gombrowicz, traduits en quatre langues<sup>1</sup> : anglais, français, polonais et russe. Les autres occurrences, peu nombreuses, proviennent d'un corpus de presse (*Le Monde*, *Midi Libre*) et d'un corpus d'interactions orales.

---

<sup>1</sup> La présence d'une lettre après le chiffre signifie qu'il s'agit d'une occurrence tirée du corpus littéraire et multilingue dans lequel la lettre *a* précise la langue source, les autres lettres (*b*, *c*, *d*) indiquent les traductions.

## 1. Dialogisme syntaxique, clivage

### 1.1. Syntaxe et dialogisme : énonciation, actualisation

Au niveau de la syntaxe phrastique, le dialogisme se manifeste comme « dialogue interne » (Bakhtine 1934/1975/1978 : 102) à l'énoncé, à savoir qu'il est analysable en deux unités : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait qu'il s'agit de dialogue *interne* et non de dialogue *externe*, cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé syntaxique. Et c'est cette dualité énonciative qui définit l'énoncé dialogique. Prenons un exemple de marqueur canonique de dialogisme, la négation, comme dans l'énoncé suivant :

(1) Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures. (*Le Monde*, 29. 12. 2001)

On dira que cet énoncé négatif, que nous appellerons [E], est dialogique (i) en ce qu'il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif, que nous appellerons [e] (sans en mentionner la source), que l'on peut reconstruire comme :

(2) Washington a décidé de libérer le monde de ses dictatures. (énoncé [e])<sup>1</sup>

Et (ii), en ce qu'il l'*infirme* par la négation. On teste la présence effective de (2) dans (1) par l'enchaînement possible suivant :

(1') Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures, comme *le* prétend G. W. Bush.

Le pronom personnel *le* anaphorise non l'énoncé (1), mais l'énoncé (2), à savoir [e], comme l'atteste le remplacement du pronom anaphorique *le* par l'unité qu'il remplace : *G. W. Bush prétend que Washington a décidé de libérer le monde de ses dictatures*.

L'énoncé dialogique tout à la fois « rapporte » un autre énoncé et dans le même temps « dialogue » avec lui. Cette relation de « dialogue » peut être d'infirmité (comme en (1')), de confirmation, de mise en débat, de concession, de substitution, etc., en fonction du marqueur dialogique par lequel elle se signifie.

Cette approche permet de définir précisément l'énoncé dialogique en termes d'actualisation. Dans l'énoncé *monologique*<sup>2</sup>, un énonciateur e1 actualise déictiquement et modalement un *dictum*, pour en faire un énoncé [e], ce qui est le cas de (2).

Dans l'énoncé *dialogique*, l'actualisation déictique et modale de l'énonciateur que nous nommons E1 s'applique non pas à un *dictum*, mais à un élément présenté comme ayant déjà statut d'*énoncé*, à savoir [e], qui en tant que tel a déjà fait l'objet d'opérations d'actualisation par un autre énonciateur (que nous appelons e1) (Bres 1998). Dans ces cadres, on dira que dans l'occurrence (1), l'énonciateur E1 attribue l'assertion [Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de l'infirmer.

La dualité énonciative, si elle structure tout énoncé dialogique, peut le faire de façons fort variées, qui tiennent principalement au mode de présence de l'énoncé enchâssé [e] dans l'énoncé enchâssant [E] (Bres 2005b). Qu'en est-il de l'énoncé clivé ?

### 1.2. Clivage, rhématisation, dialogisme

En appui sur mes recherches antérieures – notamment mon travail de thèse – j'expliciterais les relations entre clivage, rhématisation et dialogisme.

#### 1.2.1. Rhématisation et dialogisme

---

<sup>1</sup> Nous simplifions quelque peu : il peut s'agir également, par exemple, d'un énoncé interrogatif :

Washington a-t-il décidé de libérer le monde de ses dictatures ?

<sup>2</sup> Il est bien évidemment possible de contester l'existence de l'énoncé monologique, car le dialogisme est un principe constitutif de la production langagière. Cependant cette distinction nous paraît nécessaire pour théoriser l'énonciation dialogique.



La question des relations entre les notions de thème / rhème d'une part, et de dialogisme d'autre part mérite à elle seule une réflexion spécifique. Je ne fais ici qu'effleurer le rapport entre rhème et dialogisme, pour les besoins de la mise en relation entre clivage et passif. La structure canonique de l'énoncé français est thème / rhème. La partie *rhématique* d'un énoncé est *potentiellement* dialogique, en ce sens que l'« apport d'information » avancé par un énonciateur E1 peut, suivant les contextes, être compris comme venant se substituer au rhème d'un autre énonciateur e1 sur le même thème. Prenons l'énoncé suivant extrait d'un article de journal intitulé *Le malaise du RPR*<sup>1</sup> :

(3) il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées. (*Le Monde*, 20. 11. 1999)

La place terminale du SP « sur le terrain des idées » en fait un syntagme à valeur rhématique. On peut induire facilement de cela que le scripteur donne peut-être cette précision pour s'opposer à un autre discours, tenu par un autre énonciateur, qui situerait la sortie de la crise par exemple « *sur le terrain des personnes* ».

Cette potentialité dialogique de la partie rhématique de l'énoncé me semble parfois explicitement actualisée, comme dans le texte suivant, affiché dans le bureau de poste de mon quartier. Quelques précisions pour sa compréhension : le facteur, lorsqu'il ne peut déposer un paquet dans une boîte aux lettres, laisse un document invitant le destinataire à venir retirer le paquet en question le lendemain à partir de 10 heures. Les clients viennent souvent le lendemain, mais dès 9 heures, ne peuvent entrer en possession de leur courrier, ce qui entraîne parfois des interactions plutôt agonales..., comme j'en ai été à plusieurs reprises témoin. C'est sans doute pour éviter les échanges conflictuels que depuis quelque temps est apposé ce texte-ci, en grosses lettres :

(4)

Avis à notre clientèle  
Toutes les instances du jour sont à retirer le lendemain aux guichets  
**APRES 10 HEURES**<sup>2</sup>  
Pas à 9 heures

Le SP de temps *après 10 heures*, par sa place en fin d'énoncé, fonctionne comme rhème. Le fonds dialogique sur lequel, en tant que tel, il se produit, est ici doublement signifié : par l'insistance typographique (majuscules, soulignement, caractères gras), et par le syntagme qui le suit : *pas à 9 heures*. La négation, en tant que marqueur dialogique, invite à présupposer un énoncé [e], approximativement quelque chose comme : « les instances peuvent être retirées le lendemain à 9 heures ». Cet énoncé, implicitement imputé à un énonciateur e1 (non explicité, mais récupérable discursivement : le client) est infirmé par le SP négatif *pas à 9 heures*, auquel le SP *après 10 heures* se substitue. Le soulignement typographique comme le SP négatif qui suit, actualisent explicitement la potentialité dialogique du SP rhématique *après 10 heures* : le discours de l'institution s'affirme contre le discours de la clientèle, qu'il sous-entend (soulignement), présuppose (SP négatif), et auquel il se substitue par son énonciation.

### 1.2.2. Clivage et rhématisation

Une phrase clivée canonique a la forme *c'est y qu-z (c'est Pierre qui est venu)* où l'élément *c'est* correspond, selon la grammaire générative et transformationnelle, au *présentatif*, l'élément *y* constitue le *focus*, la partie *z* constitue la phrase tronquée, amputée du syntagme *y*, introduite par le pronom *qu-*, dont la forme est *qui* lorsque *y* a la fonction sujet et *que* pour les autres fonctions. La phrase clivée peut également avoir la forme complexe, auquel cas, elle comporte une négation prédicative : *ce n'est pas x qu-z, c'est (/ mais) y*. Le clivage consiste à extraire un syntagme d'une proposition à l'aide de la particule discontinue *c'est... qu-*. Cette opération, qui peut s'appliquer à la plupart des syntagmes de la structure phrastique<sup>3</sup>, revient, en termes de syntaxe strictement intraphrastique, à faire de l'élément extrait *y*, introduit par la séquence *c'est (c'est y qu- z)*, un attribut. Or l'attribut est par excellence une fonction rhématique. De sorte que l'on peut décrire le clivage comme une opération de rhématisation, qui complémentarément et secondairement revient à thématiser l'élément *z* introduit par *qu-*, *qu- z* fonctionnant comme une relative *thématique*. Et c'est bien cette fonction de rhématisation que l'on

---

## 1 Que nous analysons dans Bres et Nowakowska 2005a.

<sup>2</sup> Les majuscules, le soulignement ainsi que les caractères gras sont ceux du document.

<sup>3</sup> Toutes les catégories et fonctions faisant partie de la valence verbale peuvent être encadrés par *c'est... qu-*. Les restrictions pèsent sur les éléments extrapredicatifs, comme par exemple le complément du nom ou l'adverbe de phrase, ainsi que sur les éléments incompatibles avec l'opération d'identification (Nowakowska 2002) effectuée par le clivage, par exemple les pronoms vides sur le plan référentiel *rien, personne*, ou la subordonnée introduite par *puisque*, contenant une présupposition.

retrouve dans tous les énoncés clivés en français, comme le fait apparaître la comparaison d'un énoncé russe avec la traduction française correspondante :

(5a) *Večerom monaxi peli strojno, vdoxnovenno, sluzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj;*  
(Tchekov, *L'Évêque*)

*sluzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj*

**(/verbe/officiait /adj./jeune /nom/moine /prép./avec /adj./noire /nom/barbe)**

(officiait jeune moine avec noire barbe)

(5b) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait.* (Tchekhov, *L'Évêque*)

Le russe, langue dite à ordre des mots libre, peut placer en position initiale thématique le verbe (*sluzil : officiait*), qui reprend par anaphore infidèle l'élément de la phrase précédente (*Večerom monaxi peli strojno, vdoxnovenno : le soir les moines chantaient harmonieusement et de façon inspirée*) ; et en position seconde, rhématique, le sujet (*molodoj ieromonax : jeune moine*). Le français, sans s'interdire absolument l'ordre verbe / sujet, ce qui donnerait :

(5 b') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *officiait un jeune moine à barbe noire.*

est fortement adepte de l'ordre sujet / verbe. Soit donc :

(5 b'') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *un jeune moine à barbe noire officiait.*

Cette solution possible est d'ailleurs celle choisie par le traducteur anglais :

(5c) The monks sang melodiously that evening; a young, black-bearded priest officiated.

Le traducteur français n'a pas fait ce choix. Si l'énoncé (5b'') est intraphrastiquement bien formé, il ne va pas sans poser un léger problème interphrastique : le sujet, *un jeune homme*, occupe la place initiale thématique alors qu'il est, du point de vue de l'enchaînement phrastique, rhème ; et complémentaiement, le verbe, *officiait*, occupe la place terminale rhématique alors qu'il est, du point de vue de l'enchaînement phrastique, thème. Le clivage permet de résoudre ce conflit entre ordre syntaxique (sujet / verbe) et ordre textuel naturel (thème / rhème), en gardant l'ordre sujet / verbe, mais en extrayant le sujet (le SN *un jeune moine à barbe noire*) à l'aide de la particule *c'est... qu-*, ce qui revient à le rhématiser :

(5b) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait* (Tchekhov, *L'évêque*)

Ce type d'occurrence n'exploite pas – ou très peu – la potentialité dialogique de la rhématisation. Le syntagme extrait *un jeune homme à barbe noire* ne semble s'opposer implicitement à aucun autre syntagme, on n'« entend » pas vraiment d'autre autre *voix* à qui serait imputé un énoncé du type : *un vieux pope officiait*, et la phrase clivée ne peut guère être précédée d'un marqueur d'opposition explicite comme « contrairement à ce que l'on pourrait penser » :

(5b''') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré ; ?contrairement à ce que l'on pourrait penser, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*

### 1.2.3. Clivage, rhématisation, dialogisme

Mais le clivage peut exploiter la potentialité dialogique du rhème. L'opération textuelle de rhématisation s'accompagne alors d'une opération interdiscursive de dialogisation, qui peut être d'ordre *citatif* et/ou *responsif* (Nowakowska 2004) :

- dialogisme *citatif*: l'élément extrait par *c'est ... qu-* s'oppose explicitement (cas du clivage complexe *ce n'est pas x, mais/c'est y qu- z*) ou implicitement (cas du clivage simple *c'est y qu- z*) à un autre élément ayant été actualisé dans un autre discours ou susceptible de l'être à sa place ;

- dialogisme *responsif*: l'élément extrait contient la réponse à une question explicite ou implicite que se pose ou pourrait se poser l'énonciataire, eu égard au cotexte antérieur.

Dans les deux cas, le clivage « dialogue », implicitement ou explicitement, avec un autre énoncé, en s'opposant à lui ou en lui répondant.

Illustrons notre propos par l'occurrence de clivage canonique (6), qui peut être analysé en termes de dialogisme *citatif et responsif*. Il s'agit d'un extrait mettant en scène une bagarre à laquelle participent plusieurs jeunes garçons :

(6a) - Knebel ! Knebel ! Knebel wsadz ! Gapo ! Co siń gapisz ? Knebel ! Chusteczkí do nosa wsadz !  
*To na mnie tak warczal. To ja mialem chusteczke wsadzic!* Bo Myzdral i Hopek siedzieli okrakiem,  
kazdy na swoim arbitrze, (...). (Gombrowicz, *Ferdydurke*)

To na mnie tak warczał

(/pronom/ce/préposition/à/pronom/moi/adv/ainsi/verbe/criaît)

To ja mialem chusteczke wsadzić

(/pronom/ce/pronom/moi/verbe/devais/nom/mouchoir/verbe/mettre)

Cet énoncé est traduit en français par :

(6b) Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir !  
*C'était à moi qu'il criaît cela. C'était moi qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon, car Myzdral et Hopek ne pouvaient bouger, chacun étant assis à califourchon sur un témoin (Gombrowicz)*

Cette occurrence présente une succession de deux phrases clivées. Les deux relatives *qu-* z thématiques (*qu'il criaît cela, qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*) reformulent des éléments cotextuels antérieurs (la relative *qu'il criaît cela* reprend la série d'exclamations qui précèdent ; la relative *qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon* reprend *bâillonne-le ! prends ton mouchoir !*). Le pronom personnel extrait *moi*, (*c'était à moi, c'était moi*) constitue l'apport d'information rhématique doublement dialogique :

- *citativement* : l'actant identifié par la particule *c'est...* *qu-* s'oppose à tous les autres protagonistes susceptibles d'être pris en considération et employés à sa place dans un autre discours. Ainsi il est possible de paraphraser les énoncés clivés à valeur contrastive de ce type par : *contrairement à ce que l'on pourrait penser / à ce que j'aurais souhaité, c'est seulement à moi qu'il criaît cela ; contrairement à ce que l'on pourrait penser / à ce que j'aurais souhaité, c'est seulement moi qui devais bâillonner.*

- *responsivement* : l'élément extrait apporte une réponse aux questions implicites que peut se poser le lecteur, tout comme les différents protagonistes de l'échange romanesque (le *je* narrateur, Myzdral et Hopek) : « mais à qui criaît-il cela ? mais qui devait prendre le mouchoir et bâillonner ? ».

Le clivage, dans ce type d'exemple, est fortement dialogique car il rhématise contrastivement et responsivement un élément de la valence verbale, en l'occurrence ici l'actant sujet.

En résumé, le clivage réalise une opération explicite de rhématisation d'un élément de la structure syntaxique, qui peut exploiter (rhématisation *dialogique*, occurrence (6)) ou ne pas exploiter (rhématisation *simple*, occurrence (5)) la potentialité dialogique de la partie rhématique de l'énoncé.

## 2. Clivage et passif

Le développement que nous venons de présenter sur le clivage nous permet de répondre à la première question que nous posions initialement dans l'introduction : qu'est-ce qui fait que dans certains cas, mais pas dans tous, clivage et passif sont des tours en relation paraphrastique ?

### 2.1. Clivage et rhématisation ; passif et thématisation

Partons des faits. L'étude contrastive du corpus multilingue anglais, français, polonais et russe fait apparaître que la phrase clivée française, lorsque le clivage porte sur le sujet d'un verbe transitif direct, équivaut parfois au passif dans une autre langue. Ainsi c'est le cas dans la traduction anglaise du russe de l'occurrence (7), présentant une interaction entre une jeune femme adultère et son amant :

(7a) -Ver'te, ver'te mne, umoljaju vas...-govorila ona -Ja ljublju chestnuju, chistuju rzizn', a grex mne gadok, ja sama ne zanaju, chto delaju. Prostye ljudi govorjat : *nechstyj poputal*. I ja mogu teper' pro sebja skazat', chto menja poputal nechistyj. (Tchekhov, *La dame au petit chien*)

prostye ljudi govorjat : *nechistyj poputal*  
(/adj/simples/nom/gens/verbe/disent/nom/impur/verbe/a possédé)

(7b) - Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que j'ai été égaré par le Malin. (Tchekhov)

(7c) - "Do believe me, I implore you to believe me," she said. "I love all that is honest and pure in life, vice is revolting to me, I don't know what I'm doing. The common people say *they are snared by the Devil*. And now I can say that I have been snared by the Devil, too.

En russe, l'énoncé qui correspond à « c'est le malin qui a tout embrouillé » présente la structure syntaxique canonique (S.V.O) :

**(7a) Prostye ljudi gorovjat : nechistyj popatal**  
 (/adj./ simples/nom/gens/verbe/disent/nom/impur/verbe/a possédé)

Contrairement à l'occurrence précédemment analysée en (5), le SN sujet est ici placé en tête de phrase. Est-ce que pour autant que le sujet concorde dans ce cas avec le thème ? De fait, le verbe russe *popatal'* (*posséder*), dans la mesure où il fonctionne textuellement comme l'anaphore infidèle de *ja sama nie znaju chto delaju* (*je ne sais pas moi-même ce que je fais*, dans la traduction française) correspond au thème, le rhème étant le SN sujet *nechistyj* (le malin). On a donc en russe l'ordre, parfaitement possible : sujet rhématique / prédicat thématique. C'est certainement ce qui explique que le traducteur français a utilisé le clivage qui permet de maintenir le sujet en tête de phrase, tout en le rhématisant : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Mais comment expliquer que là où le français utilise le clivage, le traducteur anglais a recours, semble-t-il de façon équivalente, à la structure passive<sup>1</sup> : *they are snared by the devil* ? Comment d'autre part expliquer que l'énoncé clivé du français *c'est le Malin qui a tout embrouillé* se prolonge d'un énoncé au passif : *Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin*, qui semble établir entre ses actants le même rapport que le clivage ?

Avant de répondre à ces questions, reprenons l'occurrence (5) :

(5a) Vecherom monaxi peli strojno, vdoxnovenno, *sluzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj*;  
 (Tchekov, *L'évêque*).  
*sluzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj*  
 (/verbe/officiait /adj./jeune /nom/moine /prép./avec /adj./noire /nom/barbe)  
 (officiait jeune moine avec noire barbe)

(5b) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*.

Il serait parfaitement possible de remplacer le *c'est ... qu-* de la traduction française par le passif :

(5b') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *l'office était célébré par un jeune moine à barbe noire*<sup>2</sup>.

Les deux tours du clivage (*c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*) et du passif (*l'office était célébré par un jeune moine à barbe noire*) apparaissent en parfaite équivalence. Qu'est-ce qui justifie cette équivalence ? Nous avons vu que le clivage réalisait une opération de rhématisation. Qu'en est-il du passif ?

Sans entrer dans l'analyse détaillée de l'opération complexe que réalise le passif (Cf. notamment Gaatone 1998), on peut globalement la décrire comme consistant à placer, essentiellement pour des raisons d'enchaînement interphrastique, en position initiale thématique de sujet, un syntagme qui, selon la logique actantielle, serait SN2 COD., c'est-à-dire occuperait plutôt la fin de la phrase, place habituellement rhématique. Reprenons l'exemple (5b). La phrase qui fait l'objet du clivage ou du passif, correspond, d'un point de vue actantiel, à la structure :

Actant source	acte	actant cible
SN1	V	SN2
Un jeune moine	(célébrer)	l'office

Cette structure, si on la reproduit telle quelle en discours, tend à faire du SN1 *un jeune moine* le thème. Or, par rapport à l'énoncé qui précède, à savoir *Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré*, c'est le

<sup>1</sup> Prévenons un malentendu : nous ne prétendons pas par là qu'il y a équivalence exacte du passif dans les deux langues.

<sup>2</sup> J'ai remplacé *officier*, verbe intransitif, qui ne peut supporter la transformation passive, par la paraphrase *célébrer l'office*, dans laquelle le verbe est transitif direct.

SV *célébrer l'office* qui, par anaphore infidèle avec *chant harmonieux*, joue le rôle thématique, et non le SN1 ; ce qui est confirmé par le déterminant non thématique *un* du SN1. Dès lors, pour réaliser la phrase [Un jeune moine + célébrer + l'office], en un énoncé qui enchaîne sur l'énoncé précédent, deux possibilités se présentent :

- rhématiser le sujet. A cela sert le clivage à rhématisation simple : *c'était un jeune moine qui célébrait l'office/officiait* ;

- thématiser le SN2. A cela sert le passif : *l'office était célébré par un jeune moine*.

Il semble donc que si, dans un cas comme (5b) et (5b'), clivage et passif sont en relation paraphrastique, c'est qu'ils réalisent des opérations différentes, presque inverses (rhématisation du SN1 dans le cas du clivage, thématisation du SN2 dans le cas du passif), mais qui aboutissent à un résultat similaire, en ce qu'il prend en compte les contraintes parfois opposées de la syntaxe intraphrastique et de l'enchaînement interphrastique :

- le clivage respecte l'ordre actantiel actant source / actant cible, en « déthématisant » le sujet pour le rhématiser, eu égard à l'énoncé qui précède ;

- le passif, eu égard à l'énoncé qui précède, inverse l'ordre actantiel actant source / actant cible en thématisant l'actant cible en fonction de sujet (et secondairement en rhématisant l'actant source en fonction de complément d'agent<sup>1</sup>).

Clivage et passif réalisent tous deux des compromis entre raisons de syntaxe phrastique et raisons de syntaxe textuelle, ce qui explique leur équivalence traductive ; mais des compromis différents, ce qui correspond à leurs différences de structure.

Ajoutons que l'analyse du clivage en termes de rhématisation, et du passif en termes (principalement) de thématisation, rend compte des résultats de la conjonction des opérations de passivation et de clivage sur les syntagmes sujet et complément d'agent, à savoir que le clivage peut difficilement se réaliser sur le sujet passif, alors qu'il se réalise parfaitement sur le complément d'agent :

- le clivage du sujet passif. Si, partant de la phrase passive : *l'office était célébré par un jeune moine*, on clive le SN sujet *l'office*, on obtient : *c'était l'office qui était célébré par un jeune moine*. Cette phrase nous semble assez improbable. C'est qu'un même SN *l'office* y ferait l'objet, en tant que sujet de la phrase passive, d'une thématisation ; et en tant qu'élément extrait par le clivage, d'une rhématisation<sup>2</sup>.

- le clivage du complément d'agent. Si, partant de la phrase passive : *l'office était célébré par un jeune moine*, on clive le SP complément d'agent *par un jeune moine*, on obtient la phrase : *c'était par un jeune moine que l'office était célébré*. Cette phrase est par contre bien plus acceptable. C'est que l'actant source *un jeune moine*, placé en position rhématique de fin de phrase en tant que complément d'agent dans la phrase passive, voit sa rhématicité confirmée par l'extraction. Plus même : la confirmation de la rhématicité du syntagme *un jeune moine* fait que cet énoncé semble relever non plus de la rhématisation simple mais de la rhématisation contrastive dialogique<sup>3</sup>.

Revenons à l'exemple (7) :

(7b) - Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin (Tchékhov, *La dame au petit chien*).

(7c) "Do believe me, I implore you to believe me," she said. "I love all that is honest and pure in life, vice is revolting to me, I don't know what I'm doing. The common people say *they are snared by the Devil*. And now I can say that I have been snared by the Devil, too.

Nous sommes en mesure maintenant de répondre aux questions que nous nous posions au début de cette section, et que je rappelle : comment expliquer la relation de paraphrase entre le clivage en français : *c'est le malin qui a tout embrouillé*, et le passif en anglais : *they are snared by the devil* ? Comment rendre compte de ce que l'énoncé clivé du français *c'est le Malin qui a tout embrouillé* se prolonge d'un énoncé au passif : *Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin*, qui semble lui être parallèle, comme le signale le SP *moi aussi*,

<sup>1</sup> Que la rhématisation du SP complément d'agent est secondaire se vérifie de ce que ce SP, dans de nombreuses occurrences de passif, n'est pas réalisé, comme p. ex. dans ce titre d'article :

(8) Emile Louis *a été condamné* à la réclusion criminelle à perpétuité. (*Midi Libre*, 3. 12. 2004)

<sup>2</sup> Par ailleurs, dans l'enchaînement textuel, l'interprétation du pronom *ce* changerait : dans le clivage, le pronom *ce* peut être analysé comme la partie déictique de la particule complexe *c'est ...qu-* qui permet de désigner un élément comme le plus informatif eu égard au domaine des connaissances partagées. En revanche, dans *c'était l'office qui était célébré par un jeune moine*, le rôle du pronom *ce* consisterait à représenter anaphoriquement le segment précédent, à savoir l'énoncé *le soir les moines firent entendre le chant harmonieux*.

<sup>3</sup> Ce que confirme le fait que l'occurrence apparaît comme mieux formée si l'on remplace l'imparfait du verbe *être* par le présent, caractéristique de la rhématisation dialogique : *c'est par un jeune moine que l'office était célébré*.

comme le parallélisme des structures syntaxiques *les gens du peuple disent / je peux dire* ? Si le français peut user du clivage là où l'anglais use du passif<sup>1</sup>, c'est que les deux tours permettent de conjointre les contraintes de la syntaxe intraphrastique et celles de l'enchaînement interphrastique. Si le passif peut s'utiliser à la suite d'un clivage pour développer un parallèle, c'est que les deux tours proposent (différemment) un même type de compromis entre les deux ordres d'exigence.

Au point où nous en sommes de notre analyse, nous pouvons rendre compte de ce que clivage et passif puissent se présenter comme des équivalents traductifs dans certains cas, mais non de ce qu'ils ne le puissent que difficilement dans d'autres. C'est ce qu'il nous faut maintenant expliquer.

## 2.2. Clivage, passif, et dialogisme

Reprenons la double occurrence de clivage fortement dialogique (6) :

(6b) Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *C'était à moi qu'il criait cela. C'était moi qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*, car Myzdral et Hopek ne pouvaient bouger, chacun étant assis à califourchon sur un témoin (Gombrowicz, *Ferdydurke*).

Nous avons vu que le clivage réalisait fortement ici la potentialité dialogique de la rhématisation, ce qui se traduisait par le fait que l'on pouvait parfaitement faire précéder ce tour de « contrairement à ce que je / tu/ on / peux / peut penser, c'était à moi que [...] ». Ces occurrences de clivage peuvent-elles être remplacées par le passif ? Ne considérons que la seconde, dans la mesure où la première pose des problèmes spécifiques :

(6b') Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *le mouchoir devait être enfoncé par moi en guise de bâillon*.

L'énoncé apparaît difficile, voire incorrect<sup>2</sup>. Qu'est-ce qui peut rendre compte de cette substitution ici problématique du passif au clivage, alors qu'elle est ailleurs (occurrence 7) parfaitement possible ? En (7), le clivage réalise une rhématisation simple, et il est remplaçable par un passif ; en (6), le clivage réalise une rhématisation dialogique contrastive et responsive et il est difficilement remplaçable par un passif. J'en conclus que ce qui entrave le passif en (6), c'est la dimension dialogique. Ce que les analyses du clivage en termes de rhématisation du SN extrait et du passif en termes de thématization du SN sujet permettent d'expliquer :

- nous avons vu que le rhème était potentiellement dialogique, dimension que le clivage, en tant que rhématisation, pouvait, en fonction du contexte, exploiter (ex. (6), (7) ou ne pas exploiter (ex. (5)).

- nous avons vu que le passif réalisait principalement une opération de thématization. Or le thème, lorsqu'il s'agit d'un SN (voir *infra* 3.2.), a une potentialité dialogique bien moins forte. S'il peut correspondre, en contexte dialogal, à la reprise d'un SN dans le tour de parole d'un autre locuteur, il consiste le plus souvent, et cela systématiquement en contexte monologal, à reprendre un élément de l'énoncé précédent du même énonciateur.

Ce qui explique que le passif pourra être l'équivalent du clivage quand celui-ci n'exploite pas la dimension dialogique de la rhématisation qu'il opère (occurrence (5)) ; qu'il le pourra beaucoup moins lorsque le clivage exploite la dimension dialogique de la rhématisation qu'il effectue (occurrence (6)).

On pourrait en rester là et proposer la conclusion suivante : le passif, à la différence du clivage, n'est pas un marqueur dialogique, ce qu'on aurait pu induire du fait qu'il est parfois en relation de paraphrase avec lui. Cette équivalence épisodique, comme cette fréquente difficulté à remplacer le clivage par le passif, tiennent à ce que les deux tours réalisent un compromis entre raisons de syntaxe intraphrastique et raisons d'enchaînement interphrastique, mais à partir d'opérations différentes : de thématization pour le passif, de rhématisation pour le clivage. Lorsque le clivage actualise la potentialité dialogique contrastive du rhème, alors le passif ne peut pas le remplacer car la thématization qu'il réalise est étrangère au dialogisme contrastif.

<sup>1</sup> Notons d'ailleurs que le français aurait pu user également du passif : *les gens du peuple disent qu'ils ont été égarés par le Malin*.

<sup>2</sup> Difficulté du passif ne tenant pas ici au fait que le complément d'agent est un pronom personnel. Le tour serait tout aussi maladroit avec un SN :

(6b)'' ? Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *Le mouchoir devait être enfoncé par Myzdral en guise de bâillon*.

Ce serait cependant simplifier quelque peu la réalité des faits. Si effectivement le passif est réticent à l'expression du dialogisme contrastif, ce qui se manifeste par le fait qu'il remplace facilement un clivage à rhématisation simple, plus difficilement un clivage à rhématisation dialogique, pour autant il n'est pas totalement allergique à ce dernier. Reprenons (7) :

(7b) - Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin (Tchekhov, *La dame au petit chien*).

(7c) "Do believe me, I implore you to believe me," she said. "I love all that is honest and pure in life, vice is revolting to me, I don't know what I'm doing. The common people say *they are snared by the Devil*. And now I can say that I have been snared by the Devil, too.

Nous avons analysé *c'est le Malin qui a tout embrouillé* comme un clivage à rhématisation simple, ce qui rend compte du fait qu'il a pour équivalent traductif en anglais un passif (*they are snared by the devil*), et qu'en français la phrase se prolonge par un passif (*j'ai été égarée par le Malin*). Il nous faut compléter notre interprétation : il semble qu'on puisse entendre ici, de la part de la femme qui vient de commettre l'adultère, comme une disculpation. Et l'on peut parfaitement faire précéder (ou suivre) l'énoncé passif *j'ai été égarée par le malin*, par *contrairement à ce que dit / pense x* :

(7b') Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que, *contrairement à ce que vous pouvez penser, j'ai été égarée par le Malin*.

L'énoncé au passif semble donc à même de faire entendre un « écho » (Bakhtine 1952/1979/1984 : 298) dialogique, certes faible, à savoir un énoncé sous-entendu, d'un autre énonciateur e1 (qui peut correspondre à l'interlocuteur-amant de la jeune femme), auquel il s'oppose, et que nous pouvons hypothétiquement reconstruire comme :

[e] : vos désirs vous ont égarée

Ce que j'explique par le fait que le passif, s'il réalise *principalement* la thématization du SN sujet, réalise *secondairement* la rhématisation du SP complément d'agent (lorsque celui-ci est exprimé bien sûr). Et c'est me semble-t-il, cette opération, que le passif réalise à titre secondaire, qui lui permet, le cas échéant, d'être un marqueur faible de dialogisme.

Cette seconde hypothèse, qui fait du passif un marqueur faible de dialogisme, permet de rendre compte des deux faits suivants, apparemment contradictoires :

- Plus le dialogisme contrastif du clivage est fort, moins naturel apparaît son équivalent passif. Nous l'avons vu pour (6) que je rappelle :

(6b) Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *C'était à moi qu'il criait cela. C'était moi qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*, car Myzdral et Hopek ne pouvaient bouger, chacun étant assis à califourchon sur un témoin (Gombrowicz, *Ferdydurke*).

(6b') ?Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *le mouchoir devait être enfoncé par moi en guise de bâillon*.

- Il suffit, dans les cas comme celui-ci, de faire précéder (ou suivre) le SP complément d'agent, d'un SP nié (*non par x*), pour améliorer considérablement l'énoncé :

(6b'') Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *le mouchoir devait être enfoncé non par Myzdral et Hopek qui ne pouvaient bouger, mais par moi*.

Et de fait on trouve couramment des occurrences dans lesquelles le complément d'agent *par y* est suivi du même type de SP nié (*non par x*) :



(9) D'après une étude récente de Bernard Lahire (*La Culture des individus, La Découverte*), il apparaît que le karaoké est prisé par les cadres, et non par les classes populaires comme on aurait pu le croire. (Midi libre)

Le passif pourrait fort bien être remplacé par le clivage, notamment en faisant du SP complément d'agent le sujet :

(9') D'après une étude récente de Bernard Lahire (*La Culture des individus, La Découverte*), il apparaît que ce sont *les cadres* qui prisent le Karaoké, et *non les classes populaires* comme on aurait pu le croire.

En (9), l'énoncé [E] *le karaoké est prisé par les cadres* laisse entendre un énoncé [e] auquel il s'oppose, *le karaoké est prisé par les classes populaires*, comme le signale la négation *et non par les classes populaires*<sup>1</sup>. Ce que l'on peut expliquer ainsi : le passif, parce qu'il réalise une opération de rhématisation secondairement, a besoin pour porter un contraste dialogique fort d'un concours extérieur, dans le cas présent le SP dialogique *non par x*.

Au terme de ce développement, nous pouvons résumer les relations entre les deux tours du clivage et du passif ainsi : (i) ils réalisent tous deux un compromis, certes différent, entre raisons intraphrastiques et raisons interphrastiques ; (ii) ce compromis prend principalement la forme d'une rhématisation dans le cas du clivage, d'une thématization dans le cas du passif, ce qui rend compte du fait que le clivage exploite fréquemment la potentialité dialogique du rhème, et apparaît le plus souvent comme un marqueur dialogique, à la différence du passif ; (iii) cependant le passif, parce qu'il réalise, de façon secondaire, une rhématisation du complément d'agent, est apte à exprimer un contraste dialogique faible (ex. 7), ou fort s'il est aidé par un autre marqueur dialogique, la négation (*non par x*) (ex. 9). L'équivalence traductive partielle de ces deux tours tient à ces facteurs.

Parce qu'il consiste en une rhématisation, et que donc en tant que tel il peut exploiter la potentialité dialogique du rhème, le clivage est un marqueur dialogique fort ; parce qu'il n'opère que secondairement une rhématisation, le passif est un marqueur dialogique faible.

### 3. Clivage, tour *si z, (ce n'est pas x), c'est y*

#### 3. 1. L'équivalence des tours

Le tour *si z, ce n'est pas x, c'est y* peut être mis en relation avec la clivée complexe *ce n'est pas x qu- z, c'est (mais) y* (occurrences 10 et 11) ; comme le tour *si z, c'est y*, avec la clivée simple *c'est y que z* (occurrence 12, 13).

#### (10a) -Vy i medicinu otritsaete.

-Da. Ona byla by nuæna tol'ko dlja izuchenija boleznej, kak javlenij prirody, a ne dlja lechenija ix. *Esli uæ lechit', to ne bolezni, a prichiny ix*. Ustanite glavnuju prichinu-fizicheskij trud, i togda ne budet boleznej. (Tchekhov, *Maison à mezzanine*).

Esli                    uze        lechit', to                    ne bolezni,            a        prichiny

(/connecteur/si/particule/déjà/verbe/soigner/pronom/ce/nég./ne/nom/maladies/connecteur/mais/nom/causes

ix.

/pronom/leurs)

#### (10b) - Vous rejetez aussi la médecine.

- Oui. On en aurait besoin uniquement pour étudier les maladies en tant que phénomènes naturels, et non pour les soigner. *Si l'on doit soigner quelque chose, ce n'est pas la maladie mais sa cause.*

<sup>1</sup> Et comme le confirme le fait que le pronom *le* de la subordonnée *comme on aurait pu le croire* anaphorise l'énoncé présupposé [e] : *on aurait pu croire que le karaoké était prisé par les classes populaires.*

(11a) En elles (les nymphes), la lumière de l'été se fait chair, et c'est pourquoi leur vue dispense le vertige et la stupeur. Elles ne sortent qu'à l'heure tragique de midi ; elles sont comme immergées dans le mystère du plein jour. *Si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste, ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles* ; ces fées vraiment fatales sont belles, nues, rafraîchissantes et néfastes comme l'eau où l'on boit les germes de la fièvre. (Yourcenar, *Nouvelles orientales*)

Les énoncés *Si l'on doit soigner quelque chose, ce n'est pas la maladie mais sa cause* en (10), *Si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste, ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles* en (11) peuvent aisément être transformée en phrases clivées complexes<sup>1</sup> :

(10a)' ce n'est pas la maladie que l'on doit soigner mais sa cause  
(11a)' Ce n'est pas contre le soleil que les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste, c'est / mais contre elles.

Les deux tours réalisent une rhématisation fortement dialogique de l'élément *y* (*sa cause* en (10), *contre elles* en (11)), explicitement opposé du fait de la négation à l'élément *x* (*la maladie* en (10), *contre le soleil* en (11)) ; ils laissent tous deux entendre un autre énoncé [e], auquel ils s'opposent dialogiquement, et qu'il est possible de reconstruire :

(10) [e] on doit soigner la maladie  
(11) [e] les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste contre le soleil.

Mais ils proposent un traitement syntaxiquement différent de l'élément thématique *z* (*l'on doit soigner quelque chose, les paysans barricadent les portes de leurs maisons contre quelque chose avant de s'allonger pour la sieste*) :

- dans le clivage, *z* est intégré à la relative thématique *que z* (*que l'on doit soigner, que les paysans barricadent [...]*) et ne peut que suivre *c'est y*, dans la mesure où *y* fonctionne comme l'antécédent du « relateur omnifonctionnel » *que* (Le Goffic 1993 : 223) ;

- dans le tour *si z, c'est non x mais y*, l'élément thématique *z* est enchâssé dans une subordonnée circonstancielle d'hypothèse (*si l'on doit soigner quelque chose, si les paysans barricadent [...]*), en tant que telle mobile, mais qui de fait ne se présente guère qu'en position initiale.

La relation d'équivalence entre les deux tours est identique lorsque l'élément contrastif *non x* n'est pas explicité :

(12) (interaction orale : une petite fille (A) vient de tomber et pleurniche, son frère (B) la console)

A – je fais que tomber  
B – pleure pas / regarde il y a tes jouets qui traînent partout / *si tu tombes, c'est à cause de tes jouets il faut ranger un peu*

(13) (interaction orale entre une mère (A) et son fils (B))

A – viens pas te plaindre après  
B – ah ! je me plains moi ! *s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi*

On peut remplacer sans problème *si z, c'est y* (*si tu tombes, c'est à cause de tes jouets ; s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi*) par une clivée simple<sup>2</sup> :

(12') *c'est à cause de tes jouets que tu tombes*

<sup>1</sup> Je ne développe pas ici les restrictions, d'ordre syntaxique, qui dans quelques cas s'opposent à cette équivalence.

<sup>2</sup> Comme pour le clivage complexe (note précédente), l'équivalence entre les deux tours, dans quelques cas, ne peut être établie, pour des raisons syntaxiques.

(13') c'est toi qui te plains

Comme précédemment, le clivage comme le tour *si z, c'est y* laissent entendre un énoncé [e] auquel ils s'opposent implicitement, et que l'on peut reconstruire comme :

(12) [e] tu tombes à cause de *x*

(13) [e] *x* se plaint

Pareillement, l'élément *z*, à savoir *tu tombes* en (12), et *x se plaint* en (13), en seconde position dans le clivage ([...] *que tu tombes*, [...] *qui te plains*) est en tête de phrase dans le tour *si z, c'est y* : *si tu tombes, c'est [...]*. Soulignons que dans (12) et (13), la thématique de l'élément *z* est, du fait que l'exemple est emprunté à l'oral, explicite : (*si*) *tu tombes* est une reprise par le locuteur B de *je fais que tomber*, du locuteur A ; *s'il y en a un qui se plaint* est une reprise de l'énoncé-écho *je me plains !*, qui lui-même reprenait dialogiquement *viens pas te plaindre après* du locuteur A.

Ajoutons que si la subordonnée d'hypothèse *si z* se présente dans ces quatre occurrences (et d'ailleurs dans toutes les occurrences de notre corpus) en tête de phrase, sa postposition, plus que difficile pour (10) et (13)<sup>1</sup>, semble possible en (11) et (12)<sup>2</sup> :

(10'') ? On en aurait besoin uniquement pour étudier les maladies en tant que phénomènes naturels, et non pour les soigner. *Ce n'est pas la maladie mais sa cause, si l'on doit soigner quelque chose.*

(11'') *ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles, si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste.*

(12'') c'est à cause de tes jouets si tu tombes

(13'') ? ah ! je me plains moi ! c'est bien toi, *s'il y en a un qui se plaint*<sup>3</sup>

Cependant il convient de noter que la postposition, même dans les énoncés où elle est possible comme en (11'') et (12''), apparaît comme bien moins naturelle que l'antéposition ((11), (12)). Ce dont il nous faut maintenant rendre compte.

### 3.2. Les raisons de l'antéposition de *si z* dans *si z, (c'est non x), c'est y*

Pourquoi *si z* tend-il très fortement à être en position initiale dans le tour *si z, c'est y*, alors que la subordonnée d'hypothèse, en général, dispose d'un placement plus libre, dans la mesure où, si elle est fréquemment antéposée (*si P, Q* : *si j'avais les yeux verts, je ressemblerais à Vittorio Gassman*), elle peut être facilement postposée (*Q, si P* : *je ressemblerais à Vittorio Gassman, si j'avais les yeux verts*) ? J'évoquerai trois explications : l'ordre thème / rhème, l'identification, le dialogisme.

<sup>1</sup> Difficulté qui tient à ce que dans ce cas, l'extraction porte sur un actant de la valence du verbe, qui oblige alors à dégager une case indéfinie (*quelque chose, un*).

<sup>2</sup> Le Goffic note que l'énoncé *si nous sommes réunis ici, ce n'est pas le fait du hasard*, peut se présenter selon l'ordre inverse : *ce n'est pas le fait du hasard si nous sommes réunis ici* (1993 : 409).

<sup>3</sup> Différence de comportement que corrobore le test suivant : les énoncés (10'') et (13'') dans lesquels la postposition de *si z* fait problème, deviennent acceptables si l'on fait suivre *c'est y* de *que z* :

(10''') *Ce n'est pas la maladie mais sa cause que l'on doit soigner, si l'on doit soigner quelque chose.*

(13''') ah ! je me plains moi ! *c'est bien toi qui te plains, s'il y en a un qui se plaint.*

Cet ajout de *que z* est impossible pour (11'') et (12'') :

(11''') ?? *ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles, que les paysans barricadent les portes de leurs maisons, si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste.*

(12'') ?? *c'est à cause de tes jouets que tu tombes, si tu tombes.*

**1. Ordre thème / rhème.** On peut mettre en relation la place frontale de *si z* avec le caractère thématique de l'élément *z* : *z* étant le thème de l'énoncé *si z, c'est y*, la subordonnée *si z* tendrait à être antéposée pour reconduire l'ordre préférentiel thème / rhème. De ce point de vue, on pourrait rapprocher le tour *si z, c'est y* du pseudo-clivage (*ce que z, c'est y*), avec lequel d'ailleurs il peut être mis en équivalence (en fonction du groupe sur lequel porte l'extraction). Soit, en reprenant les exemples précédents :

- (10'') ce que l'on doit soigner, ce n'est pas la maladie mais sa cause.
- (11'') ? ce contre quoi les paysans barricadent leurs portes, ce n'est pas le soleil, c'est elles.
- (12'') ? ce à cause de quoi tu tombes, c'est tes jouets.
- (13'') celui qui se plaint, c'est toi.

L'opération de pseudo-clivage, difficile en (11'') et (12'') parce que l'extraction porte sur un circonstant, est parfaitement possible pour (10'') et (13'') (l'extraction porte respectivement sur le COD et le sujet de la phrase correspondante sans clivage).

A l'inverse du clivage qui présente l'ordre rhème / thème, le tour *si z, c'est (non x), mais y*, placerait préférentiellement l'élément *si z* initialement, pour réaliser, comme dans les cas de pseudo-clivage, l'ordre thème / rhème.

Cette première explication, si elle est fondée, ne me paraît pas cependant déterminante. Dans les tours *si P, Q (si j'avais les yeux verts, je ressemblerais à Vittorio Gassman)*, l'élément *P* est également le plus souvent thématique, ce qui n'empêche pas que l'on puisse trouver, certes moins fréquemment, l'ordre *Q, si P (je ressemblerais à Vittorio Gassman, si j'avais les yeux verts)*.

**2. Identification.** Le clivage, que nous avons analysé comme rhématisation, effectue une opération d'identification<sup>1</sup> (Nowakowska 2002) : l'élément *y* est présenté comme identifiant une donnée indéterminée de la présupposition contenue par la partie *qu- z*. Dans un énoncé comme *c'est toi qui te plains*, l'élément *qu- z (qui te plains)* contient la présupposition *quelqu'un se plaint* ; et le focus introduit par *c'est* identifie la donnée indéterminée (*quelqu'un ou quelque chose*) de la présupposition : c'est en ce sens que l'élément extrait *toi* peut être considéré comme rhème, car il constitue l'apport informatif essentiel. La présupposition, dans le tour *si z, c'est y*, à savoir *s'il y en a un qui se plaint, c'est toi*, est d'une part explicitée, et d'autre part enchâssée dans une hypothèse. Or il est difficile d'identifier préalablement un argument de la valence verbale, grâce à la particule *c'est (c'est toi)*, et de le mettre en doute ou de le concéder, par la suite au moyen de *si : ?c'est toi, s'il y en a un qui se plaint*. En revanche, il est tout à fait possible de mettre d'abord en hypothèse une structure avec un indéfini, et d'effectuer ensuite une identification qui vient saturer la place posée par l'indéfini : *s'il y en a un qui se plaint, c'est toi*. Cette explication nous semble beaucoup plus déterminante que la précédente : lorsque la donnée indéterminée de la présupposition dans l'élément *z* concerne l'actant 1 ou l'actant 2 de la valence verbale (le sujet en 13 : *quelqu'un se plaint*, le COD en 10 : *on doit soigner quelque chose*), la postposition de *si z* est quasiment impossible :

- (10'') ?Ce n'est pas la maladie mais sa cause, si l'on doit soigner quelque chose.
- (13'') ?ah ! je me plains moi ! c'est bien toi, s'il y en a un qui se plaint.

Lorsque la donnée indéterminée de la présupposition porte sur un circonstant (*les paysans barricadent les portes de leurs maisons contre quelque chose* en (11), *tu tombes à cause de quelque chose* en (12), alors la postposition est possible :

- (11'') ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles, si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste.
- (12'') c'est à cause de tes jouets si tu tombes

Ce second élément explicatif, l'identification, s'il permet de rendre compte de la possibilité de postposition de *si z* dans certains cas, de sa quasi-impossibilité dans d'autres, ne nous dit cependant pas pourquoi, dans les occurrences effectivement réalisées, on ne trouve *si z* qu'en position frontale.

**3. Dialogisme.** On peut considérer que la place initiale de l'élément *si z* dans *si z c'est y*, tient principalement à des raisons dialogiques. Je m'appuie pour développer ce point sur les réflexions de Danon-Boileau et al. (1991 : 112-114). Ces auteurs font la démonstration que la thématisation d'une proposition en tête de phrase a pour effet

<sup>1</sup> Cf. Moreau (1976) et Nølke (1983).

de la rendre dialogique, ce qu'ils illustrent notamment par l'ordre des propositions dans les structures concessives en *bien que* :

- la concession étant une structure dans laquelle « la première proposition exprime un accord partiel entre énonciateur et co-énonciateur sur le mode du dialogisme « thématique », tandis que la seconde proposition est celle où la divergence se fait jour sur le mode rhématique et monologique » (p. 113), l'ordre canonique des propositions sera *bien que P, Q* : « bien que j'aime le vin, je prendrai de la bière ».

- l'ordre *Q, bien que P*, (« Sa chambre qu'on appelle Chambre des Girondins, bien que les Girondins séjournèrent seulement dans la caserne aujourd'hui démolie » (Lenôtre, exemple cité par Danon-Boileau et *al.*, p. 114) a pour effet qu'« aucune des deux propositions ne peut constituer une assertion dialogique supportée conjointement par l'énonciateur et le co-énonciateur, et que la tournure s'infléchit, au point que le terme même de concession devient quelque peu fallacieux » (1991 : 113). Et que le subjonctif tend tout naturellement à céder la place à l'indicatif (*séjournèrent*).

C'est ce type de phénomène dialogique qui rend compte de l'antéposition de *si z* dans le tour que nous étudions. La structure *c'est y*, nous l'avons dit, en rhématisant *y*, tend conjointement mais secondairement à thématiser *z*. Cette thématisation de *z*, qui dans le clivage canonique *c'est y qu-z*, ne se manifeste guère dans la mesure où la syntaxe phrastique oblige *qu-z* à être postposé à *c'est y*, peut au contraire pleinement s'exprimer lorsque *z* est enchâssé sous *si (si z)*, ce qui lui donne, en tant que subordonnée circonstancielle, plus d'autonomie syntaxique. L'élément *si z* tend à être antéposé, et il tendra même d'autant plus à l'antéposition que dans cette position il peut faire entendre une autre *voix* : celle d'un autre énonciateur *e1*, avec lequel il s'accorde d'autant mieux sur le thème, qu'il se montre en désaccord avec lui sur le rhème. Cette dimension dialogique de la thématisation est particulièrement nette dans les deux exemples conversationnels. Reprenons seulement (13) :

(13) (interaction orale entre une mère (A) et son fils (B))

A – viens pas te plaindre après

B – ah ! je me plains moi ! *s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi*

*S'il y en a un qui se plaint*, comme je l'ai dit précédemment, reprend l'élément thématique *z (quelqu'un se plaint)* de l'énoncé-écho *je me plains !*, qui lui-même reprenait dialogiquement *viens pas te plaindre après* de l'interlocuteur. L'antéposition de *si z*, sinon obligatoire, du moins quasiment systématique, tient fondamentalement à la dimension dialogique du tour, sous la forme d'une convergence énonciative temporaire sur le thème (*z*), qui « désasserté » (Danon-Boileau et *al.* : p. 112) par *si* (ce que nous pouvons gloser, dans (13), par : *je suis d'accord avec toi qu'il y a (peut-être) quelqu'un qui se plaint*), prépare la divergence sur le rhème (*mais alors c'est toi (et non moi)*).

Après avoir expliqué les raisons dialogiques de l'antéposition de *si z* dans le tour *si z, c'est y*, nous pouvons revenir sur l'équivalence globale de ce tour avec le clivage, pour expliciter ce qui les distingue : le clivage opère une rhématisation, le plus souvent dialogique ; le tour *si z, c'est y*, réalise une thématisation *et* une rhématisation ; il est forcément dialogique et ceci de façon double : (i) le thème, lorsqu'il a une structure phrastique, est désigné comme pris en quelque sorte sur les lèvres de l'autre, afin d'en faire un élément consensuel : on s'accorde sur une partie de l'énoncé [e]. On pourrait proposer la même analyse pour le clivage canonique *c'est y (ce n'est pas x) qu-z*. Sauf que, avec l'antéposition de *si z*, le dialogisme du thème *z* est rendu beaucoup plus saillant, de par sa position et de par la « désassertion » qu'en opère *si* ; (ii) le rhème est dialogique, car il s'oppose explicitement ou implicitement à une partie de l'énoncé [e]. Ce qui rend compte de ce que le tour *si z, c'est y* peut être un équivalent du clivage, pour autant que celui-ci soit dialogique. Il apparaît en effet que le clivage de l'occurrence (5b), que nous avons analysé comme n'exploitant pas la possibilité dialogique de la rhématisation :

(5b) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*.

ne peut guère être remplacé par le tour *si z, c'est y* :

(5b') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré. ??*Si quelqu'un officiait, c'était un jeune moine à barbe noire*.

## Conclusion

Bakhtine posait que « les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées » (1952/1979/1984: 299). Dans le vaste ensemble que forment les marques syntaxiques du

dialogisme, je me suis intéressée à un microphénomène : la façon dont, par comparaison avec le clivage, le passif ainsi que le tour *si z, c'est y* signifient explicitement ou laissent entendre implicitement la voix d'un autre énonciateur que celle de l'énonciateur principal. Il apparaît que :

- le clivage est dialogique en ce qu'il consiste en une rhématisation qui exploite fréquemment les potentialités dialogiques du rhème ;

- le passif est moins dialogique que le clivage, car il réalise une opération de thématization (portant sur un SN) non dialogique, et secondairement une opération de rhématisation ;

- le tour *si z, c'est y* est plus dialogique que le clivage canonique, car il réalise une double opération dialogique : de thématization (portant sur un élément à structure phrastique) *et* de rhématisation.

Ces rapports contraires à la dimension dialogique rendent compte de ce que (i) moins un clivage est dialogique, plus facile est son équivalence avec un passif, et plus difficile son équivalence avec *si z, c'est y* ; (ii) plus un clivage est dialogique, plus difficile est son équivalence avec le passif, et plus facile son équivalence avec *si z, c'est y*.

Par ailleurs nous n'avons pas cessé de rencontrer les notions textuelles de thème et de rhème, de thématization et de rhématisation. Sans prétendre traiter de cette question vaste et importante, nous pouvons faire l'hypothèse que thème et rhème sont tous deux potentiellement dialogiques, de façon fort différente : le rhème en ce que, « apportant du nouveau », il peut facilement devenir contrastif et donc faire entendre implicitement ou explicitement une autre *voix* à laquelle il s'oppose ; le thème, en ce que « rappelant du connu », il peut, lorsqu'il a structure phrastique, rapporter une autre voix avec laquelle il s'accorde, au moins partiellement.

Dialogisme de l'accord partiel avec un autre énoncé pour le thème, dialogisme du désaccord avec un autre énoncé pour le rhème : thème et rhème sont des lieux textuels qui peuvent être investis par les deux rapports dialogiques *et* dialogaux fondamentaux de tout discours, à savoir la convergence et la divergence.

## ***Indications bibliographiques***

- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1952/1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bally, C., 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Bres J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in J. Bres, R. Legrand, F. Madray et P. Siblot (éds.) *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling, Université Paul-Valéry, 191-212.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*, XX, 2, 71-86.
- Bres J., 2005a, « Savoir de quoi on parle : *dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie...* », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Acte du colloque de Cerisy, à paraître.
- Bres J., 2005b, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé », in P. Haillet et Karmaoui G. (éd.), *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, à paraître.
- Bres J. et A. Nowakowska, 2005, « Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques*, à paraître.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Danon-Boileau L., Meunier A., Morel M. -A., Tournadre N., 1991, « Intégration discursive et intégration syntaxique », *Langages* 104, 111-128.
- Détrie C., Siblot P. et Verine B. (éds.), (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.
- Gaetone D., 1998, *Le passif en français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.

- Moirand S., 2002, « Dialogisme », in Charaudeau P. et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 175-178.
- Moreau M.-L., 1976, *C'est... Etude de syntaxe transformationnelle*, Université de Mons.
- Nowakowska A., 2002, « La prédication dans les phrases clivées », in Leroy S. et Nowakowska A. (éd.), *Aspects de la prédication, Actes du colloque Jeunes Chercheurs 23-24 mars 2001*, Montpellier : Publication Montpellier III col. Langue et Praxis, 233-247.
- Nowakowska A. 2004, « La production de la phrase clivée (c'est y qu-z) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques*, (sous presse).
- Nowakowska A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (3-9 sept. 2004), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (à paraître).
- Nølke H., 1983, « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne », *Modèles linguistiques*, V, 1, 117-140.
- Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C., 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.

### Sources des exemples cités :

- Gombrowicz W., 1989, *Ferdydurke*, Warszawa : Wydawnictwo Literackie
- Gombrowicz W., 1973, *Ferdydurke*, Paris : Editions 10/8
- Gombrowicz W., 1979, *Ferdydurke*, New York : Marion Boyars.
- Cexov A. P., 1995, *Povesti i rasskazy*, Booking International Paris.
- Czechow A., 1985, *Nowele i opowiadani*, Czytelnik.
- Chekhov A., 1979, *Short Stories*, W. W. Norton & Company, New York.
- Tchékhov A., 1971, *Récits (1892-1903)*, in *Œuvres*, t. III, Gallimard.
- Yourcenar M., 1978, *Nouvelles Orientales*. Paris, Gallimard.
- Yourcenar M., 1988, *Opowiesci Wschodnie*. Warszawa, PIW.
- Yourcenar M., 1985, *Oriental Tales*. London, Aidan Ellis Publishing.
- Yourcenar M., 2000, *Vostocnyie Novelly*. Sankt-Peterburg, Amfora.

*Le Monde*

*Midi Libre*

### Article 3

1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques XX*, 2, Jacques Bres

*Praxiling*

UPRES-A 5475 : *Discours, textualité et production de sens*  
Montpellier III

L'expression d'un énoncé est toujours, à des degrés divers, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui. Les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées et, jusqu'à présent, elles n'ont jamais été étudiées (Bakhtine 1979/1984, p. 299).

### Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme

Un des concepts essentiels de l'analyse de discours en France autour des années 70 est assurément celui d'*interdiscours*, dont une approche historique devra analyser la place,

l'économie, les espoirs dont il était porteur, les déconvenues dont il a été le lieu... Tel ne sera pas l'objet de la présente communication qui fait travailler pratiquement un concept venu de l'horizon théorique à la fois proche et lointain des recherches bakhtiniennes<sup>1</sup> : le *dialogisme*.

Selon Bakhtine, la réalité langagière de la langue en discours, c'est le dialogue sous sa double forme de (i) dialogue *externe* ou dimension *dialogale*, que marque l'alternance des tours de parole référés à des énonciateurs différents et de (ii) dialogue *interne*, ou dimension *dialogique*, que réalisent tant les genres monologiques que les genres dialogaux. Le dialogisme est cette dimension constitutive qui tient à ce que le discours ne peut pas ne pas se réaliser dans un dialogue implicite avec d'autres discours et ce doublement<sup>2</sup>, *interdiscursivement* et *interlocutivement* : « Se constituant dans l'atmosphère du déjà-dit, le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue » (1934/1978, p. 103). Tout énoncé apparaît dans sa (joyeuse) incomplétude comme hétérogénéité énonciative, qui fait signe vers d'autres énoncés et invite à le replacer dans les dialogues internes (et, pour les genres dialogaux, externes) qui président à sa production, et peuvent seuls rendre compte de sa structure.

Si la production discursive se réalise dans la rencontre des discours autres sur le même thème (dialogisme interdiscursif, mémoire) et du discours-réponse de l'énonciataire (dialogisme interlocutif, par anticipation), quelles sont les traces, au niveau du discours produit, de cette double interaction, qui seules peuvent permettre d'étudier linguistiquement le dialogisme ?

Lesdites traces sont nombreuses, leurs signifiants hétérogènes, leur mode d'être très variable (de l'explicite clairement marqué à l'implicite laissé à l'interprétation)<sup>3</sup>. J'en décrirai, de façon forcément superficielle, quelques-unes<sup>4</sup> — conditionnel, négation, comparaison, renchérissement, confirmation, concession, opposition, subordination — en appui sur un corpus d'articles de presse écrite dialogiques (*éditorial, point de vue, débats*).

Soit pour commencer, rapidement brossé, le cadre théorique suivant : reprenant à Bally (1934/1965, pp. 36-38) l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum* et la distinction entre *sujet modal* et *sujet parlant* (que je nommerai respectivement *énonciateur* et *locuteur*), je dirai que l'énonciateur (E1) modalise un dictum — le transformant de ce fait en un énoncé actualisé (E) — pour l'énonciataire (E2). J'appellerai dialogique un énoncé (ou fragment d'énoncé) dans lequel la modalisation de E1 s'applique à un dictum présenté comme ayant déjà statut d'énoncé (soit e), c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur, que je désigne par e1. Illustrons ce propos par l'analyse de l'énoncé E suivant (titre d'article) :

(1) Oui, la quête d'Aurore Brossard est légitime.

L'énonciateur E1 attribue l'assertion de l'énoncé e [la quête d'Aurore Brossard est légitime.] à un énonciateur e1 et se charge de la confirmer par l'adverbe *oui*. Le dialogisme est

---

<sup>1</sup> Je ne prends pas partie dans la querelle de paternité qui entoure certains textes. J'emploie le patronyme *Bakhtine* comme métonymie de *Cercle de Bakhtine*.

<sup>2</sup> Bakhtine pose un 3e type de dialogisme : « les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (Bakhtine 1963/1970 : 212). Je ne traiterai pas de cette dimension *autodialogique*.

<sup>3</sup> Certaines d'entre elles ont fait l'objet de description (notamment Ducrot 1984, Authier-Revuz 1992), dans des perspectives et des cadres théoriques différents des miens.

<sup>4</sup> Cet article fait partie d'un travail sur le thème de *L'autre en discours*, qui a donné matière à une première publication complémentaire de celle-ci (Bres 1998), dans laquelle se trouvent développés les cadres théoriques ainsi que l'analyse de certains marqueurs dialogiques (interrogation, extraction, détachement).



analysable comme dédoublement énonciatif — deux énoncés (E et e), deux énonciateurs (E1 et e1), deux énonciataires (E2 et e2) et, au delà, deux systèmes de coordonnées spatio-temporelles — signifié (le plus souvent) par un marqueur de dialogisation (ici l'adverbe de confirmation *oui*). Précisons que le dédoublement énonciatif pose les éléments non pas à égalité mais hiérarchiquement, ce qu'essaie de noter la différence de caractères typographiques : E domine syntaxiquement e (enchâssement E(e)), comme E1 domine énonciativement e1 (E1(e1)). E1 et e1 peuvent être co-référentiels (E1 = e1, auto-dialogisme), être inclus l'un dans l'autre (E1  $\supset$  e1), ou référer à des entités différentes (E1  $\neq$  e1). Nous nous intéresserons ici à ce seul dernier cas.

## 1. Conditionnel

La grammaire traditionnelle parle de conditionnel *journalistique* pour l'emploi dialogique de cette forme verbale qui a notamment fait l'objet de plusieurs études convergentes avec la position que je développe (Adamson 1994, Vion 1994, Haillet 1995 et 1997). Soit :

(2) Ce genre musical (le rap) (...) ne *serait* rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales.

Le conditionnel dédouble l'instance énonciative en e1 à qui est attribué l'assertion [Ce genre musical (...) n'est rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales.] et E1 qui, du fait du conditionnel, est présenté citant cette assertion mais ne se prononçant pas sur sa valeur de vérité, ce qui peut produire des effets de sens variés selon le co(n)-texte : simple suspension de la validation, doute, rejet...

Comment expliquer que le conditionnel (forme simple aussi bien que forme composée) puisse réaliser un dédoublement énonciatif ? À la différence du futur qui s'appuie sur du présent (*ce ser-a*), en conquête de réalité, le conditionnel s'appuie sur la terminaison décadente de l'imparfait (*ce ser-ait*), en déprise de réalité. Le décalage temporel (présent > conditionnel), soit le passage de la conquête à la fuite de la réalité, vaut pour le décalage énonciatif E1 > e1<sup>1</sup>.

## 2. Négation

La linguistique contemporaine, en se passionnant pour les vertus dialogiques de cet outil (entre autres : Ducrot 1980, pp. 49-56, 1984, pp. 216-223, Berrendonner 1981, pp 54-58 : « négation polémique » ; Danon-Boileau 1987 : « négation modale »), retrouve — parfois sans le savoir — les analyses développées notamment par Bergson 1907 : « Si je dis "cette table n'est pas blanche" [...] ce n'est pas sur la table elle-même que je porte ce jugement, mais plutôt sur le jugement qui la déclarerait blanche » (*L'Evolution créatrice*, cité par Grevisse, *Le bon usage*, p. 127). Soit :

(3) Je *ne* détourne *pas* mon regard de la réalité.

L'énonciateur E1 met en scène un énonciateur e1 à qui il attribue l'assertion de l'énoncé positif [Vous détournez votre regard de la réalité.], énoncé auquel il s'oppose par la négation. En (3), le co-texte indique que e1 correspond à l'énonciataire E2. E1 vient de décrire autrement (que ne le fait le discours dominant) la banlieue : il répond par avance à l'objection de naïveté qui pourrait lui être opposée. Le dédoublement énonciatif produit par la négation dialogique se vérifie de ce que (3) est paraphrasable par (3a) :

---

<sup>1</sup> Le conditionnel est en français le signifiant par lequel se réalise la catégorie du *médiatif* (cf. Guentcheva 1995).

(3a) *Je ne pense pas que* je détourne mon regard de la réalité.

qui sépare la modalisation négative de E1 (proposition principale) de l'assertion positive de e1 (subordonnée). Le fonctionnement réfutatif est parfois souligné par l'adverbe *non*, précédant l'énoncé négatif, qui introduit une marque de dialogalité dans un texte monologal :

(4) *Non*, les jeunes de La Paillade *ne sont pas* tous des drogués et des voleurs.

L'identité de e1 est parfois précisée, notamment par le tour *contrairement à ce que dit X* :

(5) *Contrairement à ce qu'il* [El Kabbache] *écrit*, j'affirme qu'*aucun* de ces six animateurs *n'a* fait l'objet d'offres supérieures.

La présence de l'énoncé de e1 sous/dans celui de E1 s'explique parfois par :

— un autre marqueur dialogique (les guillemets en (6), le conditionnel en (7)) :

(6) Boris Elstine et ses proches collaborateurs (...) en envoyant l'armée en Tchétchénie, *ne se sont pas* inquiétés du "*maintien de l'intégrité de la Fédération de Russie*".

(7) Aujourd'hui en Russie, au pouvoir, il *n'y a pas* de réformateurs qui *seraient* dans l'erreur.

— un enchaînement co-textuel sur l'énoncé de e1 et non sur celui de E1 :

(8) L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne *ne sont pas* antagonistes. Il y a eu un temps où on pouvait l'affirmer. (...)

Le pronom *le* anaphorise l'énoncé positif de e1 : [L'intérêt de la France et l'intérêt de l'Allemagne sont antagonistes.], et non sa réfutation par E1.

Dans la négation, E1 nie l'énoncé de e1. Ce qui est affirmé au-delà peut rester dans l'implicite parce que facilement inférable ou être développé par le co-texte ultérieur. On note que cet élément, lorsqu'il est explicité, est fréquemment introduit par *mais*. Soit [...V<sub>neg</sub> + x mais y] :

(9) La liquidation de l'URSS *n'a pas* conduit à une amélioration du bien-être des Russes *mais* à leur paupérisation.

La rectification marquée par *mais* s'effectue, en relais de la négation qui précède, sur l'énoncé de e1, à savoir x.

La négation pose la relation E1/e1 comme agonale : E1 rejette comme fausse l'assertion de e1. Elle est l'outil parfait pour polémiquer avec l'autre.

Terminons ces remarques par la rapide description de deux tours négatifs :

— au-delà du tour précédent réalisé en (9), on trouve — la portée de la négation ne s'effectuant plus que sur le complément — la structure [... V + non x mais y] :

(10) Il est temps de tourner le dos, *non* à des règles dont nous nous sommes par trop écartés, *mais* à des pratiques qui les ont dévoyées.

Cet énoncé est analysable, du point de vue de la dynamique communicative, en thème [il est temps de tourner le dos] + rhème1 rejeté [non à des règles dont nous nous sommes par trop écartés] + rhème 2 posé [mais à des pratiques qui les ont dévoyées]. Le fonctionnement dialogique est ici plus complexe : l'énoncé de e1 correspond à : [Il est temps de tourner le dos à des règles dont nous nous sommes par trop écartés.] ; E1 le reprend pour s'accorder avec sa première partie (qui se trouve thématisée) et rejeter la seconde (x, rhème 1 rejeté). La voix de l'autre résonne doublement : E1 converge d'abord avec elle (sur le thème) pour mieux diverger ensuite d'elle (sur le rhème). On retrouve ce même mouvement dialogique avec l'extraction (Bres 1998).

— La négation restrictive (*ne... que*) pose d'intéressants problèmes de dialogisme qui ne semblent pas avoir arrêté les chercheurs. Soit :

(11) Quand l'existence [des migrants] est mise en question à sa racine, l'interprétation culturaliste [de leurs souffrances psychiques] *n'est qu'un* plâtre sur une blessure à vif.

Co-texte : l'énonciateur de l'article conteste le bien-fondé de l'"orthopédie ethnique" développée par un de ses collègues psychiatres pour traiter les blessures psychiques des migrants. Comparons (11) à :

(11a) l'interprétation culturaliste est un plâtre sur une blessure à vif.

(11b) l'interprétation culturaliste est *non* une thérapie efficace *mais* un plâtre sur une blessure à vif.

En (11a), assertion sans négation, les échos dialogiques ont disparu : plus d'e1 sous E1. En (11b), l'énoncé de e1 est mentionné (rhème non x). La négation restrictive (11) sert à rejeter, sans les mentionner mais en les convoquant dans le geste même de ce rejet, les rhèmes que différents énonciateurs e1 (le tiers à qui E1 s'oppose mais aussi peut-être l'énonciateur E2) ont proposé ou peuvent proposer. La restriction laisse entendre d'autres voix mais ne cite pas leur énoncé. Elle apparaît comme plus agonale que la négation en *ne... pas* : E1 ne prend même pas la peine de rapporter l'énoncé de e1<sup>1</sup>.

### 3. Comparaison par corrélation

Certains tours comparatifs, qui mettent en relation deux éléments argumentatifs, sont d'excellents candidats au marquage de l'altérité énonciative. Distinguons les comparaisons d'inégalité et d'égalité :

#### 3.1. Comparaisons d'inégalité

L'inégalité peut être de supériorité ou d'infériorité :

— comparaison de supériorité : [... plus/davantage x que y].

(12) La croissance britannique (...) relève *d'avantage* de son appartenance au monde anglo-américain (...) *que* de la valeur de sa monnaie.

Sur le thème [la croissance britannique relève de], E1 met en relation deux rhèmes x et y pour déclarer la supériorité de la pertinence argumentative du premier [son appartenance au monde anglo-américain], qu'il s'attribue, sur le second [la valeur de sa monnaie], qu'il attribue à e1.

---

<sup>1</sup> Autre fonctionnement dialogique de la négation restrictive : E1 sélectionne un seul rhème dans un ensemble d'au moins deux rhèmes prêté à e1.

— comparaison d'infériorité: [... moins x que y].

(13) La spécificité de l'époque actuelle réside *moins* dans la critique de la police *que* dans la façon dont celle-ci est formulée.

Sur le thème [la spécificité de l'époque actuelle réside dans], E1 met en relation deux rhèmes x et y pour déclarer l'infériorité de la pertinence argumentative du premier [la critique de la police] qu'il attribue à e1 sur le second [la façon dont celle-ci est formulée] qu'il s'attribue.

Comment rendre compte de ce chiasme énonciatif selon lequel dans la comparaison de supériorité E1 est inscrit sous x et e1 sous y, alors que, dans la comparaison d'infériorité, e1 est inscrit sous x et E1 sous y ? L'explication me semble relever non du linguistique mais du discursif : selon le principe de valorisation du même/dévalorisation de l'autre (Bres 1993 : 139), E1 s'inscrit sous l'argument de plus grande pertinence et inscrit l'autre (e1) sous l'argument de moindre pertinence<sup>1</sup>. Que se passe-t-il lorsque les deux arguments sont posés à égalité de pertinence ?

### 3.2. Comparaison d'égalité

Soit [autant x que y] :

(14) La rhétorique familiale se trouve *autant* dans la littérature de la Résistance *que* dans celle de Vichy.

Selon l'analyse précédente, on dira que, sur le thème [la rhétorique familiale se trouve], E1 met en relation deux rhèmes x et y pour déclarer l'égalité de la pertinence argumentative du premier (*dans la littérature de la Résistance*) et du second (*dans celle de Vichy*). Mais comment rendre compte ici de ce que E1 s'attribue x et attribue y à e1, dans la mesure où le principe de valorisation du même/dévalorisation de l'autre ne peut jouer puisque les deux rhèmes sont déclarés à égalité de pertinence ? La solution, en modification de l'analyse avancée jusqu'à présent, pourrait être la suivante : le terme comparé, x, est d'une rhématicité supérieure à celle du terme comparant, y, qui, en tant qu'étalon, fait partie du déjà dit<sup>2</sup>. Dans le cas de la comparaison d'égalité ou de supériorité, la parole de E1 en tant qu'elle prétend apporter du nouveau s'investit sous x, la parole de l'autre (e1) s'inscrivant en déjà dit (y), en accord avec la différence de rhématicité de x et de y<sup>3</sup>. Dans le cas de la comparaison

---

<sup>1</sup> Remarquons que l'inverse — l'inscription de E1 sous l'argument déclaré de moindre pertinence et l'inscription de e1 sous l'argument déclaré de plus grande pertinence — n'est possible qu'avec une forme verbale au passé qui introduit une distance énonciative (fragmentation de E1 en deux instances : autologisme), et réclame l'explicitation des sources énonciatives. Soit en modifiant (13) en (13a) :

(13a) La spécificité de l'époque actuelle réside *moins* dans la critique de la police comme je l'*ai affirmé*/ \*l'*affirme* que dans la façon dont celle-ci est formulée, comme le dit le ministre de l'intérieur.

Cette inversion du principe discursif de valorisation du même/dévalorisation de l'autre, théoriquement possible donc, n'est pas actualisée dans le corpus des 29 occurrences de comparaison d'inégalité recueilli, ce qui me semble significatif.

<sup>2</sup> Ce qui engage peut-être à reconsidérer la structure de ce type d'énoncé, qui serait non pas : Th + Rh (x) + Rh (y) mais Th + Rh (x) + Th (y).

<sup>3</sup> C'est également la prédication qui me semble expliquer la transformation de [... plus/davantage x que y] en [plus/davantage que y, x] :

(15) [...] jusqu'à devenir (le rap) *mieux* qu'un reflet, le véritable moyen d'expression d'une jeunesse multiraciale et multiculturelle.

d'infériorité, le principe de valorisation/dévalorisation s'avère plus fort que la différence de rhématicité de x et de y, et E1 s'inscrit sous y et inscrit e1 sous x.

Pour évaluer la façon dont la comparaison traite la parole de l'autre, rapprochons ce marqueur du tour négatif [...non x mais y]. Réécrivons l'énoncé comparatif (13) en énoncé négatif (13a) :

(13) La spécificité de l'époque actuelle réside *moins* dans la critique de la police *que* dans la façon dont celle-ci est formulée.

(13a) La spécificité de l'époque actuelle réside *non* dans la critique de la police *mais* dans la façon dont celle-ci est formulée.

Les deux tours mettent en relation x attribué à e1 et y attribué à E1 ; mais alors que la négation, selon la logique binaire du vrai ou faux (x et y sont présentés comme exclusifs), rejette sans appel la parole de l'autre, la comparaison, selon la logique scalaire du plus et du moins (x et y sont présentés comme non-exclusifs/compatibles), lui aménage une — petite — place. Figures différentes de l'autre dans la parole du même : tu/il a(s) tort et j'ai raison (négation) vs nous avons tous raison mais toi/lui moins que moi (comparaison d'infériorité) ; moi plus que toi/lui (comparaison de supériorité)...

#### 4. Renchérissement

À rapprocher des deux tours précédents pour leur façon de marquer l'altérité énonciative, les renchérissements de type : [...non/pas seulement x, (mais aussi) y].

(16) Non, l'Europe *n'est pas seulement* le bloc économique puissant qui pourrait aspirer à la primauté dans le monde, elle est *aussi* une pauvre chère vieille toute petite chose qui doit désormais protéger et revivifier ses diversités.

Sur le thème de [l'Europe est], E1 met en relation deux rhèmes x et y pour déclarer que la pertinence du premier [seulement le bloc économique puissant qui pourrait aspirer à la primauté dans le monde] qu'il attribue à e1 doit se compléter de la prise en compte du second [aussi une pauvre chère vieille toute petite chose...] qu'il s'attribue. Soyons plus précis encore et comparons ce tour avec la négation [... non x mais y]. Soit (16a) :

(16a) l'Europe est *non* le bloc économique puissant qui pourrait aspirer à la primauté dans le monde, *mais* une pauvre chère vieille toute petite chose.

La négation en *non* (ou *ne... pas*) réfute l'argument x [(l'Europe est) le bloc économique puissant qui pourrait aspirer à la primauté dans le monde.] ; la négation en *non seulement* nie non pas x mais l'assertion exceptive de x ; la réfutation porte uniquement sur *seulement*. De sorte que E1 s'accorde avec e1 sur x, le désaccord portant sur le fait que le thème (L'Europe) puisse avoir pour rhème le seul x, E1 affirmant que x doit être complété par y<sup>1</sup>.

L'attribution de x à e1 se vérifie dans les tours où l'autre est explicité :

(17) Les migrants ne sont pas seulement différents, *comme on voudrait le revendiquer pour eux*, ils sont également différents, universellement égaux aux autres..., aux hôtes.

---

L'élément rhématique x est placé en position finale, place la plus rhématisante en français.

<sup>1</sup> Il serait également intéressant de comparer, notamment du point de vue des effets de sens, le renchérissement et la comparaison d'égalité.

Comme la comparaison et à la différence de la négation, le renchérissement prend en considération la parole de l'autre pour lui faire une place ; mais alors que la comparaison évalue la pertinence de deux arguments sans les relier l'un à l'autre (l'argument de e1 apparaît simplement dans sa *moindre pertinence*), le renchérissement pose que x tire toute sa pertinence d'être complété de y (l'argument de e1 apparaît comme *partiel*). Façon d'intégrer la parole de l'autre pour mieux la dépasser, d'apparaître comme quelqu'un qui loin de s'opposer infantilement à elle, la dote d'un prolongement qui lui donne toute sa valeur. E1 ne reste pas au niveau de la structure argument-contre argument : il se met en une position haute en dépassant l'apparente contrariété des arguments pour les poser en une unité *dialectique* supérieure<sup>1</sup>.

## 5. Confirmation

E1 peut rejeter (négation), mettre en débat (interrogation), une assertion de e1 : il peut aussi la confirmer, notamment par des adverbes modaux comme *bien, évidemment, décidément, effectivement, sûrement, etc...*

(18) les difficultés qu'il [Juppé] a rencontrées dans la mise en œuvre de son plan [...] ont *bien* suscité des interrogations sur sa crédibilité.

(19) la coopération internationale est *sûrement* souhaitable, à condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses.

Sans entrer dans le détail du fonctionnement spécifique de chaque adverbe, je dirai que, dans ces occurrences, E1 vient ratifier l'assertion correspondante de e1, par ex. pour (18) : [les difficultés qu'il a rencontrées dans la mise en œuvre de son plan [...] ont suscité des interrogations sur sa crédibilité.]. Et ce, de différentes façons : dans (19) par ex., le mouvement de confirmation réalisé par *sûrement* se prolonge d'une réserve sous forme d'une condition posée [à *condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses*]. Nous voilà tout prêts du marqueur dialogique à l'étude duquel nous allons maintenant procéder : la concession.

## 6. Concession

Soit la structure prototypique [w, *bien sûr* x *mais* y]. Argumentativement, E1 asserte w, s'accorde temporairement avec l'assertion de x imputée à e1 qui pourrait venir en contradiction argumentative de w, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait être tirée de x en lui opposant y. L'énoncé x est dialogique. E1 en le concédant à e1 le lui attribue :

(20) Le XXème siècle n'est décidément pas un siècle humain. *Bien sûr*, la démocratie a tendance à se généraliser [...]. *Bien sûr*, il y a eu des progrès. *Mais* voilà que [...] les pays développés s'acheminent vers une guerilla contre ceux qu'ils appellent des « envahisseurs ».

---

<sup>1</sup> N'est-il pas significatif que ce tour soit l'outil de prédilection du « penseur de la complexité » E. Morin, dans l'article sélectionné pour le corpus ?

La concession se réalise de multiples façons (notamment par la subordination de l'élément énonciativement hétérogène : [bien que x]<sup>1</sup>) — pas toujours aussi clairement dialogiques que celle proposée — dans le détail de l'analyse desquelles je n'entre pas. Je ferai seulement deux remarques complémentaires :

— le marqueur dialogique peut prendre la forme de l'adverbe *oui*, introduisant par là une trace de dialogalité dans un texte monologal :

(21) La réforme économique a bien évidemment échoué. *Oui*, le pays évolue vers le marché, mais les conséquences en sont terribles.

E1 se montre dialoguant avec un interlocuteur fictif (ici l'énonciataire E2) dont il reprend l'énoncé.

— le marqueur dialogique, au lieu de confirmer temporairement l'assertion de e1 (mouvement de thèse), peut la poser comme seulement possible, en un mouvement d'hypothèse porté par *peut-être* :

(22) Les manifestants posent *peut-être* des questions sans apporter de réponses, au moins eux n'attendent pas les "bonnes questions" du Front national.

## 7 Opposition

Nous avons rencontré la conjonction *mais* — dans le tour négatif [non x *mais* y], dans le renchérissement [non seulement x *mais* y] ainsi que dans la concession [bien sûr x *mais* y] — accompagnant un marqueur dialogique. Dans quelle mesure *mais* pose-il lui-même l'altérité énonciative ? Rappelons la distinction traditionnelle entre *mais* d'opposition *rectificative* (correspondant à *sino* en espagnol, *sondern* en allemand) et le *mais* d'opposition *concessive* (correspondant à *pero* en espagnol, *aber* en allemand). Seul le second est ici concerné. On connaît la description que Ducrot 1984 en donne :

[dans] les énoncés du type « p mais q » [...] le premier segment (p) est présenté comme un argument pour une certaine conclusion (r), et le second pour la conclusion inverse (1984, p. 229).

Ducrot pose que lorsque (p) est précédé de *certes* [certes p mais q] (tour que j'ai analysé comme concession), (p) est attribué à un autre « énonciateur », correspondant à l'« allocutaire », mais laisse entendre (j'interprète peut-être ici un texte que je trouve flou : p. 230) que le dialogisme — Ducrot dirait la polyphonie — disparaît en l'absence de *certes*, soit dans [p mais q]. Il illustre son analyse de l'exemple suivant : « Je vous demande de me décrire vos skis, que je ne connais pas. Vous me répondrez peut-être "ils sont longs mais légers" alors qu'il serait bizarre, dans la même situation, de m'annoncer "ils sont certes longs, mais ils sont légers" » (*ibid.*). Je propose une analyse différente sur les deux points suivants (je remplace [p mais q] par [x mais y] pour harmoniser avec les analyses précédentes) :

— Si dans certaines occurrences de [x mais y], x n'est pas nécessairement dialogique, dans d'autres il l'est parfaitement :

(23) La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité, *mais* le socialisme sans la morale, ce n'est rien.

---

<sup>1</sup> Je renvoie à l'article de Danon-Boileau, Meunier, Morel et Tournadre (1991, p. 113) pour l'analyse de la différence des fonctionnements dialogiques dans la coordination et la subordination.

L'assertion de l'élément x [La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité.] est, comme lorsque la concession est formellement exprimée par *certes* (que l'on peut d'ailleurs ajouter ici), attribuée à e1. Altérité énonciative explicitable : [La morale sans le socialisme, c'est de peu d'efficacité, *comme tout un chacun s'accorde à le penser.*]. La question reste entière de savoir pourquoi x pose une altérité énonciative dans certaines occurrences de [x mais y] et non dans toutes.

— Ce tour est dialogique à un autre titre. Reprenons l'exemple de Ducrot [(mes skis) sont longs mais légers] : *mais* oppose non pas y (*légers*) à x (*longs*), mais y à (r) (que je verbalise par [donc ils sont lourds]). Or (r) est la conclusion implicite qu'un énonciateur différent de E1 pourrait tirer de x<sup>1</sup>. Cette analyse vaut pour la concession [w *bien sûr* x *mais* y]. Prenons une autre occurrence :

(24) les grandes réformes ne peuvent réussir qu'en devenant contagieuses. Ce qui, *je le reconnais*, n'est pas facile. *Mais* il n'existe pas d'autre voie (...)

Est attribué à e1 non seulement l'élément x [ce qui n'est pas facile], concédé ici explicitement par *je le reconnais*, mais également la conclusion implicite qu'il est supposé en tirer : [il faut donc abandonner les grandes réformes], conclusion à laquelle s'oppose [mais y].

De sorte que, au terme de cette rapide réflexion, je ne maintiens la distinction entre concession [certes x mais y] et opposition [x mais y] que de ce que, alors que la concession attribuée à e1 deux énoncés (x et sa conclusion r), certains énoncés d'opposition, tel l'exemple de Ducrot [(mes skis) sont longs mais légers], ne lui attribuent que la conclusion implicite r.

Concession comme opposition posent que E1 prend en compte les arguments de l'autre, sait les évaluer positivement... même si c'est temporairement, pour mieux s'orienter vers une conclusion contraire.

## 8. Subordination (et thématization)

La subordination — en tant qu'elle consiste à enchâsser une proposition dans une autre — s'avère particulièrement apte à porter le dialogisme — en tant qu'enchâssement de l'énoncé de e1 dans celui de E1 — : le discours indirect, forme prototypique de dialogisme, est introduit par *que*, forme prototypique de la subordination. *Que*, subordonnant syntaxique, offre ses services à la subordination énonciative. Cette aptitude se trouve réalisée dans la causale introduite par *puisque*, et par certaines subordonnées en position initiale thématizante.

### 8.1. Puisque

Ducrot (1980, pp. 47-49) a montré comment *puisque*, à la différence de *car* ou *parce que*, introduit un énoncé « polyphonique ». Ce que j'illustre par l'occurrence suivante :

(25) (L'Occident) veut une Russie stable. Ce qui est compréhensible *puisque* l'instabilité de la Russie serait source de malheur pour tout le monde.

---

<sup>1</sup> En contexte narratif, *mais* convoque la voix du narrataire. Soit la séquence suivante, extraite de *Le Mas Théotime* de H. Bosco :

« Je l'ai prise par le bras et je l'ai emmenée (...). Je lui ai lâché le bras *mais* elle m'a suivi docilement. »

A la différence de *et* [*et* elle m'a suivi en silence], *mais* présuppose un énoncé-réponse du narrataire qui est présenté comme tirant de l'élément x la conclusion (r) : [elle s'est enfuie]. Et c'est à cette conclusion que le narrateur s'oppose par [*mais* elle m'a suivi].



Par *puisque*, E1 pose que l'assertion de l'énoncé [l'instabilité de la Russie serait source de malheur pour tout le monde.] est le fait de e1 (ici l'instance du « ON-vérité », Berrendonner 1976/1981) et qu'il en partage le bien-fondé. *Puisque* sert notamment à E1 à s'appuyer sur du (prétendument) déjà asserté, par un tiers, par l'énonciataire (ou par lui-même antérieurement) à des fins de consolidation discursive. L'hétérogénéité qui fissure la parole est ici convoquée pour bétonner l'argumentation.

## 8.2. Concession

J'ai déjà mentionné le cas de [*bien que* x, y] lorsque j'ai traité de la concession. Si je le reprends, c'est qu'il est un excellent moyen de poser clairement le lien entrevu précédemment entre thématization et dialogisme. Danon-Boileau, Meunier, Morel et Tournadre (1991), dans leur réflexion sur deux types d'intégration (syntaxique, discursive), montrent que le dialogisme de la subordonnée concessive, fort lorsque celle-ci est en position initiale : [*bien que* x, y], tend à disparaître lorsqu'elle est en position finale : [y, *bien que* x], ce qu'ils mettent au compte du phénomène de la thématization.

Dès lors qu'un segment devient thématique et cesse d'être strictement intégré au niveau de l'énoncé en cours, les opérations énonciatives qui l'affectent doivent porter trace de leur hétérogénéité ou plutôt de leur dialogisme (*ibid.*, p. 112).

Les auteurs ne s'attardent pas sur les causes qui font de la thématization un outil du dialogisme. Essayons de préciser : placé en position thématique initiale, un segment, et très précisément dans les cas de subordination, la subordonnée :

— fait le lien avec le co-texte (ce qui est dit dans le texte antérieurement, que ce soit par E1 ou par des e1) et avec le contexte (les autres discours des tiers, de l'énonciataire sous la forme du discours tenu comme du discours que E1 prête à E2 en réponse à son propre discours). En tant que tel, le segment thématique reprend du déjà asserté : résonnent en lui les voix de e1 et de E1. Il est de l'ordre du *commun*.

— est un tremplin à partir duquel peut s'énoncer le rhème du seul E1.

La subordination, lorsqu'elle se réalise par thématization de l'élément subordonné, peut donc s'avérer un excellent outil de dialogisation. Outre la subordonnée de concession, je citerai, entre autres cas, celui de la subordonnée hypothétique et de la complétive sujet en *que*.

## 8.3. Hypothèse

Certains tours hypothétiques actualisent la potentialité dialogique de la subordination. L'élément subordonné s'y présente en position initiale thématique : [si x, y]. Par ex. :

(26) *Si, d'ailleurs, la valeur actuelle du couple franc-mark était si avantageuse pour l'Allemagne et si nuisible pour la France, nous devrions être très déficitaires dans nos échanges avec notre puissant voisin. Or nous sommes largement excédentaires.*

E1, en disant [si x], suspend l'assertion de la proposition x imputée à e1 (recul de la thèse à l'hypothèse) à la modalisation de y, le plus souvent pour en rejeter le bien-fondé. Remarquons, qui confirme notre analyse, que e1 est parfois explicité :

(27) *Si, comme certains nous le disent, le bon taux c'est le taux zéro, il faudra expliquer à l'épargne française modeste qu'elle ne doit plus être rémunérée.*

## 8.4. Complétive

Une phrase peut être nominalisée par *que*, infinitisation ou nominalisation au sens restreint. Je n'aborderai ici que le premier cas, et seulement lorsque la phrase nominalisée a la fonction de sujet<sup>1</sup>. Soit [que x + SV] :

(28) « Les banlieues » sont présentées comme un poids mort pour la collectivité nationale. [...] *Que 25% de la population active vaudoise soit au chômage* est un pur scandale contre lequel nous développons des efforts acharnés.

E1, en disant [que x], « désasserte » (Danon-Boileau et al., *ibid.*, p. 112), par le subjonctif, l'assertion de la proposition x [25% de la population active vaudoise est au chômage.], imputée à e1 (implicite ; contextuellement : l'agent, lui-même implicite, du verbe passif de la phrase précédente *sont présentées*) : en fait un dictum qui trouve son modus dans le SV.

La subordination avec thématization de l'élément subordonné fait partie de ces tours qui permettent à E1 de prendre en compte la parole de e1, même si c'est pour s'opposer à elle.

## Conclusion

Je terminerai par deux remarques :

— L'analyse du discours doit, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, accorder toute son importance au concept de dialogisme et s'attacher à la description de ses marques. Quels autres tel discours convoque-t-il<sup>2</sup> ? quelle place (en termes quantitatifs comme en termes qualitatifs) leur accorde-t-il ? Quel type de marqueur tend-il à privilégier ? Dis-moi quels sont tes autres et comment tu les traites et je te dirai qui tu es<sup>3</sup>... Au-delà, le dialogisme ne permet-il pas de revisiter la linguistique textuelle ? On remarque que, aux trois niveaux emboîtés de l'énoncé, du paragraphe et du texte lui-même, le dialogisme tend à marquer les éléments initiaux. Par exemple, au niveau textuel : les titres s'avèrent fréquemment frappés de dédoublement énonciatif, rarement les conclusions. Au niveau phrastique : le dialogisme affecte particulièrement les subordonnées à l'initiale. Thématization de la parole de l'autre : ne peut-on concevoir que la production discursive, aux trois niveaux du texte, du § et de l'énoncé, va du dialogique (le thème) au monologique (le rhème) : de [E1(e1)] à [E1], du *commun* au *propre* (illusoire bien sûr) ? Cet ordre ne nous montre-t-il pas la façon dont le même tente de se dégager de l'autre, ce en quoi consisterait la production discursive elle-même ?

---

<sup>1</sup> En position d'objet, la nominalisation phrastique rejoint la question plus générale du discours rapporté indirect (*Pierre prétend que Sophie le trompe*), qui pose des problèmes spécifiques de dialogisme liés au sémantisme du verbe introducteur, que je choisis de ne pas aborder ici.

<sup>2</sup> Ou essaie-t-il d'effacer. Un seul exemple : on sait que Benveniste a pris grand soin à ne pas se référer à la théorisation de Guillaume — par ex. à la question de Ricœur, lors d'un débat, lui demandant de se situer par rapport à celle-ci, il ne sera pas fait réponse (Benveniste 1967/1974, p. 236, in *Problèmes de linguistique générale* II, Paris : Gallimard) —, à (essayer de) gommer de ses textes toute trace d'intertextualité avec la psychomécanique. Peine perdue : chassé par la porte du discours rapporté, le discours de l'autre revient, par ex. par la fenêtre de la négation : « Du signe à la phrase il n'y a pas transition [...] » (1969/1974, p. 65, *ibid.*). Une oreille avertie en psychomécanique ne peut manquer d'entendre dans *transition* un mot de Guillaume dans son questionnement de *la transition de la langue au discours*.

<sup>3</sup> « La manière individuelle dont l'homme construit son discours est, pour une part considérable, déterminée par la sensation personnelle qu'il a du mot de l'autre et par les moyens qu'il a d'y réagir » (Bakhtine 1963/1970, p. 229).

— L'importance quantitative du dialogisme n'atteste-t-elle pas que le sujet parlant est, plus encore qu'un « homme de paroles », un homme de dialogues ? Même si c'est réducteur, on peut dire avec Bakhtine que le dialogisme est la façon pour le texte monologal de dire l'interaction verbale dans un genre du discours qui ne peut l'accueillir sous sa forme dialogale :

Dans les limites d'un énoncé, le locuteur (ou le scripteur) pose des questions, y répond lui-même, oppose des objections que lui-même réfute, etc. Ces phénomènes ne sont que la simulation conventionnelle de l'échange verbal (Bakhtine 1979/1984, p. 278).

On n'échappe pas au dialogue : humain, trop humain. Voilà qui a des conséquences d'importance au niveau discursif : le dialogue pose fondamentalement — à travers la réversibilité de la personne — l'égalité des interlocuteurs. Le dialogisme se présente certes comme une hiérarchisation ([E1(e1)]). Mais citer la parole de l'autre, fût-ce pour la rejeter sans appel dans le tour le plus agonal, c'est se placer avec l'autre sur un pied d'égalité interlocutive. Le dialogue que permet le dialogisme place le sujet parlant dans la mêlée des discours à égalité de droits et de devoirs. Vouloir se placer au-dessus de cette mêlée c'est péché d'orgueil et, nous l'avons vu, peine perdue. Ce que ne dit pas le texte biblique, c'est que Dieu châtia les hommes pour l'édification de la Tour de Babel non seulement par la multiplication des langues mais aussi par l'imposition du dialogisme...

— Bienheureux châtiment en tout cas : le principe dialogique, l'impossible clôture du discours sur lui-même, c'est dans la perspective bakhtinienne le signe du joyeux inachèvement de l'humain, de la possibilité de l'histoire qui libère, à l'opposé de l'achevé de toute éternité du divin, de l'ordre monologique qui asservit. On ne peut qu'être frappé à la lecture des textes de Bakhtine d'une part, de ceux des membres de l'équipe Pêcheux d'autre part, de la différence de ton, plus précisément encore de climat, dans la prise en compte de l'altérité constitutive du discours à lui-même : enthousiasme et allégresse ici, dramatisation voire désespoir tragique là (l'humour de Michel.Pêcheux...). On peut certes en rendre compte par la différence de niveau de l'analyse : Bakhtine n'avait pas rencontré le grand Autre de l'inconscient qui construit le sujet en totale extériorité à lui-même. Il me semble cependant y avoir plus : et si les analyses de l'école Pêcheux s'inscrivaient historiquement dans le courant du « sérieux unilatéral et à signification unique » (Bakhtine 1963/1970, p. 195) qui n'en finit pas de faire son deuil du cogito cartésien, alors que celles de Bakhtine s'inscrivent dans l'autre courant : celui du « comique-sérieux », « pénétré de sensibilité carnavalesque » (*ibid.*, 125) qui fait du relatif et du rire la mesure de toute chose ?

### **Bibliographie**

- Adamson, S. (1994), « Subjectivity in narration : empathy and echo », in *Subjecthood and subjectivity*, Paris : Ophrys, pp. 193-208.
- Authier-Revuz, J. (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours », *DRLAV* 26, pp. 91-151.
- Authier-Revuz, J. (1984), « Hétérogénéités énonciatives », *Langages* 73, pp. 98-111.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine, M. (1929/1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine, M. (1934/1978), « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, pp. 83-233.
- Bakhtine, M. (1963/1970), *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bakhtine, M. (1979/1984), « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale* ", Paris : Gallimard, pp. 265-308.
- Bally, C. (1934/1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Berrendonner, A. (1976/1981), « Le fantôme de la vérité », in *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit, pp. 35-73.
- Bouguerra, T. & J.Bres (1995), « Le texte journalistique et son écriture », in C.Détrie, M.Masson & B. Verine (eds) *Pratiques textuelles*, Langue et praxis : Praxiling, Montpellier III, pp. 251-284.
- Bres, J. (1993), *Récit oral et production d'identité sociale*, Montpellier III : Praxiling.
- Bres, J. (1998), « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Legrand R., Madray F. et P. Siblot (éds), *L'autre en discours*, (à paraître).
- Danon-Boileau, L. (1987), *Le sujet de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- Danon-Boileau, L., Meunier, A., Morel, M.-A. et N. Tournadre (1991), « Intégration discursive et intégration syntaxique », *Langages* 104, 111-128.
- Ducrot, O. (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, pp. 171-233.
- Ducrot, O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Guentchéva, Z. (1995), « L'énonciation médiatisée et les mécanismes perceptifs », in J.Bouscaren, J.-J.Franckel & S.Robert (éds) *Langues et langage*, Paris : PUF, pp. 301-315.
- Haillet, P. (1995), *Le conditionnel dans le discours journalistique : essai de linguistique descriptive*, Québec : Bref.
- Haillet, P. (1998), « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite », *Pratiques* (à paraître).
- Pêcheux, M. (1975), *Les vérités de la Palice*, Paris : Maspéro.
- Pêcheux, M. (1990), *L'inquiétude du discours*, Paris : Éditions des cendres.
- Todorov, T. (1981), *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Minuit.
- Vion, R. (1994), « De l'hétérogénéité des instances énonciatives », *Cahiers du français contemporain* 1, 227-246.

#### Article 4

- 1999 — « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte R., Madray M. et Siblot P., *L'autre en discours*, 191-199

## Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français

[...] j'entends partout des voix, et des rapports dialogiques entre elles (Bakhtine 1974, cité in Todorov 1981 : 38).

« Il n'y a pas d'énoncé qui d'une manière ou d'une autre n'en réactualise d'autres » (Foucault 1969 : 130). Force de l'assertion négative qui pose, en excluant par avance toute exception, l'hétérogénéité discursive mais ne s'arrête pas à expliciter les différentes *manières* par lesquelles elle se signifie. J'entends, après avoir précisé certaines données théoriques (1), présenter les cadres de mon analyse (2) avant de procéder au repérage de quelques lieux linguistiques où, dans un discours, se font entendre d'autres voix que celle de l'énonciateur (3).

### 1. L'autre en discours : théorisations

Les analyses qui en France, depuis un peu plus de vingt ans maintenant, traitent du *dialogisme* ou de la *polyphonie* — je ne précise pas pour l'instant ces notions — s'inscrivent dans les courants de recherches impulsées par Bakhtine<sup>1</sup> d'une part, et/ou Foucault de l'autre. À rebours de la chronologie, je présenterai brièvement, en fonction de l'objet que j'ai choisi de traiter, la problématique de l'énoncé chez Foucault et le concept de *dialogisme* chez Bakhtine.

#### 1.1 Énoncé et champ énonciatif

Foucault 1969 lie la fonction énonciative dont l'exercice constitue la phrase (ou tout autre élément linguistique) en énoncé à l'existence d'un domaine associé qu'il nomme *champ énonciatif* : « on ne peut faire accéder [une phrase] à une existence d'énoncé sans que se trouve mis en œuvre un espace collatéral. Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés » (p.128). L'altérité apparaît bien constitutive mais latéralement — ce que signale la métaphore spatiale : « espace *collatéral* », « marges » —, comme bords extérieurs, non comme centre irradiant. Cette première description sera ensuite corrigée dans un sens qui installe l'*autre* au cœur du *même* : le *champ énonciatif* est analysé comme constitué du co-texte et de :

---

<sup>1</sup> Je ne prends pas partie dans la querelle de paternité qui entoure certains textes. J'emploie le patronyme *Bakhtine* comme métonymie de *Cercle de Bakhtine*.

l'ensemble des formulations auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non) soit pour les répéter, soit pour les modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour ; il n'y a pas d'énoncé qui d'une manière ou d'une autre n'en réactualise d'autres (*ibid.*, p.130).

L'énoncé dès lors ne peut plus être traité, selon la perspective de l'analyse structurale, dans ses seules clôtures internes — qui apparaissent pour ce qu'elles sont : une dénégation de l'hétérogénéité — mais doit être rapporté à de l'*extérieur constitutif*. Pêcheux 1975, en appui sur le marxisme et la psychanalyse, théoriserait cet « ensemble de formulations » comme *interdiscours*, leur réactualisation comme *intradiscours* (p.146). Les différentes équipes en analyse du discours qui s'organiseront autour de Michel Pêcheux approfondiront la question des relations du discours à cet extérieur constitutif et lui apporteront des réponses d'importance, dont celles d'Authier-Revuz (1982,1995) qui pose de la sorte l'articulation du discours à l'autre :

tout discours s'avère constitutivement traversé par les "autres discours" et par le "discours de l'Autre". L'autre n'est pas un objet (extérieur ; dont on parle) mais une condition (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant qui n'est pas la source première de ce discours (1982 : 141).

## 1.2. Dialogisme

Quelque quarante ans avant Foucault<sup>1</sup>, Bakhtine posait dans toute sa force *l'autre en discours* à travers le concept de *dialogisme*. La réalité langagière de la langue en discours, c'est le dialogue sous sa double forme de

— dialogue *externe*, marqué par l'alternance des tours de parole référés à des énonciateurs différents : il s'agit de la dimension *dialogale*, que réalisent les genres dialogaux (p. ex. la conversation) mais pas les genres monologaux (p. ex. l'article de presse ou le roman). L'analyse conversationnelle a décrit dans leur complexité les marqueurs dialogaux — gestion des places transitionnelles, phatiques, régulateurs... — qui font apparaître l'activité de parole comme co-énonciation. L'autre n'est pas le simple récepteur de ma parole : il en est le médiateur ; et, plus fondamentalement encore, dans la perspective praxématique, la condition : je ne parle que pour (tenter de) répondre à l'appel toujours-déjà lancé par l'autre ;

— dialogue *interne*, ou dimension *dialogique*, que réalisent tant les genres monologaux que les genres dialogaux. Le dialogisme est cette dimension constitutive qui tient à ce que le discours ne peut pas ne pas se réaliser dans un dialogue implicite avec d'autres discours et ceci doublement :

(i) par dialogisation *interdiscursive* : l'énonciateur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction<sup>2</sup>. « Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense » (1934/1978 : 92).

(ii) par dialogisation *interlocutive* : l'énonciateur s'adresse à un énonciataire sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper : « Tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. [...] Se constituant dans l'atmosphère du déjà-dit [= dialogisme interdiscursif], le discours est

---

<sup>1</sup> J'ignore si Foucault connaissait les écrits de Bakhtine.

<sup>2</sup> Par cet aspect, *dialogisme* recouvre quasiment le même sens qu'*intertextualité*. Il serait cependant réducteur d'assimiler les deux notions, comme le fait Todorov : « Le caractère le plus important de l'énoncé [...] est son dialogisme, c'est-à-dire sa dimension intertextuelle » (1981 : 8 ; cf aussi p. 95).

déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue » (1934/1978 : 103).

Après avoir affirmé la différence de nature de ces deux<sup>1</sup> dialogisations, Bakhtine ajoute qu'elles « peuvent néanmoins s'entrelacer très étroitement, devenant difficiles à distinguer l'une de l'autre » (1934/1978 : 105) : c'est que la première tient à la rencontre des discours d'autrui, la seconde à la rencontre d'autrui comme discours. Rencontres de discours, c'est-à-dire dialogue, fût-il interne :

Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est contruite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. (Bakhtine 1929/1977 : 105).

Toute énonciation, quelque signifiante et concrète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une *fraction* d'un courant de communication verbale ininterrompu (*ibid.* : 136).

Le fonctionnement de l'énoncé monologal est rapporté à celui du tour de parole dialogal : comme lui, il répond à des énoncés qui l'ont précédé et suscité et anticipe sur des énoncés ultérieurs qu'il suscite. Relevons dans les citations les termes de *maillon* et de *fraction* : tout énoncé apparaît dans sa joyeuse incomplétude qui fait signe vers d'autres énoncés et invite à le replacer dans les dialogues internes (et, pour les genres dialogaux, externes) qui présidèrent à sa production, et peuvent seuls rendre compte de sa structure. L'autre en discours prend la forme de discours autres dont le discours procède, avec lesquels il interagit jusqu'à informer sa substance même. Ce qui conduit Authier-Revuz à poser que, dans la perspective dialogique bakhtinienne, l'autre « n'est ni le double d'un face à face, ni même le "différent", mais un autre qui traverse constitutivement l'un » (1982 : 103).

Bakhtine prend soin de distinguer le *dialogisme* de la *polyphonie* : la polyphonie consiste en l'utilisation romanesque du dialogisme de l'énoncé quotidien<sup>2</sup>, utilisation dans laquelle la voix du héros « résonne aux côtés de la parole de l'auteur et se combine d'une façon particulière avec elle ainsi qu'avec les voix moins qualifiées des autres héros » (1961 : 11). En conformité avec le champ musical auquel il est emprunté par métaphore, le terme de *polyphonie* pose ces différentes voix à égalité. Au contraire de l'énoncé quotidien qui (sauf peut-être dans le discours de l'aliéné), feuilleté par le dialogisme, présente les différentes instances énonciatrices hiérarchiquement.

## 2. Cadres de l'analyse

La praxématique a radicalisé la remarque pédagogique de Tesnière selon qui « le nœud verbal [...] exprime tout un petit drame »<sup>3</sup>. La spectacularisation de la réalité peut être de premier degré :

(1) les manifestants posent des questions sans apporter de réponses.

---

<sup>1</sup> Bakhtine pose un troisième type de dialogisme : « les rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (Bakhtine 1963/1970 : 212). Je ne traiterai pas de cette dimension *autodialogique*.

<sup>2</sup> C'est pourtant à partir du concept de *polyphonie* et non de celui de *dialogisme* que Ducrot 1984 construit sa « théorie polyphonique de l'énonciation », en procédant à « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur le littéraire » (p.173).

<sup>3</sup> Tesnière L., 1959/1982, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck, p. 102.

Reprenant à Bally (1934/1965 : 36-38) l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum* et la distinction entre *sujet modal* et *sujet parlant* (que je nommerai respectivement *énonciateur* et *locuteur*), je dirai que l'énonciateur (E<sub>1</sub>) modalise par l'assertion le dictum — le transformant de ce fait en un énoncé actualisé (E) — pour l'énonciataire (E<sub>2</sub>).

La spectacularisation peut être de second degré, c'est-à-dire dialogique : la modalisation de E<sub>1</sub> s'applique à un dictum présenté comme ayant déjà statut d'énoncé (soit e), c'est-à-dire comme ayant fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur, que je désigne par e<sub>1</sub> :

(1a) l'opposition prétend que les manifestants posent des questions sans apporter de réponses<sup>1</sup>.

L'énonciateur E<sub>1</sub> attribue l'assertion [les manifestants posent des questions sans apporter de réponses.] à un énonciateur e<sub>1</sub> (explicité comme *l'opposition*) et se charge de mettre en doute sa valeur de vérité par le verbe *prétendre*.

Le dialogisme est donc conçu comme un *spectacle de spectacle*, qui fonctionne sur un dédoublement énonciatif, à savoir

— qu'il convient de distinguer deux énoncés (E et e), deux énonciateurs (E<sub>1</sub> et e<sub>1</sub>), deux énonciataires (E<sub>2</sub> et e<sub>2</sub>) et, au-delà, deux systèmes de coordonnées spatio-temporelles ;

— que ces différents éléments, dans le discours réalisé, fonctionnent hiérarchiquement (ce qu'essaie de noter la différence de caractères typographiques). E domine syntaxiquement e (enchâssement E(e)), comme E<sub>1</sub> domine énonciativement e<sub>1</sub> (E<sub>1</sub>(e<sub>1</sub>))

— que E<sub>1</sub> réfère à l'instance du sujet, qui lorsqu'elle est explicitée, se réalise linguistiquement comme 1<sup>re</sup> personne, alors que e<sub>1</sub> peut référer à E<sub>1</sub> (explicitation linguistique sous forme de 1<sup>re</sup> personne, autologisme), à l'énonciataire E<sub>2</sub> (explicitation linguistique sous forme de 2<sup>e</sup> personne, cas de dialogisme interpersonnel), ou à un tiers (explicitation linguistique sous forme de non-personne, cas de dialogisme interdiscursif)<sup>2</sup>. De la sorte, E<sub>1</sub> et e<sub>1</sub> peuvent être co-référentiels [E<sub>1</sub> = e<sub>1</sub>] (discours rapporté en 1<sup>re</sup> personne, par ex.), ou renvoyer à des instances différentes [E<sub>1</sub> ≠ e<sub>1</sub>] (cas le plus fréquent où e<sub>1</sub> correspond à une 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> pers.). E<sub>1</sub> peut également être inclus dans e<sub>1</sub> [E<sub>1</sub> □ e<sub>1</sub>] (e<sub>1</sub> représente une instance collective, par ex. le *on* de vérité générale). Je m'intéresserai, dans le cadre de cette recherche sur *l'autre en discours*, principalement aux énoncés où le dialogisme repose sur [E<sub>1</sub> ≠ e<sub>1</sub>], c'est-à-dire aux cas où *l'hétérogénéité* énonciative se réalise comme *altérité* énonciative.

Dédoublement et hiérarchisation énonciatifs sont des processus récurrents : la spectacularisation peut être de troisième, quatrième niveau etc. : mise en abyme, effet *vache qui rit*. Soit une occurrence de détriement énonciatif :

(1b) selon *Le Figaro*, l'opposition prétend que les manifestants posent des questions sans apporter de réponses

---

<sup>1</sup> Les exemples sont extraits d'un corpus d'articles de presse écrite fortement dialogiques (*éditorial, points de vue, débats*). Les occurrences notées (a) ou (b) sont des variations que je propose à partir de l'énoncé authentique.

<sup>2</sup> Avec bien sûr les mixtes (1<sup>re</sup> + 2<sup>e</sup> pers.), (1<sup>re</sup> + 3<sup>e</sup> pers.), (2<sup>e</sup> + 3<sup>e</sup> pers.). Dans ce dernier cas, le dialogisme est simultanément interpersonnel et interdiscursif.



dans laquelle E1 met en scène un autre énonciateur (explicité comme *Le Figaro*), mettant lui-même en scène un autre énonciateur (explicité comme *l'opposition*).

Si la production discursive se réalise dans la rencontre des discours autres sur le même thème (mémoire) et du discours-réponse de l'autre (l'énonciataire, par anticipation), quelles sont les traces, au niveau du discours produit, de cette double interaction, qui seules peuvent permettre d'étudier linguistiquement le dialogisme ?

Ces traces sont nombreuses, leurs signifiants hétérogènes, leur mode d'être très variable (de l'explicité clairement marqué à l'implicite laissé à l'interprétation)<sup>1</sup>. Le *discours rapporté* et la *modalisation autonymique* sont les marqueurs de dédoublement énonciatif les plus évidents, les plus fréquents et les mieux étudiés<sup>2</sup> : je ne m'y attarderai donc pas. Parmi les autres manières de convoquer d'autres voix, de signifier l'hétérogénéité énonciative, je présenterai ici<sup>3</sup>, de façon forcément superficielle, l'interrogation, l'extraction, le détachement et quelques phénomènes d'hétérogénéité masquée.

### 3. De quelques marqueurs dialogiques

#### 3.1. Interrogation

Certaines interrogations totales font entendre deux voix qui s'organisent de la sorte : E1 met en débat l'assertion de e1<sup>4</sup>. Ce dont on peut rendre compte psychomécaniquement (Moignet 1966 : 52) en opposant à l'acte « *thétique*, qui tend à poser, [et] crée la phrase assertive, [...] sous-tendue par un mouvement de pensée ouvrant, allant du moins au plus », l'acte nommé « *dialectique* parce qu'il vise à mettre en discussion, (et) crée la phrase interrogative, [...] sous-tendue par un mouvement de pensée fermant, allant du plus au moins ». Dans le cas de l'interrogation dialogique, la mise en discussion se fait sur un énoncé attribué à e1. Selon que le mouvement de pensée fermant fait l'objet d'une saisie précoce, intermédiaire ou tardive, la mise en discussion correspond à une demande de confirmation, à une « interrogation qui équilibre le positif et le négatif » ou à la quasi réfutation de l'énoncé de e1 par E1. Je ne m'intéresse ici qu'aux deux dernières saisies (que seul permet de distinguer le co-texte).

##### 3.1.1. Interrogation à saisie moyenne

(2) Claude Allègre [...] a-t-il donné des « instructions » à l'Inserm de manière à bloquer la publication du rapport d'expertise sur les risques pour la santé d'une exposition à l'amiante ? La célèbre revue scientifique britannique *Nature* l'affirme. Le ministre et l'Inserm démentent.

---

<sup>1</sup> Certaines d'entre elles ont fait l'objet de description (notamment Ducrot 1984, Authier-Revuz 1992), dans des perspectives et des cadres théoriques différents des miens.

<sup>2</sup> On ne saurait toutefois limiter l'analyse du dialogisme à leur analyse, comme le fait par ex. Lagadec 1996.

<sup>3</sup> Cet article fait partie d'un travail plus ample, qui donne matière à une publication complémentaire de celle-ci (Bres 1998), dans laquelle se trouve développée l'analyse d'autres marqueurs dialogiques (conditionnel, négation, comparaison, renchérissement, confirmation, concession et opposition, subordination).

<sup>4</sup> « Rendre l'affirmation de l'autre sous forme de question suffit déjà à provoquer le heurt de deux significations dans un seul mot : car nous ne faisons pas qu'interroger, nous rendons problématique l'affirmation de l'autre » (Bakhtine 1963/1970 : 227).

E1 met en débat l'assertion [Claude Allègre a donné des « instructions » à l'Inserm de manière à bloquer...], énoncé attribué à e1, explicité ici comme la revue *Nature*. Mais il ne confirme ni n'infirme ladite assertion, ce que signale le fait que l'on peut ajouter *oui ou non* à une interrogation de ce type.

### 3.1.2. Interrogation à saisie tardive

(3) Amnésiques, ces opposants ? Frappés d'une hémiparésie de la mémoire, selon la formule de Stéphane Courtois, de la mémoire des crimes qu'ils ont combattus ? Sûrement pas.

E1 met en scène l'énonciateur e1 (explicité comme *Stéphane Courtois*) à qui il attribue les assertions [ces opposants sont amnésiques, frappés d'une hémiparésie de la mémoire.], qu'il met en débat par l'interrogation, produisant ici un effet de sens globalement proche des assertions négatives correspondantes (confirmé par la réponse négative apportée par E1 lui-même : « Sûrement pas ») :

(3a) Ces opposants *ne sont pas* amnésiques. Ces opposants ne sont pas frappés d'une hémiparésie de la mémoire.

L'horizon négatif commun à l'interrogation et à la négation rend compte de l'équivalence grossière, au niveau résultatif du discours, des deux tours dialogiques. La différence tient à ce que, alors que, dans la négation en *ne... pas*, le mouvement de *pas* « affermit la négativité acquise au sortir du mouvement [de l'élément *ne*] » (Moignet, *ibid.*), c'est seulement en fin de son mouvement que l'interrogation atteint le pôle négatif, qui ne se voit confirmé par aucun élément. La négation rejette l'assertion prêtée à l'autre dans une confrontation frontale, l'interrogation se contente de la questionner (avec bien sûr tous les effets de litote). Remarquons la différence de fonctionnement suivante : l'on peut enchaîner sur une négation aussi bien par *contrairement à ce que dit X* que par *comme dit X* sans variation de l'énoncé attribué à e1. Soit les occurrences :

(3b) Ces opposants *ne sont pas* amnésiques, *comme* le / *contrairement* à ce que prétend X.

Dans les deux cas, l'énoncé attribué à e1 est : [Ces opposants sont amnésiques.]. L'interrogation permet, elle aussi les deux types d'enchaînement mais avec variation de l'énoncé attribué à e1 :

(3c) Amnésiques, ces opposants, *comme* le prétend X?

(3d) Amnésiques, ces opposants, *contrairement à ce que* prétend X ?

Si dans (3c), l'énoncé attribué à e1 est également : [Ces opposants sont amnésiques.], il n'en va pas de même dans (3d), où l'énoncé enchâssé est l'assertion négative [Ces opposants *ne sont pas* amnésiques.].

Que la saisie de l'interrogation soit moyenne ou tardive, E1 apparaît comme un homme de dialogue<sup>1</sup> qui avant de rejeter l'énoncé de l'autre, en questionne le bien-fondé... Ce travail dialogique apparaît dans toute sa netteté lorsque la question posée se prolonge de la réponse négative assortie d'une rectification, comme dans le titre d'article suivant :

(4) Changer les règles de la justice ? Non, les appliquer

Par l'interrogation, E1 met en débat un énoncé assertif attribué à e1 [(il faut) changer les règles de la justice.] ; par la négation *non*, il convoque anaphoriquement ce même énoncé pour le rejeter, avant d'asserter un énoncé monologique énonciativement [les appliquer.].

Signalons un tour, construit sur le verbe *signifier*, où le dialogisme de l'interrogation ou de la négation permet à l'énonciateur de répondre par avance à une objection prêtée à l'énonciataire en responsivité active à un argument développé (P1). Soit : [P1 (nominalisé ou anaphorisé en SN1) + interrogation ou négation + *signifier* x] :

(5) Dire cela (la défense des avantages acquis est profondément conservateur) *signifie-t-il* qu'il faut être contre tous les avantages acquis ? C'est absurde.

(6) La souffrance de certains migrants ne trouve pas son traitement adéquat en référence au sens dont disposent les symptômes dans la culture d'origine. *Ce qui ne signifie pas* pour autant le refus ou la méconnaissance de cette culture.

Forte intrication syntaxique : par le biais d'une modalisation autonymique construite sur le verbe *signifier* (ou *vouloir dire*) est rapporté — pour être mis en question par l'interrogation (5) ou rejeté par la négation (6) — un énoncé e (5) : [il faut être contre tous les avantages acquis.] ; (6) : [le refus ou la méconnaissance de cette culture.]. Cet énoncé e est la (compréhension sous forme de) réponse, prêtée à l'énonciataire E2 (placé en position de e1), à un énoncé antérieur de E1.

### 3.2. Extraction

Le tour extractif en *c'est... que*, autrement nommé *clivage* (cf. notamment Fradin 1978), se présente fréquemment en discours sous la forme complexe : [c'est + neg x que/qui z, c'est/mais y]. Soit :

(7) *Ce n'est pas* pour les beaux yeux de Maastricht *que* nous faisons les efforts de sérieux qui sont les nôtres, *c'est* dans notre propre intérêt.

Du point de vue de la dynamique communicative, j'analyse cet énoncé comme :

— thème (z) : [nous faisons les efforts de sérieux qui sont les nôtres]

— rhème 1 nié (non x) : [pas pour les beaux yeux de Maastricht]

— rhème 2 posé (y) : [dans notre propre intérêt].

Cette analyse se confirme de ce que les rhèmes x et y se trouvent fréquemment situés, par détachement, en fin d'énoncé (place rhématisante), ce qui permet au thème (z) d'occuper la place initiale thématique : [ce que/qui z, c'est non x, c'est y] (tour notamment nommé *pseudo-clivage*, Moreau 1976) :

(8) *Ce* qui est grave avec ces cinquante propositions, *ce n'est pas* ce qu'elles proclament, *c'est* qu'elles aient pu être pensées et annoncées.

---

<sup>1</sup> L'interrogation a d'autre part une vertu dialogale supérieure à celle de l'assertion négative : l'énonciataire E2 est plus fortement convoqué dans celle-là que dans celle-ci.

Le rhème 1 laisse entendre une voix  $e_1$  à qui est attribuée l'assertion de l'énoncé (x), que  $E_1$  se charge de rejeter par la négation. L'extraction, dans ces occurrences, est à rapprocher du tour [non x mais y : ce qui est grave avec ces cinquante propositions est *non* ce qu'elles proclament, *mais* qu'elles aient pu être pensées et annoncées.], auquel elle ajoute la focalisation sur les rhèmes. Pour autant le dialogisme de l'extraction ne se réduit pas à celui de la négation : la voix de l'autre persiste lorsque l'extraction se présente alléguée du rhème 1 nié (non x). Soit [c'est y que/qui z] :

(9) L'Occident n'a pas vu à temps et continue de ne pas voir que *c'est* justement la politique d'Eltsine *qui* menace la stabilité de la Russie.

L'extraction ne me semble se justifier ici que de ce qu'elle permet de sous-entendre, sous le rhème focalisé de  $E_1$  [la politique d'Eltsine], un autre rhème (co-textuellement : [la volonté d'indépendance de la Tchétchénie], attribué à  $e_1$ .  $E_1$  ne soulignerait pas le rhème qu'il avance s'il n'y avait un autre rhème qui, dans l'ailleurs du présent énoncé mais dans son *champ énonciatif*, occupe déjà cette place et qu'il ne veuille l'en déloger.

Le dialogisme de l'extraction me semble tenir à deux éléments : (i) à ce que ce tour dégage un thème, l'élément (z), qui en tant que ce qui est connu, commun, renvoie potentiellement, au-delà de  $E_1$ , à une autre instance énonciative,  $e_1$  ; (ii) à ce que la focalisation, en insistant sur l'élément sélectionné, convoque potentiellement les éléments écartés. Ces potentialités dialogiques peuvent être actualisées — l'on a affaire alors à une extraction « contrastive » (Gross 1977) — ou ne pas être actualisées (extraction « descriptive »).

Le type de description que je viens de proposer pour l'extraction me semble valoir pour un autre tour : le *détachement*.

### 3.3. Détachement

Le détachement (autrement nommé *dislocation*, *segmentation*) consiste à détacher un groupe syntaxique en début ou en fin de phrase et à le reprendre par un élément anaphorique (ou à l'annoncer par un élément cataphorique) lors de l'actualisation du programme syntaxique complet. Le détachement se présente parfois en discours sous la forme complexe : [z, anaphorique non x, anaphorique y]. Soit :

(10) *L'enjeu de ce débat, ce n'est pas* l'euro, *c'est* l'Europe.

Du point de vue de la dynamique communicative, j'analyse cet énoncé comme :

- thème détaché (z) : [l'enjeu de ce débat] ;
- rhème 1 nié (non x) : [ce n'est pas l'euro] (*ce* anaphorise le SN détaché) ;
- rhème 2 posé (y) : [c'est l'Europe ].

Le rhème1 laisse entendre une voix  $e_1$  à qui est attribuée l'assertion de l'énoncé x, que  $E_1$  se charge de rejeter. Le détachement, dans ce type d'occurrence, est à rapprocher du tour [z non x mais y], avec lequel il interfère parfois d'ailleurs comme dans l'occurrence suivante :

(11) *Le terrain où s'éprouve aujourd'hui la souveraineté, ce n'est pas* la maîtrise des frontières *mais* la capacité interne de faire face à leur ouverture.

Le rhème 2 ne reprend pas par anaphore le SN détaché ; il est, comme dans le tour négatif, introduit par *mais*.

Le détachement [z, non x, y]<sup>1</sup> se distingue de la négation [z non x mais y] précisément par le détachement thématissant. Comme dans l'extraction, la voix de l'autre ne disparaît pas lorsque ce tour se présente allégée du rhème 1 nié (non x). Soit [z, y] :

(13) [*la*] *grande nocivité* [du rap], n'en déplaise aux magistrats rétrogrades et aux ligues de vertus indignées, c'est son rôle de résonnateur social.

Moins fortement certes que l'extraction, le détachement me semble sous-entendre, sous le rhème de E<sub>1</sub> [son rôle de résonnateur social], un autre rhème (co-textuellement : [une entreprise de déstabilisation des valeurs morales]. Latéralement, dans l'incise [n'en déplaise...] se trouve explicitée la source énonciatrice e<sub>1</sub> : « les magistrats rétrogrades et les ligues de vertus indignées ». Le dialogisme de ce tour tient (i) à ce que le détachement à l'initiale correspond à une forte thématisation : en détachant initialement un syntagme, E<sub>1</sub> pose que ce syntagme — en tant qu'il occupe la place thématique du déjà connu — lui est potentiellement commun avec une autre instance e<sub>1</sub> ; (ii) à ce que le détachement laisse potentiellement entendre que, dans le champ énonciatif de l'énoncé, ce thème a fait l'objet d'une rhématisation de la part de e<sub>1</sub>, que E<sub>1</sub> ne rappelle pas explicitement mais à laquelle il substitue sa propre rhématisation.

Ces potentialités dialogiques tendent donc à s'actualiser particulièrement dans les cas où le contexte a, précédemment à l'occurrence de détachement, développé un énoncé qui actualise sur un thème approximativement équivalent à celui sélectionné par le détachement, un rhème attribué à l'autre du discours. C'est le cas de l'occurrence citée : l'énoncé (13) est précédé, deux paragraphes plus haut dans le texte, de celui-ci :

(14) ce genre musical bruyant, atonal et vitupérant *ne serait rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales*[...].

Soulignons l'équivalence globale des thèmes de (13) ([sa grande nocivité]) et de (14) ([ce genre musical bruyant, atonal et vitupérant]), comme le fait que le rhème de (14) est doublement marqué d'altérité énonciative (le conditionnel, la négation restrictive). Notons enfin que le thème de (14) n'est pas détaché, contrairement à celui de (13) : le détachement semble bien correspondre ici au marquage dialogique tel que je l'ai décrit

A la différence de l'interrogation (et de la plupart des autres marqueurs de dialogisation), l'extraction comme le détachement convoquent à un dialogue avec un autre sans en citer la parole, inscrivant seulement sa place en creux.

### 3.4. Hétérogénéité masquée, déniée

J'ai fait (*supra* §2) de l'altérité énonciative (E<sub>1</sub> ≠ e<sub>1</sub>) un cas particulier de l'hétérogénéité énonciative en tant que dédoublement (E<sub>1</sub>, e<sub>1</sub>) et je me suis limité à l'étude des marqueurs de celle-là. Le dédoublement énonciatif, s'il n'y est pas explicitement *montré*, n'y est pas non plus *caché* : l'instance de l'autre est là, sur le mode le plus souvent de l'implicite, présumée ou sous-entendue ; elle est parfois explicitée. Je voudrais pour finir aborder quelques lieux qui peuvent être utilisés pour *dénier* moins l'instance de l'autre (altérité) que le dédoublement énonciatif lui-même définitoire de l'hétérogénéité : qu'il y a, sous E<sub>1</sub> et son acte de modalisation, de l'ailleurs, de l'antérieur, du latéralement énonciatif : des e<sub>1</sub>.

---

<sup>1</sup> Tour qui peut aussi bien sûr se réaliser en [z, y, non x]. Soit :

(12) Ah ! oui, dira-t-on, mais *ça*, c'était de l'art, de la poésie, [...] *pas* des jurons ni des anathèmes comme ceux que profèrent les rappeurs d'aujourd'hui.

### 3.4.1. Apposition

L'apposition dilue l'assertion de e1 dans l'enchâssement qu'en opère E1. Soit, dans l'occurrence suivante, la relative<sup>1</sup> appositive :

(16) Le président et le pouvoir, *qui ont perdu tout soutien du peuple*, ne peuvent pas être à l'origine de la stabilité.

La relative apparaît moins comme ayant fait l'objet d'une assertion antérieure [le président et le pouvoir ont perdu tout soutien du peuple.] que comme un fait acquis, qui ne saurait être mis en balance, qu'on ne peut que constater. Son énonciateur e1, toujours récupérable, est, en l'absence de toute explicitation, perçu comme coréférant avec E1 (ou bien comme instance collective enchâssant E1). L'hétérogénéité énonciative peut être cependant marquée, et e1 explicitement posé comme différent de E1, notamment par le conditionnel [qui *auraient perdu, selon X*, tout soutien du peuple] (Cf. ici-même l'article de P. Haillet).

### 3.4.2. Nominalisation

La nominalisation pose de très intéressants problèmes énonciatifs, particulièrement bien décrits par Sériot 1986, dans le cadre plus général de la problématique du *préconstruit* (Henry 1975 et 1977, Pêcheux 1975) :

L'énoncé nominalisé est *préconstruit*, c'est-à-dire qu'il n'est pas pris en charge par le sujet énonciateur, mais se trouve comme un objet du monde « déjà là », préexistant au discours, qui va servir à instancier une place dans la relation : ses conditions de production ont été *effacées* (Sériot 1986 : 24).

Cet effacement fait que la nominalisation se présente « tel le nom d'un objet », « dans l'éternité de l'évidence » (*ibid.*, p. 28). Et c'est bien là ce qui distingue la nominalisation des autres outils de dialogisation : dans ceux-ci, l'énoncé de E1 se présente comme modalisant une assertion antérieure (de e1), c'est-à-dire une unité qui a déjà fait l'objet d'une modalisation ; dans celle-là, le syntagme nominalisé se présente dans l'énoncé de E1 non comme ayant fait l'objet d'une assertion antérieure de la part de e1 (c'est-à-dire relevant du discours), mais comme hors énonciation (c'est-à-dire relevant de la langue). Je définirai volontiers la nominalisation comme un nom de discours se faisant passer pour un nom de langue. Soit :

(15) *L'aveuglement de l'Occident à l'égard de ce qui s'est passé, la naïveté des explications et des positions adoptées par la majorité des gouvernements* sont stupéfiants.

On trouve en position de sujet grammatical thématiqué deux SN nominalisés, qui se présentent effectivement comme des noms renvoyant en tant que tels à des référents alors qu'ils sont issus d'assertions antérieures<sup>2</sup>, que je reconstruis grossièrement de la sorte : [l'Occident s'est aveuglé sur ce qui s'est passé.] ; [la majorité des gouvernements ont accepté des explications et adopté des positions naïves.]. La nominalisation peut servir

---

<sup>1</sup> Sur la question plus générale des relatives et du préconstruit, cf. Henry 1975.

<sup>2</sup> Pour que la nominalisation soit dialogique, le procès de ladite assertion doit être envisagé comme passé ou contemporain. Je remercie P. Haillet de cette remarque.

tactiquement à E<sub>1</sub> à masquer<sup>1</sup> l'assertion de e<sub>1</sub>, ce qui est le cas dans l'occurrence (15). Qui dit assertion dit contestation possible : un argument nominalisé devient plus difficilement contestable.

Cet ailleurs/antérieur énonciatif, s'il tend à se dissimuler, peut être montré. Il est toujours possible de mettre des guillemets à une nominalisation (comme d'ailleurs à toute unité linguistique), ou de la modaliser autonymiquement, par une glose du type *pour reprendre les mots de X*, afin d'en expliciter la source énonciative. Remarquons cependant :

— que e<sub>1</sub>, bien plus souvent qu'il ne réfère à un autre, co-réfère avec E<sub>1</sub> ou réfère à une instance collective enchâssant E<sub>1</sub> : le *ON-vérité* (Berrendonner 1976/1981.) ;

— que lorsque e<sub>1</sub> réfère à un autre, E<sub>1</sub> ne peut qu'être d'accord avec cet autre. Ce qu'illustre le fonctionnement différent des modalisations autonymiques *comme dit X* et *contrairement à ce que dit X*. Soit :

(15a) "L'aveuglement de l'Occident" [...], "la naïveté des explications" [...], *comme on dit aujourd'hui*, sont stupéfiants.

(15b) "L'aveuglement de l'Occident" [...], "la naïveté des explications" [...], *contrairement à ce qu'on dit aujourd'hui*, sont stupéfiants.

Si en (15a) la modalisation autonymique *comme on dit aujourd'hui* s'applique bien, anaphoriquement, aux nominalisations (c'est-à-dire à l'énoncé de e<sub>1</sub>), en (15b) le syntagme *contrairement à ce qu'on dit aujourd'hui* n'a plus valeur de modalisation autonymique des nominalisations qui le précèdent, mais désigne un énoncé autre contraire cataphoriquement de la prédication de E<sub>1</sub> [sont stupéfiants].

### 3.4.3. Présupposition

Selon Ducrot, l'énoncé *Pierre a cessé de fumer* :

présente deux énonciateurs, E<sub>1</sub> et E<sub>g</sub>, respectivement responsables des contenus présupposé [Pierre fumait autrefois] et posé [Pierre ne fume pas maintenant] [...]. L'énonciateur E<sub>1</sub> [...] est assimilé à un certain *on*, à une voix collective, à l'intérieur de laquelle le locuteur lui-même est rangé (1984 : 231)<sup>2</sup>.

Cet ailleurs/antérieur énonciatif est difficilement "montrable". Soit :

(17) [...] les électeurs ne tomberont plus dans le piège du populisme et de la démagogie.

Cet énoncé en présuppose un autre : [les électeurs sont tombés dans le piège du populisme et de la démagogie.], assertion attribuable à e<sub>1</sub>, énonciateur co-référentiel à (ou incluant) E<sub>1</sub>. Est-il possible de référer à cette assertion ? Les marqueurs dialogiques *comme cela* (*contrairement à ce qui a été dit*), si on les ajoute à (17) :

(17a) [...] les électeurs ne tomberont plus dans le piège du populisme et de la démagogie, *comme cela* (*contrairement à ce qui a été dit*),

---

<sup>1</sup> Il serait cependant erroné de voir dans toute nominalisation un marqueur de langue de bois. La vertu première de la nominalisation semble bien plutôt tenir à l'économie de discours qu'elle permet de réaliser : elle reprend, en économie d'opérations actualisantes, un énoncé précédemment asserté cotextuellement dans le champ énonciatif de l'énoncé en cours.

<sup>2</sup> Pour une critique de cette analyse, cf. Rubbatel 1990.

s'appliquent non au présupposé [les électeurs sont tombés dans le piège du populisme et de la démagogie.] mais — cas de la négation dialogique — à l'énoncé assertif positif [les électeurs tomberont dans le piège du populisme et de la démagogie.], prêté à un autre énonciateur. Il faut, pour renvoyer au présupposé, ajouter la précision *d'eux* :

(17b) [...] les électeurs ne tomberont plus dans le piège du populisme et de la démagogie, *comme cela (contrairement à ce qui) a été dit d'eux*<sup>1</sup>.

Le présupposé, plus encore que la nominalisation ou l'apposition, apparaît plus comme un fait que comme un dit : l'énoncé enchâssé est bien effacé, transformé en un événement du monde.

#### 4. Attention, ralentir : dialogisme ; un énoncé peut en cacher un autre

Je poserai pour conclure cette brève déambulation en terres dialogiques, où la parole du même résonne des échos de la parole de l'autre, ne fait sens que de son rapport à elle, un certain nombre d'interrogations.

— Je viens de parler, par image, de *terres dialogiques*. Cela signifie-t-il qu'il y aurait des terres non dialogiques ? Je pense plutôt que le dialogisme est partout, qu'on ne saurait y échapper. Nous faisons du dialogisme sans le savoir, un peu comme Monsieur Jourdain faisait de la prose — ou plutôt : d'une manière plus nécessaire que lui, qui pouvait échapper à la prose par la poésie —. Les marqueurs étudiés ici (et dans Bres 1998) ne sont-ils pas seulement la partie émergée de l'iceberg *dialogisme* ? Je pense, entre autres outils de dialogisation, aux connecteurs logiques qui, de façons différentes, présupposent un énoncé (parfois attribuable à l'autre) sur lequel ils enchaînent (*ainsi, donc, pourtant, pour autant, en fait, toujours...*) ; aux outils de thématisation : *quant à...*, *en ce qui concerne...* ; aux tours véridictaires du type *la vraie raison...* qui présupposent la *fausse* raison de l'énoncé de l'autre ; aux tours comparatifs du type *au lieu de..., plutôt que de...* ; à l'intonation (à l'oral)... Plus profondément, n'est-ce pas la production de sens par les praxèmes qui est elle-même éminemment dialogique ? L'énonciateur trouve les mots toujours-déjà habités de sens avec lequel/lesquels il se produit dans l'actualisation une interaction<sup>2</sup>. Cette interaction se résout le plus souvent dans la non-conscience de l'à-dire ; elle se signifie parfois jusque sur le fil du dire sous forme de ratages ou de modalisation autonymique<sup>3</sup>...

— Les marqueurs de dialogisme étudiés posent comme e1 aussi bien l'énonciataire E2 qu'un tiers : de ce point de vue, il ne semble pas y avoir de différence entre les dialogisations interlocutive et interdiscursive. Est-ce à dire pour autant que l'on puisse, comme le fait Bakhtine, réduire les marques de l'énonciataire au discours que lui prête l'énonciateur ?

— On peut s'appuyer sur la distinction parfois esquissée par Bakhtine entre *linguistique* et *métalinguistique* pour, à la façon de Todorov 1981, réserver la pertinence du concept de dialogisme à cette dimension-ci<sup>4</sup> et continuer à concevoir la langue dans les cadres structuraux issus du saussurisme. Mais le dialogisme ne questionne-t-il pas aussi la langue ? Ne convient-

---

<sup>1</sup> Encore cette possibilité ne vaut-elle pas pour tous les présupposés : il ne me semble pas possible de renvoyer par modalisation autonymique à celui présent dans *Pierre a cessé de fumer*.

<sup>2</sup> Cf. ici-même les articles de C. Détrie, F. Madray, P. Siblot et A. Steuckardt.

<sup>3</sup> Pour une étude de cas, cf. Bres 1997.

<sup>4</sup> Ce qu'autorise le texte bakhtinien : « Les rapports de dialogue, tout en se rapportant au domaine du mot, ne se rapportent pas au domaine de son étude purement linguistique. [...] (ils) sont l'objet de la métalinguistique » (1963/1970 : 212).



il pas de concevoir que le dialogisme des tours étudiés n'est pas seulement un effet discursif mais affecte, ou plutôt fait partie de leur « valeur en langue » ? Au delà, que nombre de relations logiques sont dialogiques ? Vastes questions qu'au stade actuel de ma réflexion, je ne peux que mettre en débat...

— Le discours est rationalisation ratiocinante : parler sert à se donner des images positives de soi-même. Ce fonctionnement me semble correspondre au double mouvement par lequel le petit d'homme devient sujet : introjection du bon objet/extrajection du mauvais objet. La présence des autres discours ne sert-elle pas aussi à cela : montrer que j'ai raison en montrant que les autres ont tort, en tout cas que j'ai plus raison qu'eux ?

— De quel phénomène plus général, concernant le rapport du sujet au langage et par là le sujet en tant qu'être de langage, ces marqueurs sont-ils la trace ? On sait qu'Authier-Revuz met en relation discours rapporté et modalisation autonymique (qu'elle analyse comme des phénomènes d'*hétérogénéité montrée*) avec l'*hétérogénéité constitutive* : l'hétérogénéité constitutive, inconsciente, tient à ce qu'au principe du langage il y a l'autre qui construit le sujet en radicale extériorité par rapport à lui-même (« l'autre dans l'un ») ; l'hétérogénéité montrée consiste à désigner des lieux circonscrits de non-coïncidence (l'un en rapport avec ses autres), en dénégation de la non-coïncidence fondamentale. Puis-je étendre cette puissante hypothèse aux marqueurs dialogiques étudiés ? Il faudrait pour cela que ceux-ci relèvent de l'hétérogénéité montrée, ce qui n'a rien d'évident. Si discours rapporté et modalisation autonymique (partiellement) sont à la fois des signifiants d'hétérogénéité montrée et de dialogisme, peut-on dire de l'interrogation ou de l'extraction qu'elles servent à désigner le discours de l'autre ? Difficilement, semble-t-il. Authier-Revuz pose qu'« à travers [les marques explicites d'hétérogénéité], le sujet *s'évertue*, en désignant l'autre, localisé, à conforter le statut de l'un » (1982 : 145) (le soulignement est de moi). Plutôt que d'un souci, d'une volonté (*s'évertuer* pose un choix, fût-il inconscient) de montrer l'autre, la plupart des tours dialogiques ne témoignent-ils pas de la difficulté de ne pas le laisser apparaître, voire de l'impossibilité de le cacher ? Voilà qui nous ramène à Bakhtine : l'objet dont je veux parler est toujours déjà médiatisé par d'autres discours et je ne peux le saisir discursivement qu'à travers eux. Je peux toujours *m'évertuer* à les dissimuler en ne les citant pas ouvertement, ils réapparaîtront à mon insu au détour d'un de ces marqueurs qui n'ont de cesse de nous rappeler notre dialogique condition : et qui veut faire l'Adam mythique abordant un monde vierge de discours... fait le bête. Revenons cependant à l'hypothèse d'Authier-Revuz : et si les marqueurs dialogiques étaient pour le sujet à la fois — mais à des niveaux différents — façons de ne pas pouvoir ne pas mentionner les autres discours et ce faisant, dans l'aveu de cette impossibilité, façons de dénier l'hétérogénéité constitutive ? Manières de ne pas pouvoir cacher de petits autres pour (se) cacher le grand Autre ? Il semble bien, et c'est particulièrement net dans les tours binaires par ex [... non x mais y], que signaler qu'e1 habite sa parole en x permet d'autant mieux à l'énonciateur E1 de croire que c'est lui et lui seul qui affirme y...

— le dialogisme n'est-il pas spécifique des langues naturelles ? Le chant du rossignol, la danse de l'abeille, l'aboiement du chien, s'ils sont bien adressés à un autre (rossignol, abeille, chien), ne sont-ils pas incapables de rapporter la parole de cet autre ?

Autant de questions, que sous-tend cette certitude : (presque) tout énoncé résonne de l'inflexion de voix, pas toujours chères, qui ne se sont jamais complètement tues...

#### Bibliographie

- Authier-Revuz J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours », *DRLAV* 26, 91-151.
- Authier-Revuz J., 1984, « Hétérogénéités énonciatives », *Langages* 73, 98-111.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.
- Bakhtine M., 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M., 1934/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine M., 1963/1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bakhtine M., 1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale* ", Paris : Gallimard, 265-308.
- Bally C., 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Berrendonner A. 1976/1981, « Le fantôme de la vérité », in *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit, 35-73.
- Bouguerra T. & J.Bres 1995, « Le texte journalistique et son écriture », in C. Détrie, M. Masson & B. Verine (eds) *Pratiques textuelles*, Montpellier III : Praxiling, 251-284.
- Bres J., 1997, « Production de sens : interaction, dialogisme, actualisation », in D. Baggioni et P. Larcher (éds), *Le contrôle social du sens*, Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 105-112.
- Bres J., 1998, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*,
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.
- Ducrot O. et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris : Minuit.
- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- Fradin B., 1978, « Les phrases clivées en français : propositions pour une réanalyse », *Recherches linguistiques* 7, 89-132.
- Gross M., 1977, « Une analyse non présuppositionnelle de l'effet contrastif : l'extraction dans *c'est... qu* et la négation », *Linguisticae investigationes*, I : 1, 39-62.
- Henry P., 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, 81-98.
- Lagadec B., 1996, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif dans *La misère du monde* de P.Bourdieu », *Cahiers du français contemporain* 3, 133-149.
- Moreau M.-L., 1976, *C'est. Etude de syntaxe transformationnelle*, Bruxelles : Editions universitaires de Mons.
- Pêcheux M., 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris : Maspéro.
- Pêcheux M., 1990, *L'inquiétude du discours*, Textes choisis et présentés par D. Maldidier, Paris : Editions des cendres.
- Rubattel C. 1990, « Polyphonie et modularité », *Cahiers de linguistique française* 11, 297-310.
- Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-42.
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Minuit.

## Article 5



**Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours**

Par

Jacques Bres et Aleksandra Nowakowska

Praxiling, ICAR UMR 5191 CNRS- Montpellier III

Mai 2001

La dialogisation intérieure du discours trouve son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition que la linguistique et la stylistique n'ont absolument pas étudiées à ce jour (Bakhtine 1934/1975/1978 : 102).

### **Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours**

On a longtemps considéré en France, dans une perspective d'obédience strictement saussurienne, que l'objet premier et fondamental de la linguistique était la langue, et l'extension maximale de son champ, la phrase. Au-delà commencerait la *terra incognita* du discours, qui relèverait d'autres types d'analyse et n'appartiendrait pas en propre à la linguistique, dans la mesure où le discours suscite l'intérêt de différentes sciences humaines : philosophie, psychologie, sociologie, psychanalyse, histoire, etc. Le discours serait donc pour notre discipline un objet non spécifique, voire quelque peu frelaté. Ajoutons à cette suspicion le reproche, souvent fondé, adressé à l'analyse du discours, selon lequel elle travaillerait avec des concepts mous – voire pas de concept du tout -, ou avec des notions importées d'autres disciplines... La substitution du SN *sciences du langage* au terme de *linguistique*, les travaux de l'Ecole française en analyse du discours, les développements plus récents (cf. notamment le N° 117 de *Langages*), les recherches en analyse conversationnelle, ont permis de dénouer cette crispation, comme de légitimer pleinement le discours comme objet d'étude linguistique. L'analyse du discours est actuellement une branche en plein essor qui, consciente des attentes qui sont placées en elle, comme de la demande sociale dont elle fait l'objet, tend aujourd'hui à expliciter sa méthodologie, ce dont témoignent notamment les deux ouvrages de terminologie de la discipline récemment publiés (Détrie, Siblot et Verine (éd.) 2001 ; Charaudeau et Maingueneau (éd.) 2002).

Nous aimerions dans cet article faire travailler une notion issue de la *translinguistique* telle que l'envisageait Bakhtine<sup>1</sup>, qui fait encore (trop) peu souvent partie de la trousse à outils de l'analyste du discours : le *dialogisme*. Si elle n'est pas la clé ouvrant toutes les serrures discursives, cette notion permet d'étudier une dimension du discours que le linguiste peut revendiquer comme son objet propre, à savoir la *matérialité discursive*, qui tient à ce que le discours ne saurait être réduit ni à la langue dans laquelle il est dit / écrit, ni à l'idéologie dans laquelle il est pris<sup>2</sup>.

L'entreprise n'a rien de facile, et ce pour deux raisons au moins.

– La notion de dialogisme, comme bien souvent chez Bakhtine, n'est pas vraiment définie, et à force d'extension de son champ explicatif<sup>3</sup>, devient un outil tellement puissant qu'à la limite il n'a plus grande vertu heuristique. Bakhtine d'autre part, pour ce qui est de cette notion (présente principalement dans les deux articles « Du discours romanesque » (1934/1975/1978) et « Les genres du discours » (1952/1979/1984)), en reste à une appréhension relativement générale, qui n'est pas directement opératoire. Nous sommes donc devant la nécessité de la définir précisément et de cadrer quelque peu, au risque que cette définition et ces cadres s'avèrent à l'usage trop étroits, et doivent donc être déplacés ;

– la notion de dialogisme – que Bakhtine, on va le voir, place au cœur de l'activité langagière, mais qui lui sert surtout à traiter du discours romanesque – a été principalement travaillée, en sciences du langage, d'un point de vue énonciatif. Que l'on parle de *polyphonie*<sup>4</sup> ou de *dialogisme*, la problématique a surtout permis de remettre en

<sup>1</sup> Cf. Todorov 1981 : 42-48.

<sup>2</sup> La notion de *matérialité discursive* repose sur l'idée que les formes sont productrices de sens en contexte et en interaction avec un certain nombre de médiations, au nombre desquelles l'énonciation, l'interdiscours, le type et le genre du discours, le type d'interaction, l'idéologie.

<sup>3</sup> « Le terme central [de dialogisme] est, comme on peut s'y attendre, chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante » (Todorov 1981 : 95).

<sup>4</sup> Une recherche conduite par l'un d'entre nous sur les textes russes permet de préciser l'usage que fait Bakhtine des deux notions de *dialogisme* et de *polyphonie* (Nowakowska 2005) : le terme de *polyphonie* est utilisé pour qualifier l'interaction entre les différentes voix dans un certain type de roman : le roman polyphonique, dans lequel la voix du héros « résonne aux côtés de la parole de l'auteur et se combine d'une façon particulière avec elle ainsi qu'avec les voix moins qualifiées des autres héros » (1963 : 11). En conformité avec le champ musical

cause « l'unicité du sujet parlant (Ducrot 1984 : 171), de reconsidérer la description de certains faits linguistiques (entre autres : la modalisation autonymique (Authier 1995), le conditionnel (Haillet 2002), le subjonctif (Donaire 2001), certains faits syntaxiques (Bres 1998 et 1999, Maingueneau 1994, Nølke 1994 et 2001, Nowakowska 2004)), de montrer l'intérêt de la notion pour l'analyse de certains faits de discours (Maingueneau 1991, Moirand 1999, 2001). Mais la notion même n'a jamais été vraiment questionnée, autrement que latéralement, dans son rapport à l'analyse du discours.

C'est précisément ce type de questionnement que nous entendons développer dans cet article. Après avoir présenté la notion de *dialogisme* telle que nous la faisons travailler principalement à partir des deux articles, « Du discours romanesque » et « Les genres du discours », mentionnés *supra*, nous illustrerons son rendement et sa puissance explicative en analyse du discours en étudiant un texte assez bref, choisi pour sa maniabilité.

## 1. La notion de dialogisme

Nous procéderons à sa présentation à partir des deux couples *dialogal / monologal*, et *dialogique / monologique*.

### 1. 1. Dialogal et monologal

Pour Bakhtine, la réalité première du langage c'est l'interaction verbale, et sa forme prototypique, le dialogue. Un texte<sup>1</sup> dialogal peut être défini par l'alternance des locuteurs qui détermine les frontières des différents « énoncés »<sup>2</sup>, à savoir des *tours de parole*. Le tour de parole est doublement pris dans l'échange verbal : il répond à une réplique antérieure ; il sera lui-même réplique antérieure à laquelle répondra le locuteur suivant. Pour illustrer ce fait, Bakhtine a recours à l'image de la chaîne : « l'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal » (1978/1979/1984 : 291)<sup>3</sup>. Cette structure externe détermine une dimension interne importante du tour de parole, sa double orientation *dialogique*, vers le tour antérieur, et vers le tour ultérieur :

Un énoncé est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal (...) L'énoncé, dès son tout début, s'élabore en fonction de la réaction-réponse éventuelle, en vue de laquelle il s'élabore précisément. (...) Tout énoncé s'élabore comme pour aller au devant de cette réponse (1952/1979/1984: 302-303).

Mais les textes ne se présentent pas tous sous la forme d'un enchaînement de tours de parole : l'article de journal, l'inscription funéraire, la nouvelle ou le roman p. ex. se manifestent non comme dialogue (deux ou plusieurs locuteurs) mais comme monologue (un seul locuteur). Et l'intérêt de l'analyse bakhtinienne est, au lieu d'opposer dialogal et monologal comme deux entités radicalement différentes, d'articuler le second au premier : le texte monologal est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un tour de parole d'un genre particulier. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe – le texte ne se présente pas sous la forme d'un enchaînement de tours - mais n'en affectent pas moins la structure interne du texte, qui, comme le tour de parole dans un texte dialogal, mais de façon cependant différente, manifeste une orientation dialogique. On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*. Ce que nous proposons de représenter ainsi (les parenthèses signalent les tours *in absentia*) :

--	--

auquel il est emprunté par métaphore, le terme de *polyphonie* pose ces différentes voix à égalité. Au contraire de l'énoncé quotidien qui (sauf peut-être dans le discours de l'aliéné), feuilleté par le dialogisme, présente les différentes instances énonciatrices hiérarchiquement. C'est pourtant à partir du concept de *polyphonie* et non de celui de *dialogisme* que Ducrot 1984 construit sa « théorie polyphonique de l'énonciation », en procédant à « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur le littéraire » (p.173). C'est également le terme de *polyphonie* que Maingueneau 1991 retient, dans ses analyses du discours, dans une acception identique à celle de *dialogisme*.

<sup>1</sup> Dans cet article, nous emploierons *texte* et *discours* de façon synonymique, même si nous reconduisons par ailleurs la distinction *linguistique textuelle / analyse du discours*.

<sup>2</sup> Nous remplaçons le terme d'*énoncé*, que l'on trouve dans la traduction française de l'article « Les genres du discours », mais qui est propice à toutes les confusions, par celui, plus réglé, de *tour de parole*.

<sup>3</sup> L'analyse conversationnelle a largement confirmé et approfondi cet aspect.

texte dialogal	texte monologal
<ul style="list-style-type: none"> <li>- tour de parole 1</li> <li>- tour de parole 2 qui répond au tour 1 et qui est orienté vers le tour 3</li> <li>- tour de parole 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- (tour 1 : texte(s) antérieur(s))</li> <li>- tour 2 : texte monologal qui fonctionne comme réponse à des textes antérieurs et est orienté vers des textes ultérieurs</li> <li>- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))</li> </ul>

*Figure 1*

Le texte dialogal comme le texte monologal manifestent donc une orientation dialogique. Selon la lecture que nous faisons du texte de Bakhtine, sont à écarter deux interprétations de la notion de dialogisme : (i) celle qui fait de *dialogique* un équivalent de dialogal ; (ii) celle qui réduit le dialogique à un phénomène n'affectant que le texte monologal : le dialogisme serait dans cette optique la part dialogale du texte monologal.

Cette précision posée, comment donner du corps linguistique à la notion d'*orientation dialogique* ? Comment expliciter les belles images de « reflets réciproques » ou d'« harmoniques dialogiques » employées par Bakhtine pour *célébrer* cette notion ?

Les énoncés (= tours de parole) ne sont pas indifférents les uns aux autres, et ils ne se suffisent pas à eux-mêmes ; ils se connaissent les uns les autres, se reflètent les uns les autres. Ce sont précisément ces *reflets réciproques* qui déterminent leur caractère (1952/1979/1984: 298), (les italiques sont nôtres).

Les *harmoniques dialogiques* remplissent un énoncé et il faut en tenir compte si l'on veut comprendre jusqu'au bout le style de l'énoncé (*op. cit.* : 300), (les italiques sont de Bakhtine).

## 1. 2. Dialogique et monologique

Il semble que, à la lecture des textes de Bakhtine, on puisse définir le dialogique comme l'*orientation* de tout énoncé (au sens précédemment explicité de 'tour de parole'), *constitutive et au principe de sa production*, (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, (ii) vers le discours-réponse qu'il sollicite, (iii) vers lui-même en tant que discours. Cette triple orientation se réalise comme *interaction*, elle-même triple :

- le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ;
- le locuteur s'adresse à un interlocuteur sur la compréhension-réponse duquel il ne cesse d'anticiper, tant dans le monologal que dans le dialogal.
- le locuteur est son premier interlocuteur dans le processus de l'auto-réception.

On parle de dialogisme *interdiscursif*, pour le premier type d'interaction ; de dialogisme *interlocutif*, pour le second ; d'*autodialogisme* pour le troisième. Cette triple interaction se manifeste, au niveau du discours produit, comme *dialogisation intérieure* « trouv(ant) son expression dans une suite de particularités de la sémantique, de la syntaxe et de la composition » (1934/1975/1978 : 102). La dimension dialogique affecte donc (i) le niveau macro de l'énoncé-tour-texte, car c'est à ce niveau global qu'intervient l'orientation vers les autres discours, leur rencontre ; (ii) les différents niveaux inférieurs qui composent cette unité, notamment celui des énoncés-phrases, ou celui, encore inférieur, des mots eux-mêmes.

Les marques dialogiques sont fort variées, de par les niveaux discursifs qu'elles affectent, de par les outils linguistiques qu'elles mettent en œuvre, et également de par la façon dont elles font entendre la *voix* de l'autre, qui va de l'*explicite* – sa représentation dans la mention du discours direct, son affleurement dans les « îlots textuels », à l'*implicite* : son enfouissement le plus profond, lorsque les signifiants font (presque) défaut, sans que pour autant l'autre *voix* cesse d'être perceptible.

Dans l'étude que nous allons proposer comme exemple, nous travaillerons seulement la façon dont le dialogisme se marque au niveau de la syntaxe phrastique, sous la forme de « microdialogues ». Nous prenons à la lettre cette image bakhtinienne : si dialogue il y a à l'intérieur de l'énoncé-phrase dialogique, c'est qu'il est analysable en deux énoncés : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait que nous sommes

dans le dialogique et non dans le dialogal, dans le dialogue interne et non dans le dialogue externe, cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé syntaxique. Et c'est cette dualité énonciative qui définit l'énoncé-phrasé dialogique. Prenons un exemple dans le texte que nous allons soumettre à analyse :

(1) L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? (l. 4)

On dira que cet énoncé interrogatif, que nous appellerons [E], est dialogique (i) en ce qu'il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif, sans en mentionner la source, que nous appellerons [e], reconstituable comme :

(2) L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.

Et (ii), en ce qu'il le met en débat par l'interrogation. Il nous semble de la sorte donner un contenu précis – peut-être trop – à la notion bakhtinienne de « réaction-réponse » : l'énoncé dialogique tout à la fois « rapporte » un autre énoncé et dans le même temps « dialogue » avec lui.

Cette approche nous a permis de définir précisément l'énoncé dialogique en termes d'actualisation. Nous reprenons à Bally (1934/1965 : 36-38) l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum* et la distinction entre *sujet modal* et *sujet parlant* (que nous nommerons respectivement *énonciateur* et *locuteur*). L'actualisation phrastique se réalise par un ensemble d'opérations parmi lesquelles on peut distinguer, entre autres, (i) les opérations d'actualisation déictique (temporelle, spatiale et personnelle) des différents éléments du *dictum* (ou contenu propositionnel) en vue de la référénciation ; (ii) les opérations d'actualisation modale, consistant à appliquer un *modus* au *dictum* (Bally 1934/1965 : 36-38) ; (iii) les opérations d'actualisation phonétique ou graphique consistant à inscrire l'énoncé dans le mode sémiotique choisi, oral ou écrit. Les deux premiers types d'opération (actualisation déictique et modale) relèvent de la programmation de l'*à-dire* (Détrie et al. 2002) et sont mises au compte d'une instance que nous proposons de nommer *énonciateur*. Les opérations d'actualisation phonétique ou graphique relèvent de la réalisation du dire, et sont mises au compte d'une instance nommée *locuteur*. Dans le présent travail, nous ne nous intéresserons qu'à la dimension d'actualisation déictique et modale, et donc ne parlerons que d'énonciateur(s).

Dans l'énoncé *monologique*, un énonciateur e1 actualise déictiquement et modalement un *dictum*, pour en faire un énoncé [e]. Il en va différemment pour l'énoncé *dialogique* comme celui proposé en (1), dans lequel on distingue, à l'analyse, sous l'unité de surface, deux actes d'énonciation :

– celui, enchâssant, correspondant à l'interaction du scripteur de cet article avec le lecteur, et qui se manifeste par l'énoncé [E], à savoir (1) ;

– celui, enchâssé, correspondant à une autre interaction, antérieure, dont les interactants pas plus que le temps ni le lieu ne sont explicités, à laquelle correspond l'énoncé (reconstruit) [e], à savoir (2).

Dans ce type d'énoncé, l'actualisation déictique et modale de l'énonciateur que nous nommerons E1 s'applique non pas à un *dictum*, mais à un élément présenté comme ayant déjà statut d'énoncé, à savoir [e], qui en tant que tel a déjà fait l'objet d'opérations d'actualisation par un autre énonciateur (que nous appellerons e1). On distinguera en conséquence :

– pour l'acte d'énonciation enchâssé, un énonciateur e1 (ici non explicité), actualisateur de l'énoncé [e] reconstruit approximativement comme [L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.] ;

– pour l'acte d'énonciation enchâssant, un énonciateur E1, actualisateur de l'énoncé [E] [L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ?] en tant qu'il résulte de l'application du *modus* d'interrogation à l'énoncé [e].

On dira que l'énonciateur E1 attribue l'assertion [L'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de la mettre en débat. Ajoutons que l'instance du scripteur coréfére avec celle de l'énonciateur E1. Afin d'éviter de fastidieuses répétitions, nous

emploierons parfois, dans le cours de l'analyse, le terme de scripteur en lieu et place de celui d'énonciateur E1.

La dualité énonciative, si elle structure tout énoncé dialogique, peut le faire de façons fort variées, qui tiennent notamment, nous l'avons dit, au mode de présence de l'énoncé enchâssé [e] dans l'énoncé enchâssant [E]. Nous désignerons par *x* la forme que prend l'énoncé [e] reconstruit dans l'énoncé observable [E], (et, complémentirement, par *y*, la partie de [E] relevant du seul E1).

En appui sur les bases et la méthodologie que nous venons de présenter, nous avons entrepris, dans des travaux antérieurs, de répertorier et de décrire quelques-unes de ces « formes de réactions-réponses » (Bres 1998, 1999, Bres et Nowakowska 2004, Nowakowska 2004) : discours rapporté, modalisation autonymique, conditionnel, négation, comparaison, renchérissement, confirmation, concession, opposition, certaines subordination (*puisque x, si x, bien que x*), interrogation, clivage, détachement... ; comme d'expliciter les notions qui, dans les cadres de la théorie praxématique de l'actualisation que nous développons dans notre équipe<sup>1</sup>, permettent de les décrire (Bres et Verine 2002), ainsi que de tenter un premier classement des marqueurs dialogiques à partir des différentes formes que prend, à la surface textuelle, l'orientation dialogique (Bres 2004). Notre objectif, comme nous l'avons dit, sera ici plus pratique : il s'agira de tester la fécondité de la notion de dialogisme en analyse du discours en la faisant travailler, au seul niveau phrastique, sur un texte particulier.

### ***1. 3. Dialogisme et analyse du discours***

Revenons au texte de Bakhtine :

Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est contruite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. (Bakhtine 1929/1977 : 105).

Tout texte (tour de parole, « énonciation », discours) répond à des textes qui l'ont précédé et suscité et anticipe sur des textes ultérieurs qu'il suscite. Ce type d'analyse peut certes conduire à fondre le texte dans ledit « courant de communication »<sup>2</sup>, en effacement de sa matérialité discursive. Mais on peut au contraire, se gardant de cette pente qui dissout l'analyse du discours dans l'analyse de la communication, penser que ces liens du discours avec des discours antérieurs et des discours ultérieurs, ce positionnement interdiscursif, est non un épiphénomène, mais un phénomène absolument central : pas plus qu'on ne peut prendre la parole sans le faire dans telle langue, dans tel type et genre du discours, sans construire une scène qui distribue la personne, l'espace et le temps à partir de l'énonciateur, de même on ne saurait « discourir », dans un sens très large, sans rencontrer les discours des autres, l'interlocuteur comme discours, et... son propre discours. Si l'on fait sienne la démarche bakhtinienne, le discours ne peut plus être traité, selon la perspective de certaines analyses structurales, dans ses seules clôtures internes – qui apparaissent pour ce qu'elles sont : une dénégation de l'hétérogénéité – mais doit être rapporté à de l'*extérieur constitutif*<sup>3</sup>. Le discours apparaît dans son incomplétude qui fait signe vers d'autres discours, et invite à le replacer dans les « dialogues internes » qui présidèrent à sa production, et peuvent seuls rendre compte de sa structure comme de son sens..

## ***2. Le dialogisme appliqué à l'étude d'un texte***

---

<sup>1</sup> Cf. notamment Détrie, Siblot et Verine (éd.) 2001.

<sup>2</sup> De ce point de vue, les critiques formulées par Authier-Revuz 1995 à l'égard de certaines approches communicatives nous paraissent pleinement valides.

<sup>3</sup> Le dialogisme rencontre là la notion d'*interdiscours* (Pêcheux 975 : 146).

## 2. 1. Texte, contexte et cotexte interdiscursif

Le discours sur lequel nous choisissons de tester la pertinence de la notion de dialogisme – au niveau de la syntaxe phrastique – a été publié dans le quotidien *Le Monde* du 20 novembre 1999, dans la page *Horizons-Débats*. Il s’agit d’un texte monologal, argumentatif, relevant :

- du *type* de discours *politique* (notamment de par son thème et son signataire), dans un support journalistique ;  
- et du *genre* du discours *Point de vue*, qui implique qu’on a affaire à une réflexion particulière et autorisée sur un objet discursif le plus souvent déjà thématisé.

Nous avons choisi ce texte – qui, par ses caractéristiques (monologal, politique, argumentatif), correspond au type d’objet discursif sur lequel s’était prioritairement penchée l’Analyse française du discours des années 70 – principalement pour sa commodité : relativement court, il est facilement manipulable.

L’objet du discours de ce texte est la crise interne que traverse un parti politique, le RPR, en 1999, crise dont la manifestation la plus claire a été la démission de son président, Philippe Seguin, en avril de la même année. Le scripteur du texte étudié, J.-P. Matière, membre de ce parti, a lui-même démissionné de ses responsabilités (président de la Fédération RPR de l’Indre). Cette situation politique de crise a donné lieu à une forte production discursive. En se saisissant de cet élément dont il fait son objet de discours, le scripteur va rencontrer ces différents discours, et interagir dialogiquement avec eux, notamment avec l’argument selon lequel la solution à ladite crise passe prioritairement par l’élection du futur président du mouvement.

### **Le malaise du RPR**

*par Jean-Pierre Matière*

Le RPR connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire tant par son ampleur que par sa nature : une crise structurelle et qui met en cause la crédibilité du mouvement gaulliste. C’est parce qu’il y avait crise que Philippe Séguin est parti, et non l’inverse. Car cette crise repose fondamentalement sur la conception du rôle politique du RPR en période de cohabitation. Dans ces conditions, l’élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? Je suis très sceptique, pour deux raisons au moins.

La première tient précisément au fait que la réponse urgente, et pour l’heure la seule, que l’on semble vouloir donner à cette crise réside dans une élection – interne, qui plus est – en focalisant lourdement sur elle, en la solennisant, voire en la subliment, au terme d’une campagne terriblement longue. C’est comme si on voulait laisser à penser, conformément à de mauvaises habitudes, que la sortie de la crise passe plus par la personnalité d’un chef que par la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement. Or nous sommes un certain nombre à penser que c’est sur ce dernier point qu’il y avait urgence !

Le RPR aurait pu s’accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d’une direction collégiale provisoire, ou, s’il y avait exigence statutaire, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tous les cas, avec une campagne beaucoup plus courte. Le mouvement y aurait gagné en image, sans doute, mais surtout en efficacité : le problème essentiel du RPR est moins d’avoir un président que de retrouver une crédibilité politique.

Or, pour tenter de retrouver rapidement cette crédibilité défunte, j’étais de ceux qui attendaient que l’on se réfère au plus tôt à trois excellents textes ratifiés démocratiquement, de fraîche date, et à une écrasante majorité par les militants sous la présidence de Philippe Séguin : le “manifeste pour nos valeurs”, dont on a pu mesurer en juin combien il en coûtait d’abandonner son contenu ; la “charte de l’ élu”, dont on voit bien les applications qu’elle peut avoir dès aujourd’hui ; et enfin l’excellent “projet pour la France”, dont l’urgence commandait d’installer des structures ad hoc pour le traduire en programme électoral aux fins de réécrire un discours politique lisible, de se recréer un espace politique pour exister, et de disposer d’une référence programmatique permettant de critiquer de façon plus crédible les mesures gouvernementales.

Bref, dès la rentrée de septembre, il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées. Malheureusement, jusqu’à ce jour, le RPR n’existe dans les médias que par le jeu des pronostics sur l’issue de son élection interne, tandis que la majorité, pourtant plus hétérogène que plurielle, fait tranquillement passer le second texte sur les 35 heures à l’assemblée.

Mais – seconde raison de notre scepticisme –, même si le RPR s’était situé sur le terrain des idées, et même à supposer que l’élection de son président soit une première petite étape vers un début de renaissance formelle (?), comment peut-il redevenir politiquement crédible aux yeux des électeurs ?

Ils se souviennent, par exemple, qu’en octobre 1995 on a fait, notamment en matière fiscale, le contraire de ce qui avait été promis ; ou qu’au printemps 1999, après avoir affirmé et écrit que la nation était la première des valeurs gaullistes, on a donné le sentiment fâcheux de vouloir la dissoudre dans la nébuleuse fédéraliste.

Il nous semble qu’il n’y a qu’une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. Respect des militants RPR quand ils tiennent un langage plus radical que ne le traduisent leurs cadres. Respect des électeurs



RPR, qui ont des attentes plus claires et plus cartésiennes que ne l'expriment les discours et les actes de leurs élus. Respect des promesses et des échéances électorales. Respect, enfin, d'une déontologie politique.

40 Certes, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous, peu ou prou, ce langage ; il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi. Il se trouve que celui qui a voulu et su incarner ces différentes formes de respect s'est fait flinguer comme une vulgaire pipe de foire en avril.

C'est pourquoi on ne peut s'empêcher de ressentir un certain malaise quant à l'issue de cette élection interne.

45 Soit le nouveau président élu du RPR prête allégeance à l'Elysée. Toutes les bonnes intentions exprimées ne resteront alors que verbiage ; rien n'aura véritablement changé sur le fond par rapport à ce qui existait avant Philippe Séguin. Soit c'est le candidat qui lui est le plus proche qui est élu, celui qui revendique haut et clair la plus large autonomie pour le mouvement, et on voit mal, en ce cas, pourquoi il résisterait mieux et plus longtemps que son prédécesseur aux crocs-en-jambe qui lui seront tendus au mépris du respect d'un principe simple : le président de la République cohabite, c'est-à-dire respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose fermement et propose librement et clairement, c'est-à-dire respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs.

50 C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

*Jean-Pierre Matière est ancien président (démissionnaire) de la Fédération RPR de l'Indre.*

Une première lecture permet de relever les marqueurs de dialogisme syntaxique suivants : le discours rapporté (l. 9, 33), la citation en modalisation autonymique (l. 19, 20, 21), l'interrogation (l. 4, 31), la confirmation (l. 1), la comparaison (l. 9, l. 15), le clivage (l. 2, 11, 45, 50), le renchérissement (l. 14), la négation prédicative (l. 39), la négation restrictive (l. 26, 35, 43, 50), l'hypothèse (l. 13, 29), la concession (l. 39), l'opposition (l. 50), l'explicitation (l. 48, 49, 51)... A cette simple énumération, il apparaît que ce texte fait un usage intense et varié des énoncés dialogiques : approximativement 50 % de sa surface est traversée par la dualité énonciative, en appui sur plus d'une douzaine de tours. Son orientation dialogique est donc très forte. Cette étape préalable du relevé réalisée, il convient de rentrer dans le détail de l'analyse des marqueurs syntaxiques dialogiques. On peut le faire à partir de trois questions :

- avec quelles voix le scripteur dialogue-t-il ? quels sont les discours auxquels il « répond » ? En indique-t-il la source énonciative explicitement ? Si cette source est laissée dans l'implicite, est-elle identifiable par / pour le lecteur ?

- quel type de relation, en fonction des marqueurs dialogiques utilisés, le scripteur noue-t-il avec ces différentes voix ? Plutôt irénique ou plutôt agonale ? Entre les deux pôles opposés de l'accord et du rejet, toutes les nuances sont possibles.

- les discours convoqués et les relations évoquées par l'orientation dialogique du texte permettent-elles de définir la posture discursive du scripteur, du genre discursif utilisé ?

On choisit de répondre à ces trois questions non pas séparément mais globalement, à partir des trois types de dialogisme dégagés par Bakhtine : interdiscursif, interlocutif et autodialogique.

## 2. 2. Dialogisme interdiscursif

A quels discours antérieurs le texte répond-il ? Remarquons que l'analyse de l'énoncé dialogique proposée *supra* permet d'identifier et parfois de reconstruire l'énoncé attribué à autrui, mais pas de l'identifier. Pour reprendre l'occurrence (1), l'analyse de l'énoncé interrogatif [E] comme dialogique permet de dégager l'énoncé affirmatif enchâssé mais pas de dire à qui il est imputé, à quel discours il appartient. L'analyse énonciative présuppose un énonciateur enchâssé e1, mais ne dit rien de son identité, qui pourra être implicite comme dans l'occurrence (1) ou explicite comme dans (1') que nous forgeons :

(1') L'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise, *comme l'avance son secrétaire général* ?

La linguistique textuelle n'aurait cure de cet implicite, mais pas l'analyse du discours, qui se soucie de mettre en relation le texte avec sa production et sa réception.

Qu'en est-il dans notre texte ? Ses énoncés dialogiques (i) saisissent parfois l'énonciateur e1 à partir du pronom personnel indéfini *on* ; mais (ii) le plus souvent n'explicitent pas les voix convoquées.

(i) e1 est linguistiquement actualisé par le pronom *on* (l. 6, 8, 33). Analysons l'occurrence de l. 33 :

(l. 33) Après avoir affirmé et écrit que *la nation était la première des valeurs gaullistes*, *on* a donné le sentiment fâcheux (...)

L'énoncé [e] [*la nation est la première des valeurs gaullistes*], rapporté indirectement, est, via la transformation infinitive, attribué à l'énonciateur *on*, qui, cotextuellement, réfère à l'actant « le RPR ». Comme on pouvait s'y attendre, le scripteur dialogue avec le discours du RPR.

(ii) l'énonciateur des énoncés enchâssés n'est pas explicite, comme dans (1), mais la compétence discursive du lecteur (comme celle de l'analyste) lui permet – ou ne lui permet pas –, à partir de l'énoncé enchâssé [e], d'identifier le discours convoqué. Nous avons identifié trois discours (autrement nommés *voix*) : le discours de tout un chacun, le discours socialiste, et enfin et surtout, le discours de la direction et de la majorité actuelle du RPR.

## 2.2. 1. La voix de tout un chacun

Le titre de l'article: « Le malaise du RPR », est un SN de structure : [article défini + N de SN]. Le déterminant et la structure [N de SN] se présentent comme la reprise d'un antérieur discursif auquel ils renvoient.

- D'un strict point de vue linguistique, l'article défini pose que la *singularité* du référent visé par le nom commun *malaise (du RPR)* est *acquise* (Guillaume 1944/ 1964). Il donne donc l'instruction de chercher ce qui justifie ladite singularité. Suivant le co(n)texte, cette singularité pourra s'expliquer anaphoriquement, cataphoriquement, ou déictiquement. On peut faire l'hypothèse, à première lecture, que l'on a affaire ici à un fonctionnement anaphorique ; et du fait que le SN est en titre, il ne peut s'agir que d'établir un lien avec du hors-texte, à savoir des textes qui, antérieurement à l'article en question, ont parlé du « malaise du RPR ». Confirmation : dans la page *Horizons Débat* du *Monde*, les titres qui posent l'objet du discours non pas comme appartenant à ce que connaît le lecteur (qui fait donc partie du déjà-dit), à savoir dans un fonctionnement de rappel thématique, mais comme apportant une information nouvelle (que le corps de l'article se charge de développer), donc dans un fonctionnement rhématique, se présentent le plus souvent sans déterminant : p. ex. le titre *Corporatisme judiciaire* (14 janvier 2004) implique que l'article va catégoriser un fait (la mauvaise réception de la proposition de prime de rendement, par la magistrature) de façon nouvelle, qui ne s'inscrit pas dans la continuité d'un dit précédent.

- Le N complexe *malaise du RPR* fonctionne comme la nominalisation d'un énoncé précédemment asserté : *il y a un malaise au RPR*, qu'il présuppose. Il renvoie donc également à de l'ailleurs-antérieur discursif.

La structure linguistique du titre est donc fortement dialogique : elle présuppose que le SN *Le malaise du RPR*, ou plus précisément son contenu - dans la mesure où le terme de *malaise* se présente sans balise de modalisation autonymique comme les guillemets ou les italiques, il est employé non pas en usage et en mention, mais seulement en usage - est emprunté à un autre discours. D'autre part, ledit SN est modalisé implicitement par un acte de confirmation : à la différence de *Le malaise du RPR ?*, qui mettrait en débat par l'interrogation l'énoncé présupposé *il y a un malaise au RPR*, ou *Le « malaise » du RPR*, qui poserait explicitement par les guillemets de modalisation autonymique l'emprunt à un autre discours, et sous-entendrait probablement une prise de distance par rapport à la valeur de vérité de l'énoncé présupposé, l'absence de ponctuation a valeur dialogique de confirmation implicite de l'énoncé *il y a un malaise au RPR*.

L'*incipit* confirme la dimension dialogique que nous avons lourdement décrite. La première phrase, qui développe la nominalisation du titre :

(l. 1) le RPR connaît *sans doute* la crise la plus grave de son histoire

comporte l'adverbe de modalisation *sans doute* que nous analysons comme un marqueur de confirmation. A savoir que cet énoncé est dialogique, et laisse entendre deux voix :

- celle d'un énonciateur e1 assertant l'énoncé [e] : [le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire] ;

- et celle de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) qui confirme par *sans doute* ledit énoncé.

L'énonciateur e1 n'est pas explicité. A qui est prêté l'énoncé selon lequel [le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire] ? La presse ? La majorité parlementaire de gauche ? Le RPR lui-même ? Le lecteur de cet article – on passe du dialogisme interdiscursif au dialogisme interlocutif – que le scripteur présuppose partageant ce discours ? Sans doute tous ceux-là, ce qui contribue à assurer la valeur descriptive de l'énoncé qui se présente comme une vérité, dans la mesure où il reprend un discours qui peut être tenu et partagé par tout le monde.

La confirmation de E1 porte sur un énoncé qui est potentiellement menaçant pour le territoire du militant politique, puisqu'il pointe un problème interne à son parti. Traditionnellement dans le discours politique public, face à un discours réalisant ce type d'acte, la réaction dialogique est de négation<sup>79</sup>, ou de concession (accord temporaire et partiel avec l'autre discours, pour lui donner rapidement une autre orientation), et non de confirmation. N'a-t-on pas ici une première marque du positionnement discursif du scripteur, celui du *contestataire*, dans la mesure où, alors que la position de légitimité est de (dé)négation, il adopte une position d'accord avec les jugements négatifs ?

<sup>79</sup> P. ex., F. Bayrou répond à un journaliste qui l'interroge sur les difficultés relationnelles entre son parti, le PR, et le RPR, en 1998 : « il n'y a aucune ombre entre le PR et le RPR ».

## 2.2. 2. La voix de l'adversaire politique

Le discours de l'adversaire – en l'occurrence, pour un membre du RPR, en 1999, celui de la majorité parlementaire de gauche – qui est traditionnellement convoqué de façon privilégiée dans le discours politique (il faut répondre à l'adversaire, à ses critiques pour les rejeter, comme à ses propositions pour les dévaloriser), est quasiment absent. Tout au plus peut-on relever l'allusion suivante au discours de la gauche, dans le tour comparatif :

(l. 26) le RPR n'existe dans les médias que par les jeux des pronostics sur l'issue de son élection interne, tandis que la majorité, pourtant *plus hétérogène que plurielle*, fait tranquillement passer le second texte sur les 35 heures.

Le SN « majorité plurielle », par lequel la majorité de gauche se définissait à cette époque, qui fait donc partie de façon emblématique de son discours, est désarticulé par le tour comparatif de supériorité *plus y que x*, qui permet (i) de mettre en relation un élément du discours de l'énonciateur E1 (correspondant au scripteur) : « majorité hétérogène », et un élément du discours d'un autre énonciateur e1 (correspondant à la majorité de gauche) : « majorité plurielle » ; (ii) de déclarer la première caractérisation plus pertinente que la seconde. Bien peu de chose donc à l'égard de l'adversaire politique : une simple égratignure au passage (la remarque est incluse dans une subordonnée), au demeurant pas très profonde : le scripteur pouvait prendre une posture de distance ironique par rapport au discours de l'autre (*la majorité soit-disant plurielle*), ou de rejet frontal par la négation (*la majorité, non pas plurielle mais hétérogène*) ; il choisit un tour comparatif qui, s'il pose la supériorité de la qualification qu'il propose, ne disqualifie pas totalement l'énoncé de l'autre.

## 2.2. 3. La voix du RPR

C'est principalement le discours de la direction du RPR que le scripteur convoque pour lui opposer et lui substituer son propre discours, par des marqueurs de dissensus oscillant entre la posture du ménagement et celle de l'affrontement. On verra également qu'il « dialogue » non pas avec *un* mais avec *deux* discours du RPR.

### 1. Posture du ménagement

Le discours de la direction du RPR est convoqué à travers des tours dialogiques – (i) interrogation totale, (ii) comparaison, - qui, s'ils manifestent une relation non pas de confirmation mais d'opposition, le font d'une manière qui ménage cette autre position discursive.

(i) L'interrogation. Nous avons vu que l'interrogation totale était analysable, dans une perspective dialogique, comme mise en débat par l'énonciateur E1 d'un énoncé attribué à un énonciateur e1. Rappelons l'énoncé précédemment examiné :

(l. 4) Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement est-elle de nature à apporter un début de solution à cette crise ? Je suis très sceptique, pour deux raisons au moins.

L'énonciateur E1 met en débat l'énoncé [e] affirmatif : [l'élection imminente du président du mouvement est de nature à apporter un début de solution à cette crise.], imputé à un énonciateur e1. De cette façon, il présente les deux réponses possibles (oui vs non) comme potentiellement argumentables, même si, dans le cas présent, il choisit, dans la suite immédiate, l'option négative (dans un tour bémolisé : « je suis très sceptique »). Remarquons que, étant donné cet enchaînement, le scripteur aurait très bien pu user d'un autre tour dialogique, la négation :

Dans ces conditions, l'élection imminente du président du mouvement *n'est pas* de nature à apporter un début de solution à cette crise. Et ce, pour deux raisons au moins.

Mais l'acte dialogique réalisé aurait été d'infirmité de l'énoncé d'autrui, et non de mise en débat. On peut bien sûr mettre en relation le choix de l'interrogation plutôt que de la négation avec la place de l'énoncé dans le texte : en début d'unité, en un lieu où il s'agit d'ouvrir la discussion. Il nous semble que, complétement, ce marqueur participe de la construction d'une relation qui se veut critique mais point trop conflictuelle.

(ii) La comparaison. Les tours comparatifs, qui mettent en relation deux éléments argumentatifs – notamment la comparaison d'infériorité : *moins x que y* - sont d'excellents candidats au marquage de la dualité énonciative (Bres 1999) :

(l. 15) le problème essentiel du RPR est *moins* d'avoir un président *que* de retrouver une crédibilité politique.

Sur le thème [le problème essentiel du RPR], E1 met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer l'infériorité de la pertinence argumentative du premier [avoir un président] qu'il attribue à e1, sur le second [retrouver une crédibilité politique] qu'il s'attribue. L'argument *x* d'autrui, si sa pertinence est déclarée inférieure, n'en est pas pour autant rejeté, disqualifié. Ici également, un énoncé négatif (suivi de sa rectification introduite par *mais*) aurait tout aussi bien fait l'affaire :

le problème essentiel du RPR *n'est pas* d'avoir un président *mais* de retrouver une crédibilité politique

Le scripteur a opté pour un tour qui, tout en lui permettant d'avancer son propre argument, ne rejetait pas sans appel l'argument de l'autre. Notons d'ailleurs qu'il semble affectionner ce tour dialogique puisque qu'il l'utilise également pour rapporter, en discours indirect, sous forme imaginaire, le discours de la direction du RPR, inverse du sien, cette inversion se manifestant par l'usage de la comparaison de supériorité *plus y que x* :

(l. 9) C'est comme si on voulait laisser à penser que la sortie de la crise passe *plus* par la personnalité d'un chef *que* par la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement.

Nous avons là, non pas un dédoublement, mais un « détriement » énonciatif : le scripteur-énonciateur E1 rapporte indirectement (et fictivement) la pensée d'un énonciateur e1 (explicité par le pronom *on*, dans lequel E1 ne s'inclut pas), à qui il est prêté, sur le thème [la sortie de la crise passe par], la mise en relation de deux rhèmes *y* et *x* et l'affirmation de la supériorité de l'argument *y* [la personnalité d'un chef], implicitement attribué à e1, sur l'argument *x* [la réaffirmation forte et claire des idées du mouvement], implicitement attribué à un autre énonciateur, que nous désignerons comme e1, et qui, textuellement et discursivement, est co-référent avec E1.

## 2. Posture d'affrontement

Les précédents tours dialogiques, même s'ils relevaient d'une relation dissensuelle, faisaient une place au discours de l'autre, le prenaient en compte, en tout cas ne le disqualifiaient pas frontalement. Ce qui est le cas dans les deux tours relativement récurrents que nous allons maintenant analyser : (i) le clivage (l. 2, 11, 50), (ii) la négation restrictive (l. 26, 35, 43, 50).

Nous avons proposé (Bres et Nowakowska 2004) de rapprocher, par delà leurs différences syntaxiques, le clivage et la restriction, pour leur gestion commune et spécifique de l'énoncé enchâssé [e]. En effet ces deux tours dialogiques - les marqueurs de restriction *ne... que*<sup>80</sup>, et de clivage *c'est... que/qui* sont les traces de ce que l'énoncé [E] est en "dialogue" avec un autre énoncé [e] - se réalisent sur fond de négation de cet énoncé [e]. Mais alors que la plupart des autres tours dialogiques présentent en surface un élément *x* en tant que trace de l'énoncé présupposé [e], dans ces deux tours, l'élément *y*, imputable à E1, s'est totalement substitué à l'élément *x*, qui n'apparaît pas à la surface textuelle (mais qui peut être explicité cotextuellement).

Le texte présente différentes occurrences de clivage et de restriction, dans lesquelles le scripteur efface, en lui substituant son propre discours, le discours d'autrui, que l'on peut identifier contextuellement comme étant notamment celui de la direction du RPR

### (i) occurrences de clivage

(l. 2) *C'est* parce qu'il y avait crise *que* Philippe Seguin est parti, *et non* l'inverse<sup>81</sup>.

(l. 11) Or nous sommes un certain nombre à penser que *c'est* sur ce dernier point *qu'*il y avait urgence.

(l. 50) *C'est* pourtant à cette seule condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

### (ii) occurrences de restriction

<sup>80</sup> La restriction peut également se réaliser par seul, seulement : *il ne boit que du vin / il boit seulement du vin*.

<sup>81</sup> Nous avons ici une occurrence où le clivage se complète d'un tour négatif (« et non l'inverse »), qui fait apparaître l'élément *x* (il y a crise parce que Philippe Seguin est parti) auquel s'est substitué l'élément *y* par le clivage : « c'est parce qu'il y avait crise que Philippe Seguin est parti ».

- (l. 26) Malheureusement, jusqu'à ce jour, le RPR n'existe dans les médias *que* par le jeu des pronostics sur l'issue de son élection interne (...).
- (l. 35) Il nous semble qu'il n'y a *qu'*une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect.
- (l. 43) Toutes les bonnes intentions exprimées *ne* resteront alors *que* verbiage.
- (l. 50) *C'est* pourtant à cette *seule* condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

Analysons seulement l'occurrence l.50, qui combine clivage (*c'est... que*) et restriction (*seule*)<sup>82</sup>: l'élément clivé et excepté *cette condition*, qui renvoie anaphoriquement au « principe simple » que le scripteur vient de développer longuement, vient en substitution et gommage de tout autre « solution », envisagée ou envisageable dans le cadre d'un autre discours, que l'on peut identifier comme visant notamment le discours majoritaire du RPR, qui se voit de la sorte à la fois convoqué et effacé.

Le scripteur fait donc alterner, pour dialoguer de manière dissensuelle avec le discours majoritaire du RPR, les tours dialogiques qui lui accordent une place et le prennent en compte, et ceux qui lui refusent toute place, le rejettent en le convoquant afin de mieux l'exclure. Il est tentant de mettre en relation cette ambivalence dialogique avec la position politique du scripteur : la *contestation interne*, faite de rejet du discours majoritaire, mais qui doit en même temps, dans une certaine mesure, composer avec ce discours, pour ne pas encourir un jugement d'anathème, surtout lorsqu'elle porte le différend sur la place publique d'un journal...

### 3. Les deux discours du RPR convoqués

On pourrait s'étonner de ce que le texte use fort peu (l. 9, 33) de la forme prototypique du dialogisme, à savoir le discours rapporté. Revenons sur l'analyse de la seconde occurrence :

- (l. 33) Après avoir affirmé et écrit que *la nation était la première des valeurs gaullistes* on a donné le sentiment fâcheux de vouloir la dissoudre dans la nébuleuse fédéraliste.

Le scripteur rapporte, de manière indirecte, le discours du RPR, et semble ici non pas s'opposer à lui, mais indirectement le partager. C'est que ce discours rapporté lui permet de disqualifier le comportement de la majorité du RPR, qui n'en a pas tenu compte.

Plus précisément, il apparaît que ce texte « dialogue » non pas avec un mais avec deux discours du RPR, qu'il convient de distinguer : le discours de la direction et de la majorité actuelle du RPR auquel le scripteur s'oppose, nous l'avons vu ; et le discours antérieur du parti, qu'il oppose à ce discours et auquel il se rallie, comme le signale indirectement l'occurrence de discours rapporté que nous venons d'analyser, ainsi que la mention, en modalisation autonymique, de textes du RPR : le « manifeste pour nos valeurs », (l. 19), la « charte de l'élu » (l. 20), le « projet pour la France » (l. 21), évalués très positivement (l. 18, « trois excellents textes »). Mettons en rapport cette orientation dialogique avec la position idéologique de la contestation interne : la dissidence consiste à s'opposer non au discours du parti, mais à un discours majoritaire dénoncé comme se fourvoyant, et à se déclarer le vrai défenseur du vrai discours du parti. Querelle de légitimité...

L'étude des marqueurs du dialogisme interdiscursif nous a permis de dégager les discours avec lesquels le texte étudié interagit, ainsi que le mode sur lequel il établit ces interactions : le texte « dialogue » très latéralement avec le discours ambiant pour confirmer son propos selon lequel le RPR traverse une crise ; ainsi qu'avec le discours de l'adversaire politique, la majorité de gauche, pour lui donner un petit coup de griffe. Il dialogue principalement avec le discours de la direction actuelle du RPR, pour s'opposer à lui, et, secondairement, lui opposer le discours antérieur du RPR, avec lequel il s'accorde.

Si nous reprenons la figure 1, nous pouvons la compléter en explicitant les discours antérieurs avec lesquels le texte dialogue interdiscursivement :

#### Structure dialogique du texte monologal analysé

- (tour 1 : ((i) discours ambiant ; (ii) discours socialiste ; (iii) discours de la direction actuelle du RPR / discours antérieur du RPR)
- tour 2 : texte *Le malaise du RPR*
- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

### Figure 2

<sup>82</sup> « c'est pourtant à cette seule condition que (...) » = « ce n'est *qu'*à cette condition que (...) »

## 2. 3. Dialogisme interlocutif

Le dialogisme interlocutif (« dialogue » avec le discours ultérieur du lecteur) est-il le symétrique du dialogisme interdiscursif (« dialogue » avec les discours antérieurs), comme nous invite à le penser la figure 2 ? Oui, dans sa généralité, mais non dans son détail textuel. Le discours que le scripteur prête à son lecteur n'est pas, à la différence des discours précédemment explicités, posé comme déjà réalisé : au fur et à mesure de l'avancée de son propre discours, le scripteur imagine les réactions discursives de son lecteur, et interagit dialogiquement avec elles. Prenons un exemple :

(L. 12) Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire, ou, *s'il y avait exigence statutaire*, cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tout cas, avec une campagne beaucoup plus courte. Le mouvement y aurait gagné en image, *sans doute*, mais surtout en efficacité.

Analysons seulement le tour dialogique *si [e]* : E1, en disant *si [e]*, reprend l'énoncé [e] (dans le cas présent : « il y avait exigence statutaire ») qu'il impute à un énonciateur e1 et en suspend la modalisation assertive (recul de la thèse à l'hypothèse). Or la production de l'énoncé [e] ne s'explique que comme réaction, prêtée au lecteur, à l'énoncé précédent du scripteur : « le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement d'une direction collégiale provisoire ». Soit, en donnant un équivalent dialogal de cette séquence :

A1 - Le RPR aurait pu s'accommoder parfaitement, pendant quelque temps encore, d'une direction collégiale provisoire  
B2 - ah non, il y avait exigence statutaire de procéder à l'élection du président  
A3 - (*s'il y avait exigence statutaire*.) cette élection aurait pu être organisée plus tôt ou plus tard, mais, en tout cas, avec une campagne beaucoup plus courte.

Il apparaît clairement, dans ce texte dialogal imaginé, que B2 répond à A1 ; et que donc, dans le texte monologal, l'énoncé [e] « il y avait exigence statutaire » est la reprise, par le scripteur, d'une objection qu'il prête à son lecteur, en « réponse » à son propos précédent.

De sorte que, contrairement à ce qu'indique la figure 2, il convient de se représenter le texte monologal non seulement comme un tour de parole, articulé à des discours antérieurs et à des discours ultérieurs, mais également comme structuré de façon interne à la façon d'une interaction dialogale composées de plusieurs tours de paroles, faisant alterner les réactions (*in absentia*) prêtées à l'énonciataire aux propos de l'énonciateur E1, et les réponses (*in praesentia*) de l'énonciateur E1 à ces réactions :

- (tour 1 : ((i) discours ambiant ; (ii) discours socialiste) ; (iii) discours de la direction actuelle du RPR / discours antérieur du RPR)
- tour 2 : texte *Le malaise du RPR*
  - ◇ tour a
  - ◇ (tour b : réaction de l'énonciataire)
  - ◇ tour c : réponse de l'énonciateur
  - ◇ (tour d : réaction de l'énonciataire)
  - ◇ tour e : réponse de l'énonciataire
- (tour 3 : texte(s) ultérieur(s))

### Figure 3

Quelle relation au discours du lecteur, si tant est que l'on puisse distinguer celui-ci des autres discours étudiés (cf. *infra*), le scripteur développe-t-il ? Semble-t-il, la même posture dissensuelle faite de ménagement ((i) concession, (ii) renchérissement) et d'affrontement ((iii) clivage et restriction).

(i) La concession. Soit la structure prototypique [w, *certes x mais y*]. Argumentativement, E1 avance w, s'accorde temporairement avec l'assertion de x imputée à e1 qui pourrait venir en contradiction argumentative de w, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait être tirée de x en lui opposant (*mais*) y. L'énoncé x est dialogique : E1 en le concédant à e1 le lui attribue. Le tour concessif réalisé dans notre texte a une forme peu canonique :

(l.35-40) Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...)  
*Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage ; il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi. Il se trouve que celui qui a voulu et su incarner ces différentes formes de respect s'est fait flinguer comme une vulgaire pipe de foire

On distingue bien l'argument *w* (« Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...) »), suivi de *certes x* (« *Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage ») : l'énonciateur E1 concède (*certes*) l'argument *x* que le lecteur pourrait opposer à *w*. C'est le troisième élément, la réorientation argumentative, qui n'apparaît pas avec évidence : point de *mais* pour l'initier, mais un énoncé négatif dont, à première lecture, on a du mal à voir la pertinence dans l'enchaînement argumentatif : « il n'est pas question de mettre en doute leur bonne foi ». Cet énoncé négatif [E] présuppose dialogiquement un énoncé [e] du type [quelqu'un met en doute leur bonne foi], dont la réalisation peut correspondre aussi bien à [je mets en doute leur bonne foi] qu'à l'accusation, formulée à l'égard de E1, par un autre énonciateur : [vous mettez en doute leur bonne foi]. Soit le possible enchaînement, si on adopte l'hypothèse que l'actant énonçant la mise en doute est implicitement *je* :

*w* : Il n'y a qu'une façon et une seule de retrouver cette crédibilité : le respect. (...)  
*certes x* : *Certes*, les candidats à la présidence du mouvement tiennent tous peu ou prou ce langage  
*mais y* : *mais* je mets en doute leur bonne foi .

Ce n'est pas ce qui est effectivement réalisé. L'opposition introduite par *mais* serait dans ces termes particulièrement agonale. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'énoncé négatif est autodialogique (cf. *infra*) : E1 repousse (« il n'est pas question ») une rectification possible mais très lourde de sens (accusation de mensonge adressée aux candidats à la présidence), qu'il aurait pu lui-même actualiser ; et la remplace par le constat d'un fait : « il se trouve que », bien moins polémique. Notre analyse, si elle est juste, saisit dans ce travail de bémolisation à partir de la trace de la négation, la stratégie de ménagement dans ce dialogue interne avec l'autre convoqué.

(ii) Le renchérissement. Ce type de tour est dialogique en ce que, à partir d'un thème, E1 met en relation deux rhèmes *x* et *y* pour déclarer que la pertinence du premier attribué implicitement à e1 doit se compléter de la prise en compte du second qu'il s'attribue. Le texte soumis à étude en actualise la variante [*x* sans doute, mais surtout *y*], qui croise concession et renchérissement :

(l. 14) Le mouvement *y* aurait gagné en image, sans doute, mais surtout en efficacité

*Sans doute* pose (i) que l'énoncé [le mouvement *y* aurait gagné en image] est à imputer à un énonciateur e1, qui du point de vue de la cohérence textuelle, peut correspondre au lecteur, et (ii) que l'énonciateur E1 s'y rallie (au moins provisoirement), la seconde partie de la phrase « mais surtout en efficacité » proposant un élément *y*, à imputer à E1, qui vient non en correction substitutive de l'élément *x* (« en image »), - ce qui serait le cas si au lieu du renchérissement on avait une négation : « le mouvement *y* aurait gagné non image, mais en efficacité » - mais en ajout. Façon d'épouser le discours de l'autre pour le dépasser.

(iii) Clivage et restriction. Le scripteur peut s'opposer au discours qu'il prête au lecteur en lui faisant une place, comme avec la concession et le renchérissement ; ou en ne lui accordant pas de place, comme dans l'énoncé clivé restrictif analysé *supra* dans le cadre du dialogisme interdiscursif :

(l. 50) *C'est* pourtant à cette *seule* condition *que* le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, c'est-à-dire un avenir.

Par le clivage restrictif, le scripteur substitue son propre discours au discours du lecteur, tout autant qu'à celui du RPR.



Soulignons ce point : un seul et même énoncé peut parfois être susceptible d'une analyse en termes de dialogisme interdiscursif *et* de dialogisme interlocutif, à savoir qu'il peut faire entendre la voix d'un discours tiers *et* celle de l'énonciataire. Ce que Bakhtine nous semble avoir entrevu lorsqu'il remarquait :

La relation dialogique à la parole d'autrui dans l'objet, et à la parole d'autrui dans la réponse anticipée de l'interlocuteur, étant par essence différentes et engendrant des effets stylistiques distincts dans le discours, peuvent néanmoins s'entrelacer très étroitement, devenant difficiles à distinguer l'une de l'autre pour l'analyse stylistique (1934-1935 / 1975 / 1978 : 105)

Rien d'étonnant à cela dans la mesure où ce sont les mêmes tours qui sont employés pour les deux types de dialogisme.

Pour autant, n'y a-t-il vraiment aucune spécificité – au niveau linguistique – du dialogisme interlocutif ? Un récent travail de l'un d'entre nous (Nowakowska 2004) nous engage à esquisser une réponse positive, à partir de la distinction dialogisme *citatif* / dialogisme *responsif* sur laquelle nous sommes en train de travailler. Plus qu'ailleurs, nos propositions seront donc exploratoires.

Jusqu'à présent, dans cet article, un énoncé [E] nous est apparu comme dialogique parce qu'il était fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé [e] (posé, présupposé ou supposé) d'un autre énonciateur enchâssé dans l'énoncé [E] ; (ii) un élément marquant la réaction de E1 à l'énoncé [e]. Nous proposons de parler de dialogisme *citatif* dans la mesure où l'énoncé [E] « rapporte » un énoncé [e].

Mais peut-on envisager qu'il y ait dialogisme sans l'élément (i) ? Sans discuter ici la question théoriquement, on avancera que certains énoncés se présentent avec un marqueur qui ne s'explique que par – ou s'explique mieux si – on suppose un énoncé [e] prêté à l'énonciataire, auquel il répond – nous proposons de parler de dialogisme *responsif* –, sans le reprendre. Ledit marqueur joue le même rôle que l'élément (ii) du dialogisme *citatif*. Au nombre de ces marqueurs, pour l'instant peu étudiés, mentionnons certaines occurrences de clivage (Nowakowska 2004), les parenthèses et les appositions explicatives (notamment celles introduites par *à savoir*, *en clair*, *en d'autres termes*, *id est*, *c'est-à-dire*). Le texte réalise ce dernier tour à trois reprises :

(l. 48) (...) un principe simple : le président de la République cohabite, *c'est-à-dire* respecte la Constitution, mais le RPR s'oppose fermement et propose librement et clairement, *c'est-à-dire* respecte la volonté de ses militants et de ses électeurs.

C'est pourtant à cette seule condition que le RPR peut espérer commencer à recouvrer un peu de crédibilité politique, *c'est-à-dire* un avenir.

*C'est-à-dire*, comme les autres locutions conjonctives, « annonce une équivalence de sens ou une définition, une traduction » dit le *Robert*. Certes. On peut analyser, dans une perspective dialogique, que par cet outil, le scripteur « s'oriente vers la compréhension de l'autre », à savoir p. ex., si l'on prend la première occurrence du fragment cité, qu'il trouve que sa formulation « le président de la République cohabite » manque de clarté pour son lecteur, que la compréhension qu'il en fera risque de ne pas être celle qu'il souhaite, qu'il entend comme une question de l'interlocuteur : *Pouvez-vous préciser ?*, à laquelle il répond dialogiquement. Ce que l'on pourrait représenter dialogiquement de la sorte :

- A1 – (...) un principe simple : le président de la République cohabite
- B2 – pouvez-vous préciser ?
- A3 – *c'est-à-dire* respecte la Constitution

L'orientation dialogique vers l'énonciataire semble donc se marquer au niveau des énoncés, non seulement, comme pour l'orientation dialogique vers les discours antérieurs, par le dialogisme *citatif*, mais également par un fonctionnement spécifique : le dialogisme *responsif*. Par le premier, l'énonciateur « dialogue » avec les arguments imaginés comme produits par l'énonciataire dans le cours du texte, en réponse aux arguments qu'il avance ; par le second, l'énonciateur anticipe sur la compréhension responsive de l'énonciataire, « dialogue » avec ses éventuelles difficultés. Façon également de ménager son lecteur, façon surtout de s'assurer de sa compréhension, au-delà de son adhésion.

## 2. 4. Autodialogisme

Le scripteur n'interagit pas seulement avec les discours sur le même objet, et avec le discours-réponse qu'il impute à son lecteur, il le fait également avec son propre discours. Il s'agit là certainement de la dimension la plus délicate et la plus difficile à décrire. Plus qu'ailleurs, notre propos sera une simple introduction. Comment se manifeste le dialogue que l'énonciateur principal E1 noue avec un énonciateur e1, lorsque E1 et e1 sont coréférentiels ? La question recoupe le champ du fonctionnement métadiscursif, mais ne s'y résume cependant pas. Nous pointerons quelques pistes à partir du texte que nous analysons. L'autodialogisme est à mettre en rapport avec la dimension textuelle du discours, notamment avec le rapport titre / corps de l'article, et avec le phénomène de la progression textuelle.

### **2.4. 1. Le rapport dialogique entre titre et incipit**

Nous avons analysé l'*incipit* :

(l. 1) le RPR connaît sans doute la crise la plus grave de son histoire

comme un énoncé dialogique, dans la mesure où l'énonciateur E1 confirme, par la locution adverbiale *sans doute*, l'énoncé [e], « le RPR connaît la crise la plus grave de son histoire ». Nous avons identifié l'énonciateur e1 de cet énoncé comme pouvant être « tout un chacun ». Il convient d'ajouter que ce « tout un chacun » correspond notamment au scripteur lui-même, dans la mesure où cet énoncé [e] peut être considéré comme la reprise du titre de l'article *Le malaise du RPR*.

### **2.4. 2. La progression textuelle**

Plus généralement, le scripteur prend appui sur ce qu'il a dit pour avancer dans son discours. Après avoir posé un énoncé, le scripteur a besoin de le reprendre en tant que présupposé dont il se sert comme d'un socle discursif pour développer son argumentation. Analysons seulement un énoncé où apparaît clairement ce fonctionnement autodialogique :

(l. 19) Mais – seconde raison de notre scepticisme –, *même si le RPR s'était situé sur le terrain des idées*, et même à supposer que l'élection de son président soit une première étape vers un début de renaissance formelle (?), *comment peut-il redevenir crédible aux yeux des électeurs ?*

On relève les deux marqueurs dialogiques de l'hypothèse oppositive (*même si*) et de l'interrogation partielle :

- l'hypothèse *même si x*, présuppose un énoncé[e] correspondant à [le RPR s'est / se serait situé sur le terrain des idées], que l'énonciateur E1 reprend pour, à l'aide de *même si*, renforcer l'expression de la conséquence. Or l'énonciateur e1 de cet énoncé nous semble coréférenter avec E1, dans la mesure où, antérieurement dans le texte, le scripteur a dit : l. 25 : « dès la rentrée de septembre, il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées ».

- l'interrogation partielle, *comment peut-il redevenir crédible aux yeux des électeurs ?*, est dialogique en ce qu'elle présuppose l'énoncé e [il (doit) redevenir crédible aux yeux des électeurs] d'un énonciateur e1. Or cet énoncé reprend un dit antérieur du scripteur : l. 15 « retrouver une crédibilité politique », l. 17 « tenter de retrouver rapidement cette crédibilité défunte ».

Le scripteur dialogue avec son propre discours antérieur pour développer son discours actuel<sup>83</sup>.

Le texte monologal étudié apparaît bien, dans le détail de son expression, comme structuré autour de « micro-dialogues » que balisent les différents marqueurs dialogiques syntaxiques : sa production en tant que discours passe par l'interaction avec d'autres discours, avec le discours de l'énonciataire et avec soi-même comme discours.

---

<sup>83</sup> On pourrait analyser de semblable façon le clivage de la l. 45, ou les occurrences de dialogisme responsif (l. 48-51, *c'est-à-dire*) précédemment étudiées dans le cadre du dialogisme interlocutif.

## **Conclusion**

Au terme de cette analyse, la notion de dialogisme nous semble être d'un rendement certain en analyse du discours, et ce pour plusieurs raisons :

- elle permet de travailler au ras de la matérialité discursive, sur des unités qui sont à l'interface du linguistique et du discursif ; et plus précisément encore, sur des énoncés – les énoncés dialogiques – qui articulent discursif et interdiscursif ;

- en appui sur les lieux syntaxiques de dialogisation interne repérés en surface textuelle, l'analyse peut expliciter les discours avec lesquels le texte soumis à étude « dialogue », et le type de relation qu'il établit avec eux ; et à partir de là, caractériser précisément le positionnement idéologique de tel ou tel discours. Nous avons parlé p. ex., pour le texte que nous avons passé aux rayons dialogiques, de *contestation interne*. Dis-moi avec qui tu « dialogues », je te dirai qui tu es...

- à partir de ces résultats, fort modestes, il serait intéressant de voir, sur un corpus contrastif, si la posture de contestation interne use du même arsenal de tours dialogiques selon le parti politique ; si variation il y a en fonction de la nature du groupe : parti, syndicat, chapelle, groupe de recherche, etc. Il serait intéressant également de comparer le *fonctionnement interdiscursif* du discours de la contestation interne avec celui de la direction du groupe, et de l'opposition audit groupe.

- d'une façon plus large, il est peut-être possible de définir les types de discours et les genres du discours en fonction de l'usage qu'ils font du dialogisme : il y a fort à parier que le bulletin météo ou la notice de montage donnent moins dans l'énoncé dialogique que la réponse à un acte d'accusation ou la thèse de doctorat...

- Plus textuellement, et si l'on ne se limite pas à la dimension interdiscursive, mais que l'on travaille également les dimensions interlocutive et autodialogique, l'étude de la dialogisation interne permet de décrire précisément la matérialité du texte, notamment dans sa progression : comment le texte assure son avancée à la fois en répondant par avance au discours que pourrait lui opposer son énonciataire, et en se consolidant de ce qu'il a déjà dit.

Ajoutons, pour mieux mesurer encore l'importance de cette notion :

- que nous n'avons traité qu'un aspect du dialogisme : sa dimension syntaxique. Bakhtine, dans la citation proposée en *incipit*, envisage également les aspects sémantique<sup>84</sup> et compositionnel. De la sorte, c'est l'ensemble de la matérialité linguistique et textuelle qui entre dans le champ d'action de ladite notion ;

- que nous ne nous sommes penchés que sur les « harmoniques dialogiques » (Bakhtine 1978/1979/1984 : 301) linguistiquement marquées. Au-delà, c'est tout élément qui peut être considéré comme orienté vers un autre discours et résonnant d'une autre voix...

De sorte que ce qui fait la force de la notion de dialogisme, fait peut-être également sa faiblesse. Puissante, trop puissante : à tout pouvoir expliquer, ne court-elle pas le risque de ne plus expliquer grand chose, de devenir un hochet ou un sésame qui n'ouvre que sur des évidences ? Vaste question, qui va bien au-delà des objectifs limités de ce travail, et à laquelle, pour l'heure, nous ne saurions répondre.

## **Références bibliographiques**

Authier-Revuz (J.), 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.

Bakhtine, (M.), 1929/1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.

---

<sup>84</sup> Ce que P. Siblot, dans les cadres de la praxématique, développe sous l'appellation de *dialogisme de la nomination* (Détrie, Siblot et Verine (éd.) 2001 : 86).

- Bakhtine (M.), 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.
- Bakhtine (M.), 1952/1979/1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.
- Bakhtine (M.), 1963/1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.
- Bally (C.), 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- Bres (J.), 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Legrand R., Madray F. et P. Siblot (éd.), *L'autre en discours*, Montpellier III, Praxiling, 191-212.
- Bres (J.), 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*, XX, 2, 71-86.
- Bres (J.), 2004, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ebauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé » in P. Haillet (éd.), *Actualité de Bakhtine* (à paraître).
- Bres (J.), 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, (à paraître).
- Bres (J.) et Nowakowska (A.), 2004, « Mémoire de voix sans paroles : restriction, extraction... », in Lopez Munoz J.-M., Marnette S., Rosier L. (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, 75-80.
- Bres (J.) et Verine (B.), 2003, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-170.
- Charaudeau (P.) et Maingueneau (D.), (éd.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Détrie (C.), Siblot (P.) et Verine (B.), (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Donaire (M. -L.), 2001, *Subjuntivo y polifonía*, Madrid : Arrecife.
- Guillaume (G.), 1944 / 1964, « Particularisation et généralisation dans le système des articles français », in *Langage et sciences du langage*, Paris/ Nizet, 143-156.
- Haillet (P.), 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.
- Langages* 117, 1995, *Les analyses de discours en France*, coord. D. Maingueneau.
- Maingueneau (D.), 1991, *L'analyse du discours*, Paris : Hachette.
- Maingueneau (D.), 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette.
- Moirand (S.), 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand (S.), 2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués », *Semen* 13, 97-117.
- Nowakowska (A.), 2004, « La production de la phrase clivée (*c'est y qu-z*) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques*, (à paraître).
- Nowakowska (A.), 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, sept 2004, (à paraître).
- Nølke (H.), 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Peeters, Louvain / Paris.
- Nølke (H.), 2001, *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé.
- Pêcheux (M.), 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris : Maspéro.
- Todorov (T.), 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Minuit.

## Article 6

Bres J. et Rosier L., 2007, « Réfractions : *polyphonie* et *dialogisme*, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », in B. Vauthier (éd.) *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe, Slavica Occitania*, 25, 238-251.

### RÉFRACTIONS : POLYPHONIE ET DIALOGISME, DEUX EXEMPLES DE RECONFIGURATIONS THÉORIQUES DANS LES SCIENCES DU LANGAGE FRANCOPHONES

*Avec les traductions américaines, il [Bakhtine] est devenu une sorte de tarte à la crème (Julia Kristeva, Au risque de la pensée)*

## INTRODUCTION

La pénétration des notions élaborées au sein du cercle de Bakhtine dans le champ intellectuel français à partir des années 60, plus particulièrement dans le domaine des sciences du langage (y compris l'analyse du discours dite à *la française*) se produit à travers différents filtres et médiations qui permettent de poser l'hypothèse de « lectures françaises » du théoricien soviétique.

La plasticité conceptuelle de Bakhtine autorise à considérer qu'il y aurait autant de Bakhtine que de variations nationales dans la réception, comme le cadre joliment I. Agueva :

Ainsi, le Bakhtine « américain » est un penseur libéral, adversaire du totalitarisme stalinien, parfois utilisé par les mouvements féministes; le Bakhtine « russe » est un penseur moraliste et religieux orthodoxe, personnaliste et conservateur; quant au Bakhtine « français », c'est l'initiateur de la théorie de l'énonciation, sorte d'élève de Benveniste avant l'heure, ou bien un rénovateur de la théorie marxiste des idéologies<sup>85</sup>.

L'intense circulation de « l'héritage de Bakhtine<sup>86</sup> » constitué par une série de notions et de concepts à la fois anthropologiques, littéraires et langagiers (liste non exhaustive : *carnavalisation*, *bivocalité*, *dialogisme*, *polyphonie*, *chronotope*, *genres*, etc.) ne nous permet pas, dans le cadre d'un article, de rendre compte de l'ensemble des *réfractions* des concepts bakhtiniens dans les champs de la littérature, de la sémiotique et de la linguistique en France. Nous avons choisi comme fil conducteur de nous centrer sur les deux notions de *polyphonie* et de *dialogisme* parce qu'elles ont donné lieu à des reconfigurations théoriques précises dans le cadre des sciences du langage, et font aujourd'hui partie de la trousse à outil du linguiste, ce que signalent entre autres les deux faits suivants : les deux dictionnaires récents d'analyse du discours<sup>87</sup> consacrent une entrée longuement développée à chacune des deux notions ; un colloque a eu lieu à Cerisy en 2004 sous le titre *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*<sup>88</sup>. Partant de l'introduction dans le champ français de ces deux notions, nous présentons de façon large et résumée quelques cadres théoriques qui les ont utilisées et tenté leur articulation à d'autres concepts (comme l'intertextualité et l'interdiscours). Nous

---

<sup>85</sup> I. Agueva, « Le M. Bakhtine 'français' : la réception de son oeuvre dans les années 1970 », sur [http://cid.ens-lsh.fr/russe/lj\\_agueva.htm](http://cid.ens-lsh.fr/russe/lj_agueva.htm) (page consultée le 18 avril 2007).

<sup>86</sup> Voir C. Depretto (éd.), *L'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1997.

<sup>87</sup> C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001 et P. Charaudeau & D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

<sup>88</sup> J. Bres, P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, 2005

focalisons ensuite notre attention sur la présentation particulière de deux théorisations linguistiques spécifiques de la polyphonie d'une part, par O. Ducrot, et du dialogisme d'autre part, par J. Authier. Nous posons comme hypothèse que la préférence terminologique est le reflet d'un choix théorique et d'un cadre général de pensée, pragmatique pour le premier, discursif pour la seconde.

## 1. PREMIÈRES RÉCEPTIONS : DE L'INTERPRÉTATION LITTÉRAIRE AVANT TOUTE CHOSE ?

En France, dans les années 60/70, les premiers « passeurs » de la pensée bakhtinienne lisent ses travaux dans un contexte de recherche où les interactions disciplinaires sont de mise, notamment entre linguistique, sémiotique et littérature. C'est dans cette interdisciplinarité généralisée qu'ils font circuler les termes *polyphonie* et *dialogisme*, les recontextualisant en fonction de leurs intérêts théoriques (cf. *infra*).

Pour notre part, loin de tout purisme traductologique, nous partirons d'une constatation : le terme de *polyphonie* n'apparaît, dans le texte russe de Bakhtine, que dans l'ouvrage de 1929 consacré au roman de Dostoïevski (1929/1963/1970), alors que celui de *dialogisme* se retrouve dans l'ensemble de sa production, de 1929 à 1970. Par un effet « inverse », c'est pourtant le mot *polyphonie* accolé au nom de Bakhtine qui a le plus circulé, tant dans le domaine littéraire que dans celui des sciences du langage. On peut expliquer cette « vogue » polyphonique en raison de la puissance métaphorique du terme et de sa « familiarité » puisque la métaphore musicale est un topos de la littérature et de la critique<sup>89</sup>, alors que le dialogisme, nom – peut être utilisé – d'une figure de rhétorique, reste plus confiné aux travaux des spécialistes.

Tentons brièvement de définir le sens des deux termes de dialogisme et de polyphonie chez Bakhtine lui-même, ce qui n'est pas chose facile, tant le sémioticien a peu le goût de la définition explicite, pas plus qu'il ne s'embarrasse du souci de l'articulation des notions entre elles... On peut dire que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique humaine. Au niveau langagier – et dans ce cas Bakhtine parle parfois de *dialogisation interne*, il consiste en l'orientation de tout discours vers d'autres discours et ce doublement : (i) le discours ne peut pas ne pas rencontrer les autres discours qui, avant lui, se sont saisis du même objet, ni entrer en interaction avec eux ; les mots sont d'autre part toujours habités des sens de ces autres discours, avec lesquels également l'interaction est incontournable. (ii) Le discours ne peut pas ne pas anticiper sur la réception – en tant qu'énoncé-réponse – que

---

<sup>89</sup> Voir L. Rosier, « Méandres de la circulation du terme polyphonie », in J. Bres *et alii*, *Dialogisme*, *op. cit.*, p. 33-46.

l'interlocuteur en fera. Cette double orientation se manifeste sous forme d'*échos*, de *résonances*, d'*harmoniques* : d'une *pluralité de voix*, qui feuillentent tout discours depuis sa macrostructure (le roman, le texte, le discours, le tour de parole) jusqu'à sa microstructure, le mot. Quant à la *polyphonie*, il nous semble qu'on puisse avancer que Bakhtine la conçoit comme l'utilisation artistique – notamment romanesque – du dialogisme de l'énoncé quotidien<sup>90</sup>.

Le retour aux sources ne peut faire fi de la circulation inéluctable des concepts et de la portée théorique et pratique de cette circulation, si « faussée » soit-elle considérée. Toute traduction n'est-elle pas toujours une ré-énonciation<sup>91</sup>? On rappellera donc quelques faits et dates marquantes de la pénétration des termes polyphonie et dialogisme dans le champ français. Soit :

(a) Les premiers accès aux textes de Bakhtine et de son cercle grâce à J. Kristeva.

Elle ne donne pas une traduction *stricto sensu* des textes et des notions bakhtiniennes mais déjà un usage théorique et une interprétation du dialogisme et de la polyphonie, dans le fameux article de 1967 (écrit à partir d'une conférence faite en 1965 dans le cours de Roland Barthes), « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », paru dans la revue *Critique*. C'est le terme dialogisme qui domine, parce qu'elle l'articule sémantiquement à celui de dialogue (le texte dialogue avec d'autres textes), celui-ci étant conçu comme un important concept bakhtinien. Elle soutient que « le dialogisme est inhérent au langage même<sup>92</sup> », ce qu'elle appuie par une citation de Bakhtine : « le dialogue est la seule sphère possible de la vie du langage ». De même, « l'idée de 'dialogue linguistique' préoccupait les formalistes russes ; ils insistaient sur le caractère *dialogique* de la communication<sup>93</sup> ». On note que l'usage de *dialogue*, conjointement au terme dialogisme, offre la possibilité de prendre ce mot non seulement dans son sens métaphorique (le texte *dialogue* avec d'autres textes), mais comme une forme concrète et orale. À deux reprises, J. Kristeva parle du dialogue comme d'une unité de discours, elle évoque la parole orale, donne comme exemple de dialogisme les répliques dans le dialogue, avant de se pencher sur le dialogue socratique. Elle rappelle que chez Bakhtine, « le dialogue peut être monologique, et ce qu'on appelle monologue est souvent

---

<sup>90</sup> Restent de nombreux points à éclaircir, au nombre desquels celui-ci : si le *Dostoïevski* de 1929 use des deux termes de *polyphonie* et de *dialogisme* sans vraiment les articuler explicitement, « Du discours romanesque », daté de 1934, lorsqu'il analyse des textes de Dostoïevski le fait seulement en terme de *dialogisme*...

<sup>91</sup> Voir B. Folkart, *Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté*, Montréal, Éditions Balzac, 1991.

<sup>92</sup> J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », version publiée dans *Sémiotiké : recherches pour une sémanalyse*, de l'article initialement paru dans la revue *Critique*, 239, avril 1967, p. 148.

<sup>93</sup> J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 147, nous soulignons.

dialogique<sup>94</sup> ». Mais comme c'est l'écriture littéraire, empreinte de l'altérité textuelle, qui constitue son objet d'analyse, la sémioticienne ne met pas en avant la dimension concrète, dialogale du dialogue oral, puisque le discours oral n'est qu'une « conséquence secondaire<sup>95</sup> » du discours de l'autre.

En 1970, dans le *Texte du roman*, le chapitre trois est consacré à une critique « de la conception baxtinienne du mot dialogique » et à la définition du « dialogisme romanesque<sup>96</sup> ». Si elle emploie *polyphonie*, c'est pour désigner un type romanesque : « le roman polyphonique moderne<sup>97</sup> ». Mais elle superpose parfois les deux termes : « Le roman polyphonique (polygraphique) est un roman dialogique<sup>98</sup> ».

(b) Les traductions simultanées en français de *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance* et des *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* en 1970.

Nous avons montré ailleurs le rôle de déclencheur de circulation du terme *polyphonie*<sup>99</sup> dans le champ de la littérature et de la critique littéraire spécialisée ou médiatique à cette époque. Citons encore une fois un extrait de l'éditorial que le journaliste J.-Fr. Revel consacre à la polyphonie bakhtinienne à l'occasion de la sortie du *Dostoïevski* :

Roman idéologique, celui de Dostoïevski l'est mais aucun personnage ne joue le porte-parole de l'auteur. Le concours des diverses voix n'est pas davantage destiné à être unifié dans une synthèse finale. La « polyphonie » (c'est le concept-clef pour Bakhtine) de leurs diverses options dont aucune n'est valorisée par rapport à l'autre devient le tissu romanesque même [...]<sup>100</sup>.

(c) La traduction anglaise en 1973 du texte de Voloshinov: *Marxizm i filosofija jazyka*, initialement paru en 1929-1930 (édition anglaise citée par exemple par les sociolinguistes Marcellesi et Gardin en 1974) avant la traduction française de Marina Yaguello (1977) et la traduction d'extraits conjoints à d'autres textes dans *Le principe dialogique* de Todorov<sup>101</sup>. Mais les termes polyphonie et dialogisme ne figurent pas dans le *Marxisme*. Cependant, dans

---

<sup>94</sup> J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 148.

<sup>95</sup> J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 147.

<sup>96</sup> J. Kristeva, *Le texte du roman*, Paris, Mouton, 1970, p. 88.

<sup>97</sup> J. Kristeva, « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *op. cit.*, p. 152.

<sup>98</sup> J. Kristeva, *Le texte du roman*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>99</sup> L. Rosier, « Méandres », *op. cit.* ; « Polyphonie : les 'dessous' d'une métaphore », in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université de Metz, Recherches Linguistiques 28, p. 189-211.

<sup>100</sup> J.-Fr. Revel cité par L. Rosier, « Méandres », *op. cit.*, p. 39.

<sup>101</sup> M. Bakhtine (V.N. Volochinov), *Le marxisme et la philosophie du langage* (trad. M. Yaguello ; préface R. Jakobson), Paris, Minuit, 1977 ; T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique* suivi de *Écrits du Cercle*, Paris, Seuil, 1981.



le commentaire qu'ils font de l'ouvrage, les deux sociolinguistes mentionnent Bakhtine et le citent pour « l'authentique polyphonie<sup>102</sup> » du roman dostoïevskien.

(d) Une fois les traductions effectuées, les immédiats cadrages théoriques littéraires.

Ceux-ci vont contextualiser et s'approprier, souvent en binôme, les notions de *polyphonie* et de *dialogisme*. Par exemple dans le cadre de la sociocritique en France et au Québec : en 1971, paraît le numéro 1 de la revue *Littérature*, qui contient l'article programmatique de Claude Duchet : « Pour une sociocritique ou variations sur un incipit », ainsi que deux articles consacrés à Bakhtine, à l'occasion de la parution du *Rabelais* et du *Dostoïevski*. En 1978, dans la même veine sociocritique, le belge Marc Angenot définit le dialogisme et la polyphonie dans le *Glossaire pratique de la critique contemporaine*.

Globalement, on peut dire que la réception première des termes *polyphonie* et *dialogisme* se fait dans un contexte où prime l'analyse du fait littéraire, ce qui est normal puisque la réflexion de Bakhtine s'illustre à partir de la littérature et de ses grandes figures françaises ou étrangères. Une fois « tombés » dans le domaine français par les traductions, *polyphonie* et *dialogisme* vont être captés, repensés et articulés à des concepts qui leur préexistaient. C'est ce que nous proposons d'examiner dans un second temps.

## 2. QUELQUES EXEMPLES DE LECTURES « FRANCOPHONES » : DE LA SÉMIOTIQUE À L'ANALYSE DU DISCOURS... QUI POLYPHONISE ? QUI DIALOGISE ?

Parler de lectures « francophones » au pluriel ne suppose pas une unicité théorique mais plutôt une généalogie initiale identique, un point de départ de la circulation des idées de Bakhtine, qui ont essaimé ensuite dans des directions différentes, voire opposées. Une pluralité de lectures unies donc par le degré zéro de la mise en circulation des concepts de *dialogisme* et de *polyphonie* par leur traduction française. Une pluralité de lectures dont on ne saurait rendre compte dans un article de façon exhaustive : nous nous contentons de signaler, comme repères épistémologiques, des exemples emblématiques, qu'il s'agisse de « détournement » d'héritage ou de refiliation, avant de proposer une lecture plus spécifique de l'appropriation linguistique de la polyphonie et du dialogisme. L'hypothèse de travail est celle-ci : le re-travail théorique s'appuie-t-il sur des préférences terminologiques ? En clair, qui utilise plutôt « polyphonie » et qui privilégie « dialogisme » ? Comment les différentes (re)configurations théoriques vont-elles articuler le dialogisme et / ou la polyphonie à d'autres concepts ?

---

<sup>102</sup> B. Gardin et J.-B. Marcellesi, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Larousse, 1974, p. 195.

1) Par Kristeva, les termes dialogisme et polyphonie pénètrent, nous l'avons dit, le champ de l'analyse littéraire au sens large (sémiotique, narratologique, rhétorique...). Son interprétation sémiotique passe par la jonction du dialogisme à l'intertextualité (« j'ai élaboré après Bakhtine les notions d'intertextualité, de dialogisme, d'énonciation romanesque<sup>103</sup> ». Pourtant, le terme polyphonie a circulé aussi intensément à la suite des traductions, et l'usage répété du terme polyphonie, comme le souligne H. Nølke, s'explique par « la souplesse de la notion, intuitivement compréhensible<sup>104</sup> ». Il sera utilisé dans le discours critique littéraire, au-delà de la pure sémiotique, comme simple métaphore musicale, assimilé également au principe intertextuel. Le terme va croiser la polyphonie selon l'élaboration qu'en propose O. Ducrot (§ ci-dessous et point 4), qui a largement été mise en circulation dans les travaux de vulgarisation de D. Maingueneau en direction d'un public de littéraires. Toujours dans le cadre de l'analyse littéraire, le dialogisme et la polyphonie seront articulés à la narratologie et à la notion de point de vue (en re-travail des propositions de Genette, chez A. Rabatel<sup>105</sup>).

2) La conception pragmatique de la polyphonie selon O. Ducrot a rencontré un important succès auprès de nombreux linguistes, qui, s'inscrivant dans ses cadres, prendront pour base cette notion, en se référant ou non à la source bakhtinienne<sup>106</sup>. Le terme *polyphonie* ne voisine pas, le plus souvent, avec d'autres concepts bakhtiniens, puisqu'il devient un concept ou plutôt une conception de l'énonciation tout à fait spécifique, « émancipée » de ses origines (voir *infra* 4).

3) L'analyse du discours dite « école française » rencontre Bakhtine, principalement mais non exclusivement par le biais du terme de *dialogisme*, et on peut alors parler de « bakhtinisation<sup>107</sup> » de certains concepts fondateurs de l'analyse du discours, comme celui

---

<sup>103</sup> J. Kristeva citée par J. C. Chevalier et P. Encrevé, *Combats pour la linguistique, de Martinet à Kristeva : essai de dramaturgie épistémologique*, Paris, ENS Éditions, 2006, p. 283.

<sup>104</sup> H. Nølke, « Polyphonie », in *Dictionnaire d'analyse du discours, op. cit.*, p. 448.

<sup>105</sup> Voir A. Rabatel, « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de praxématique*, 41, 2003, p. 131-155 ; « Genette, les voix du texte littéraire et les phénomènes d'hétérogénéité discursive », en ligne [http://icar.univ-lyon2.fr/membres/arabatel/IIIA\\_36-Rabatel-Recherches\\_linguistiques28.pdf](http://icar.univ-lyon2.fr/membres/arabatel/IIIA_36-Rabatel-Recherches_linguistiques28.pdf) (page consultée le 26 avril 2007), notamment.

<sup>106</sup> Citons, sans souci d'exhaustivité : J. Cl. Anscombe, « Thèmes, espaces discursifs et représentation événementielle », in J. Cl. Anscombe & G. Zaccaria (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Unicopoli, Testi e studi 76, 1990, p. 43-150 ; H. Nølke, K. Fløttum & C. Norén, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004 ; P. P. Haillet, *Le conditionnel en français. Une approche polyphonique*, Paris, Ophrys, 2002 ; L. Perrin, « Voix et points de vue dans le discours. De l'opacité linguistique à l'opacité référentielle des expressions », *Le Français Moderne* 1, 2006, p. 22-31 ; R. Vion, « De l'hétérogénéité des instances énonciatives », *Cahiers du français contemporain*, 1, 1994, p. 227-246...

<sup>107</sup> M.-A. Paveau et L. Rosier, « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique » <http://www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf> (page consultée le 20 janvier 2008).

d'interdiscours. On attribue cette bakhtinisation au linguiste J. Peytard<sup>108</sup> qui va progressivement, à partir des formes du discours rapporté et d'un questionnement sur les genres, revoir la notion d'interdiscours à la lumière du dialogisme<sup>109</sup> : le dialogisme est pour J. Peytard constitué par une masse interdiscursive d'énoncés prêts à être cités, reformulés, relayés. Cependant, les travaux de J. Authier, dès 1982, ont eu le souci d'explicitier ce qui rapproche le principe dialogique bakhtinien de l'analyse du discours (notamment par sa dimension interdiscursive) comme tout ce qui l'en sépare radicalement (sa conception de la langue, son absence de théorisation du sujet parlant). S. Moirand a également poursuivi cette voie, en retravaillant systématiquement le dialogisme dans le cadre d'une réflexion sur l'hétérogénéité discursive dans le discours journalistique et les genres de discours<sup>110</sup>. Enfin, l'approche praxématique<sup>111</sup> s'est appuyée sur Bakhtine pour développer, dans ses propres cadres conceptuels, l'analyse de la production du sens (notion de *dialogisme de la nomination*<sup>112</sup>), et tente une description aussi complète que possible des marqueurs grammaticaux du dialogisme de l'énoncé<sup>113</sup>. Si cet ensemble de travaux en analyse du discours privilégie la notion de dialogisme, il convient de noter que, dans ce même champ, certains auteurs, comme par exemple D. Maingueneau ou R. Vion usent également de la notion de *polyphonie* dans l'acception que lui a donnée O. Ducrot.

D'une autre façon, car se situant en dehors des cadres de l'analyse du discours française, on mentionnera les travaux du suisse Eddy Roulet qui use des deux termes de polyphonie et de dialogisme, dans les cadres d'une approche conversationnelle du discours<sup>114</sup>.

On pourrait continuer la liste : restons-en à cette ébauche significative et demandons-nous si certaines lectures différentes témoignent d'un re-travail ou d'une dilution conceptuelle des notions « originales » de dialogisme et de polyphonie.

---

<sup>108</sup> En novembre 1970, *La nouvelle critique* (38) publie des entretiens croisés de J. Kristeva et de J. Peytard sur Bakhtine. Dès le colloque de Cluny (1968) *Linguistique et littérature*, J. Peytard citait d'ailleurs Bakhtine à partir des travaux de J. Kristeva.

<sup>109</sup> Voir le titre de son ouvrage *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris, Bertrand Lacoste, 1995

<sup>110</sup> S. Moirand, « Dialogisme », *Dictionnaire d'analyse du discours, op. cit.* ; « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, 43, 2004, p. 189-217 ; *Les discours de la presse quotidienne*, Paris, PUF, 2007.

<sup>111</sup> C. Détrie, P. Siblot et B. Vérine (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique, op. cit.*

<sup>112</sup> P. Siblot, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 36, 2001, p. 189-214.

<sup>113</sup> Pour une présentation générale, voir J. Bres & A. Nowakowska, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix, op. cit.*, p. 21-48.

<sup>114</sup> E. Roulet et alii., *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang, 1985.

### 3. RÉCUPÉRATION, DILUTION OU RELECTURE ? HISTORICITÉ ET RECONTEXTUALISATION DES CONCEPTS

Le succès de la théorie bakhtinienne et les prolongements multiples que nous venons d'illustrer de façon parcellaire amènent à s'interroger sur la manière dont une théorie circule, et selon quels avatars. La circulation des concepts est-elle inéluctablement liée à une « dilution conceptuelle » ? En effet, dans le vaste domaine des études autour du théoricien soviétique, la question de la « fidélité » conceptuelle, liée à la « fidélité » de la traduction, a engendré des travaux qui entendaient rétablir une généalogie philosophique et épistémologique, couplée à une « pureté » traductologique<sup>115</sup>. Il s'agit d'interpréter « au plus près », en son essence propre, les idées de Bakhtine, en considérant les multiples passeurs comme autant de filtres de lectures passibles de « trahison » par rapport au projet initial du père du dialogisme et de la polyphonie. Stolz, évoquant conjointement la polyphonie et l'intertextualité, parle de la « théorie bakhtinienne de la polyphonie » et considère que « Bakhtine est 'récupéré' par Kristeva et les membres du groupe *Tel Quel*, car sa théorie du dialogisme et d'une altérité permanente traversant le discours correspond aux attendus de la théorie littéraire défendue par les amis de Ph. Sollers<sup>116</sup> ». Adam, dans un article consacré aux concepts d'interdiscours et d'intertextualité, indique : « C'est en 1967, dans un article de la revue *Critique* intitulé 'Le mot, le dialogue, le roman' et dans la préface, en 1970, de la traduction française de *La poétique de Dostoïevski*, que Julia Kristeva va diluer le dialogisme bakhtinien dans l'intertextualité<sup>117</sup> ». Dans le même texte, l'auteur reprend le terme de « bakhtinisation » de l'analyse du discours, due notamment aux travaux du linguiste Jean Peytard (déjà évoqué par nous *supra*).

Deux mouvements inverses se dessinent donc :

(a) le premier pose qu'il y aurait une version « non diluée », « non récupérée » du dialogisme et de la polyphonie. Mais sur quoi porte cette dilution et cette récupération ? Sur l'opérativité et la dimension d'outil d'analyse du principe dialogique ou de la polyphonie ? Sur leur dimension linguistique ? Si nous pointons précisément l'équation établie entre dialogisme et intertextualité, il paraît gênant de parler de dilution au moment où la notion de

---

<sup>115</sup> Voir les travaux de P. Sériot, « Généraliser l'unique : genres, types et sphères chez Bakhtine », *Texte*, XII, 3, 2007, p. 1-22. En ligne : <http://www.revue-texte.net/Inedits/Inedits.html> (page consultée le 20 mai 2007) et, sur la question plus spécifique de la traduction des termes *polyphonie* et *dialogisme*, voir A. Nowakowska, « Des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », in J. Bres *et alii*, *Dialogisme et polyphonie*, *op. cit.*, p. 19-32.

<sup>116</sup> C. Stolz, « Polyphonie et intertextualité », in Fabula.org. « Polyphonie » [http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie\\_et\\_intertextualite%26acute%3B](http://www.fabula.org/atelier.php?Polyphonie_et_intertextualite%26acute%3B) (page consultée le 25 janvier 2008) [Nous soulignons].

<sup>117</sup> J.-M. Adam, « Intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes », *Tranel*, 44, 2006, p. 16, nous soulignons.

dialogisme pénètre historiquement dans le champ intellectuel, avec celle d'intertextualité : en effet la traduction d'un concept est en soi un acte d'appropriation (donc en quelque sorte de « récupération » théorique) et sa recontextualisation lui est d'une certaine façon intrinsèque. En clair, lorsque J. Kristeva parle de dialogisme en France dans les années 60, elle met en marche un concept dans un cadre de pensée particulier et pose que « le dialogisme bakhtinien désigne l'écriture à la fois comme subjectivité et comme communicativité ou, pour mieux dire, comme intertextualité<sup>118</sup> ». Cette jonction, via l'écriture littéraire, du dialogisme et de l'intertextualité, superpose sans doute mais ne dilue pas, puisqu'elle vise à faire du dialogisme un « complexe sémique français<sup>119</sup> » et que l'intertextualité est conçue comme un dialogue intertextuel : l'intertextualité désigne un rapport X entre des textes et le dialogisme spécifie ce rapport puisqu'il instaure « une autre logique ». En 2001, Kristeva définit très simplement, lors d'une interview, dialogisme et intertextualité comme suit : « tout texte est en dialogue avec d'autres textes et on ne peut pas comprendre une œuvre en soi si on ne fait pas résonner dans cette œuvre l'intertexte<sup>120</sup> ».

Ni Bakhtine ni Kristeva d'ailleurs ne sont des linguistes et leurs concepts ne peuvent être qualifiés de linguistiques. De quelle dilution s'agirait-il donc alors ?

(b) Second mouvement, inverse : celui d'une bakhtinisation de l'analyse du discours, via notamment l'équivalence posée entre le dialogisme et l'interdiscours. Le contexte d'apparition de l'interdiscours dans le champ théorique de l'analyse du discours dite à la française est totalement indépendant de la notion de dialogisme, mis en circulation à la même époque : conçu initialement par A. Culioli, l'inter-discours (avec tiret) relève du niveau inconscient, pré-asserté, donc non traduit linguistiquement. Par la suite, M. Pêcheux en parlera, dans une vision marxiste althussérienne, comme d'un tout complexe, « une sorte d'espace de réalité, de nature idéologique et discursive, où jouent des contradictions<sup>121</sup> ». Ensuite, l'interdiscours a été « réduit » à sa dimension linguistique (sans doute parce qu'on n'a pas usé de la notion conjointe d'intra-discours, qui formait, avec celle de préconstruit, un schème triadique permettant de lier idéologie, discours et fonctionnement linguistique) par une assimilation au principe dialogique tel que le définit Peytard en termes de reformulations et de transformations / altérations du discours d'autrui. La « bakhtinisation » de l'interdiscours a ceci de paradoxal qu'elle aboutit à la « linguistisation » d'une notion à partir de celle de dialogisme qui, initialement, n'était pas plus linguistique que l'interdiscours.

---

<sup>118</sup> J. Kristeva, *Le texte du roman*, *op. cit.*, p. 149.

<sup>119</sup> J. Kristeva, *Le texte du roman*, *op. cit.*, p. 152.

<sup>120</sup> J. Kristeva, *Au risque de la pensée*, Paris, Éditions de l'Aube, 2001/réédité en 2006, p. 35.

<sup>121</sup> A.-M. Paveau et L. Rosier, « Éléments pour une histoire... », *op. cit.*

Dialogisme et intertextualité, dialogisme et interdiscours, dialogisme et polyphonie : couples constitués historiquement et qui progressivement vont se mêler et se superposer, obligeant certains à des spécifications particulières<sup>122</sup>. Mais les usages génériques et déchargés de leur contexte historique de ces notions dans une analyse de discours polyforme montrent qu'on superpose souvent les notions d'intertexte, d'interdiscours, de dialogisme et... de polyphonie :

C'est la naissance du dialogisme et des concepts d'interdiscours et d'intertextualité, à savoir une forme de polyphonie généralisée à tout discours et non isolée comme explication de cas particuliers<sup>123</sup>.

Quelle position adopter face à ces circulations de concepts qui, tout en ayant des ancrages historiques très différents, ont souvent été mis dans le « même panier » théorique ?

La relecture de théories ayant pris appui sur les notions bakhtiniennes ne signifie pas seulement une comparaison avec les sources originales qui seraient elles-mêmes valorisées parce que premières. Elle vise à mettre à jour le contexte théorique de re-travail linguistique, de façon *éloignée* ou *rapprochée*, de concepts élaborés en dehors d'un cadre linguistique : c'est ce que nous proposons de faire dans notre dernière partie consacrée aux recherches d'O. Ducrot et de J. Authier.

#### 4. L'UN POLYPHONISE, L'AUTRE DIALOGISE...

Si nous centrons plus particulièrement notre attention sur les travaux d'O. Ducrot et de J. Authier, c'est, outre l'intérêt et la représentativité de leurs recherches, le fait qu'on peut opposer (i) une « très libre inspiration » qui débouche sur une définition intra-linguistique du concept de polyphonie chez O. Ducrot au (ii) tournant réflexif d'une analyse du discours soucieuse d'intégrer sans assimilation abusive l'apport du principe dialogique chez J. Authier. C'est dire que les deux linguistes illustrent deux manières de se servir d'une théorie existante et qu'ils relaient le choix théorique par un choix terminologique : la *polyphonie* chez O. Ducrot, le *dialogisme* chez J. Authier.

Tout rapproche et tout sépare ces deux auteurs : (i) tous deux produisent, à partir du début des années 80, des travaux marquants qui font référence à Bakhtine ; tous deux ont le souci de construire une théorie de l'énonciation, et tous deux le font par le biais de l'analyse

---

<sup>122</sup> R. Amossy, « De l'apport d'une distinction: dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », in J. Bres et alii., *Dialogisme et polyphonie*, op. cit., p. 63-74 ; J.-M. Adam, « Intertextualité », op. cit.

<sup>123</sup> L. de Saussure, « Implicatures et métareprésentations en contexte de presse écrite », *Tranel*, 44, 2006, p. 57-75.

du discours rapporté, plus centralement pour J. Authier<sup>124</sup> que pour O. Ducrot. Là s'arrêtent les similitudes : les cadres théoriques d'O. Ducrot relèvent de la pragmatique ; les cadres théoriques de J. Authier sont ceux de l'analyse du discours, différence qui, nous le verrons, s'avèrera d'importance. Ajoutons que les deux auteurs connaissent leurs travaux respectifs, et verbalisent à l'occasion leur interaction : O. Ducrot pour signaler que « [sa] propre théorie de la polyphonie [lui (= J. Authier) ] doit beaucoup<sup>125</sup> », sans pour autant expliciter cette dette ; J. Authier, pour positionner (et se positionner par rapport à) la théorie de l'énonciation ducrotienne<sup>126</sup>.

#### **4. 1. Ducrot et la notion de polyphonie : le regard éloigné**

La notion de *polyphonie* est au centre des travaux d'O. Ducrot, au moins sur la période 1980-1990, et plus encore des recherches actuelles de ses disciples. Que doit-elle à Bakhtine ? Nous allons dans un premier temps suivre la façon dont ses textes – très précisément trois : 1980, 1984, 1989 – permettent de répondre.

(i) La première occurrence du terme de *polyphonie* dans les travaux d'O. Ducrot, sauf erreur de notre part, se trouve dans le texte de 1980 : après avoir distingué *locuteur* et *énonciateur*, il ajoute :

ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une *pluralité de voix*, différentes de celle du locuteur, ou encore comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une « polyphonie<sup>127</sup> » (cf. Baylon, Fabre 1978, p. 217). (1980 : 44) garder ainsi : la première parenthèse est de Ducrot, la seconde de nous

Ducrot pose donc initialement le terme de *polyphonie* comme un emprunt – voir les guillemets de modalisation autonymique sur ce terme – à la grammaire de Baylon-Fabre (1978) dans la biblio corrigé 1973 par 1978. Explicitons cette référence : les deux grammairiens, dans leur analyse du discours rapporté, distinguent le style indirect libre, « procédé grammaticalisé » de :

la *polyphonie* et du *bericht* qui ne sont pas des procédés grammaticalisés. La polyphonie est une espèce de citation ; c'est un phénomène purement lexical : une expression du

---

<sup>124</sup> J. Authier, « Les formes du discours rapporté – Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, 17, 1978, p. 1-78.

<sup>125</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 173.

<sup>126</sup> J. Authier, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, 1982, p. 53.

<sup>127</sup> O. Ducrot,

personnage est contenue dans la narration de l'écrivain (sans aucune indépendance syntaxique)<sup>128</sup>

Et ils disent avoir emprunté *polyphonie* à Kalik-Teliatnicova<sup>129</sup>. Si nous continuons notre jeu de piste et allons voir cette référence, cet auteur dit lui-même avoir emprunté la notion à ... Bakhtine. Exemple amusant de circulation conceptuelle par emprunts successifs qui effacent récursivement la couche de circulation antérieure, certainement en toute bonne foi et en toute « méconnaissance » de cause... Pour ce qui est d'O. Ducrot : l'imputation nous semble juste subjectivement – il a bien trouvé *polyphonie* sous la plume de Baylon et Fabre – mais erronée, à tout le moins décalée objectivement : elle ne leur revient pas.

(ii) La seconde référence, plus importante pour notre propos puisqu'elle se trouve dans l'article de 1984 tout entier consacré à définir une « théorie polyphonique de l'énonciation », attribue cette fois-ci la notion à Bakhtine :

[la] croyance [à l'unicité du sujet parlant] (...) n'a été mise en question explicitement que depuis une cinquantaine d'années, notamment depuis que Bakhtine a élaboré le concept de polyphonie<sup>130</sup>.

Si Ducrot ne mentionne pas explicitement de texte bakhtinien, on peut faire l'hypothèse, vu la façon dont il enchaîne :

Pour Bakhtine, il y a toute une catégorie de textes, et notamment de textes littéraires, pour lesquels il faut reconnaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres : il s'agit de ce qu'il appelle, par opposition à la littérature classique ou dogmatique, la littérature populaire, ou encore carnavalesque.

qu'il fait allusion à *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, traduit en français en 1970, qui met effectivement en place la notion de *polyphonie*.

On peut donc penser que (ii) rectifie implicitement (i), qui procédait d'une imputation malencontreuse tenant peut-être au fait que O. Ducrot, à cette époque, n'avait pas encore lu Bakhtine. Le jeu de pistes ne s'arrête pourtant pas là...

(iii) Quelques années plus tard, un article publié en 1989, qui reprend un article paru en 1986 développant lui-même une conférence faite en 1984, se voit intitulé : « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally ». Si l'on s'en tient aux présupposés du titre, on tend à comprendre que le texte de Bally – très précisément son *Linguistique générale et linguistique*

---

<sup>128</sup> Ch. Bayon & P. Fabre, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan, 1973, p. 217.

<sup>129</sup> A. Kalik-Teliatnicova, « De l'origine du prétendu style indirect libre », *Le Français Moderne*, 33, 1965, p. 284-294 et 34, 1966, p. 123-136 ; ici, 33, 1965, p. 291.

<sup>130</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 171.



*française* (1932) – traite des deux notions d'énonciation et de polyphonie. Or, si effectivement le genevois intitule sa première section « Théorie générale de l'énonciation », on ne saurait cependant trouver chez lui trace du terme de *polyphonie*. La lecture de l'article permet de corriger en partie cette inférence : Ducrot n'impute pas la notion de polyphonie à Bally... même s'il laisse entendre que Bally en use... sans vraiment en user : « Ayant montré à la fois ce que je dois à Bally, et pourquoi il faudrait, selon moi, radicaliser plus qu'il ne l'a fait cette notion de polyphonie dont il suggère la nécessité [...] »<sup>131</sup>.

« Radicaliser plus qu'il ne l'a fait cette notion de polyphonie » présuppose que Bally parle de polyphonie ; « dont il suggère la nécessité » présuppose qu'il n'en parle pas, que la notion s'y trouve au mieux en creux... Présuppositions contraires... Mais laissons notre lecture « chercheuse de poux », pour souligner l'objet qu'O. Ducrot assigne à cet article : dire sa dette à l'égard de Bally dans sa propre théorisation de la polyphonie :

C'est en lisant Bally, et spécialement le début de *Linguistique générale et linguistique française* que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie – sur laquelle je travaille depuis plusieurs années<sup>132</sup>.

Et il renvoie, en note, au chapitre XIII de *Le dire et le dit* (1984), c'est-à-dire au texte mentionné en (ii). On ne peut que s'étonner de cette mise en relation de l'« Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » avec le linguiste genevois : dans ce texte, O. Ducrot mentionne comme interlocuteurs théoriques, outre Bakhtine, « Authier 1978 et Plénat 1975<sup>133</sup> » ... mais pas Bally. Puissance de la réécriture rétrospective qui donne sens *a posteriori*...

On peut donc dire que le rapport d'O. Ducrot aux textes bakhtiniens est (i) indirect et distant ; (ii) partiel et peu fondé ; (iii) décalé.

(i) Ducrot adopte au départ le terme de *polyphonie* en méconnaissance de son origine réelle. Aux deux exceptions près des brèves références de son article de 1984 (p. 171, citée *supra*, et p. 173), il ne mentionne pas, à notre connaissance, Bakhtine. S'il entend, par son article de 1989, « [s']acquitter d'une dette de reconnaissance à l'égard de Charles Bally<sup>134</sup> », il n'a aucun sentiment de ce type vis-à-vis du sémioticien russe. On pourrait même avancer, que la révérence faite à Bally est une autre façon de dire qu'il ne doit pas grand chose à

---

<sup>131</sup> O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit, 1989, p. 190.

<sup>132</sup> O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 165.

<sup>133</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 173.

<sup>134</sup> O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 165.

Bakhtine... jusque dans l'origine du terme *polyphonie*, presque imputée à Bally nous l'avons vu.

Cette distance, O. Ducrot la revendique par ailleurs : il définit sa « propre théorie de la polyphonie » comme « une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature<sup>135</sup> ». Ce faisant, il opère un déplacement du terme de *polyphonie* du champ littéraire vers celui de l'énoncé quotidien. Ce qui serait sans conséquence si Bakhtine n'avait pas usé, pour l'analyse de la pluralité des voix dans l'énoncé quotidien, du terme de *dialogisme* (notion que nous n'avons pas rencontrée sous la plume d'O. Ducrot), induisant par là dans les études contemporaines un doublon terminologique aux conséquences épistémologiques, théoriques et pratiques nombreuses.

(ii) Sauf erreur de notre part, O. Ducrot ne fait allusion qu'au texte sur *Dostoïevski* (1929), qui effectivement parle de *polyphonie*, et semble ne pas connaître les textes de 1934 et de 1952. Sa remarque selon laquelle la théorie de Bakhtine :

à (sa) connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix<sup>136</sup>.

ne nous semble pas fondée. Dans son *Dostoïevski*, le sémioticien pose que :

les rapports de dialogue ne sont pas seulement possibles entre énoncés complets ; une attitude de dialogue est également possible à l'égard de n'importe quelle partie signifiante de l'énoncé, même à l'égard d'un mot séparé s'il n'est pas considéré comme un mot impersonnel de la langue mais comme signe d'une position de sens appartenant à quelqu'un d'autre, comme représentant de l'énoncé d'un autre, c'est-à-dire si nous percevons en lui la voix d'un autre<sup>137</sup>.

Et ce projet d'analyser la plurivocalité au niveau de l'énoncé se voit en partie réalisé, certes d'une façon qu'un linguiste aujourd'hui pourrait trouver bien peu méthodique, notamment dans *Discours du roman* (1934). Rappelons également la manière – qui semble anticiper sur les analyses contemporaines – dont Bakhtine dans « Les genres du discours » (1952) décrit l'énoncé ironique : « on y entend deux voix, deux sujets (celui qui dirait cela pour de bon et celui qui parodie le premier)<sup>138</sup> ».

Bakhtine a bel et bien esquissé des analyses de la pluralité des voix non seulement au niveau macro-textuel, mais également au niveau micro-textuel de l'énoncé.

<sup>135</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 173.

<sup>136</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 172.

<sup>137</sup> M. Bakhtine, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1970, p. 214.

<sup>138</sup> M. Bakhtine, « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, p. 316.

(iii) O. Ducrot nous semble imputer à Bakhtine son propre projet : mettre en question le postulat de « l'unicité du sujet parlant<sup>139</sup> ». Si c'est bien là son objet à lui – ce qui se note dans le travail très construit qu'il fait sur les instances précisément définies de l'énonciation en distinguant *sujet parlant*<sup>140</sup>, *locuteur* (instance elle-même sous-catégorisée en *locuteur L* et *locuteur λ*), et *énonciateur* – ce n'est pas celui de Bakhtine : la notion d'énonciation, telle que nous la comprenons après Benveniste, lui est totalement étrangère, même si sa théorisation du principe dialogique peut conduire à s'interroger sur ses instances, à opérer des distinctions que lui-même n'a pas faites, dans la mesure où il se contente de parler du pluriel des *voix*.

Si les deux théories partent d'un même fait linguistique – la pluralité des voix dans une même unité linguistique, les façons dont il en est rendu compte n'ont pas grand chose à voir. O. Ducrot se soucie bien moins d'explicitier son rapport à Bakhtine, voire peut-être de le lire, que de construire sa propre théorie polyphonique de l'énonciation. Le pluriel des voix de l'énoncé (texte, tour de parole, etc.) procède chez Bakhtine du principe dialogique et ce, doublement nous l'avons vu : du rapport incontournable aux autres discours, et aux sens déjà produits dans les mots ; et du rapport à la réponse imaginativement anticipée de l'interlocuteur. Il est donc une « retombée » de cette condition du fonctionnement du discours. Rien de tel pour Ducrot, qui limite son investigation au cadre structuraliste de l'énoncé-phrase, et pour lequel les autres discours et le discours-réponse anticipé de l'interlocuteur ne sont pas des paramètres de son analyse : l'hétérogénéité « apparaît comme la mise en scène de différentes attitudes – indépendantes les unes des autres ou qui dialoguent entre elles<sup>141</sup> », dans les cadres d'une « conception théâtrale de l'énonciation<sup>142</sup> ». Si Ducrot met en cause l'« unicité du sujet parlant », c'est pour la remplacer par une pluralité d'énonciateurs dont les différents points de vue sont organisés de main de maître et en toute connaissance de cause par l'instance d'un locuteur metteur en scène qui a tout pouvoir sur eux. Son traitement de la pluralité des voix permet de rester à l'intérieur du champ de la linguistique pragmatique ; alors que Bakhtine en appellera, dans ses derniers textes, pour rendre compte de cet objet qui selon lui échappe à la linguistique, à une *metalingvistika* (traduit par *translinguistique*).

De sorte qu'on peut dire que la théorie d'O. Ducrot, si elle emprunte le signifiant *polyphonie* à Bakhtine et rencontre sa problématique dans la question de la pluralité des voix,

---

<sup>139</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 171.

<sup>140</sup> L'instance du sujet parlant, en tant que producteur effectif de l'énoncé, ne sera pas prise en compte dans la théorisation de l'énonciation proposée par O. Ducrot.

<sup>141</sup> O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 179.

<sup>142</sup> O. Ducrot, « Énonciation et polyphonie chez Charles Bally », *op. cit.*, p. 178.

n'a que peu à voir avec elle... Elle la croise mais poursuit son petit bonhomme de chemin, presque en oubli de cette interaction minimale...

#### **4.2. Authier et la notion de dialogisme : le regard rapproché**

J. Authier fait dans les années 1980 une lecture aussi exhaustive que possible du corpus des textes disponibles de Bakhtine, qu'elle éclaire des travaux de Kristeva (1966) et de Todorov (1981) qui ont accès à l'original en russe. Mentionnons quelques points de repère : dans l'article de 1978, consacré aux formes du discours rapporté, elle mentionne à trois reprises Volochinov (1929). Surtout, elle consacre à Bakhtine la seconde partie de son article fondateur de 1982 : sous le sous-titre « Le dialogisme du cercle de Bakhtine », elle présente en une trentaine de pages (p. 101-133) la problématique dialogique pour l'articuler à sa propre théorisation de l'énonciation, points sur lesquels nous allons revenir. Ladite problématique restera à l'horizon de ses propres recherches, ce dont témoignent la place qu'elle lui accorde dans son ouvrage de 1995 (45 renvois à Bakhtine dans l'index des noms propres<sup>143</sup>), comme la mention quasi systématique des travaux du sémioticien dans la bibliographie de ses articles.

J. Authier rencontre la problématique dialogique dans son travail de construction d'une théorisation non subjective de l'énonciation. Ladite problématique est l'un des trois ensembles, extérieurs à l'approche strictement linguistique, sur lesquels elle s'appuie – les deux autres étant d'une part l'hypothèse du discours comme produit de l'interdiscours avancée par l'analyse du discours française, et d'autre part la question du sujet dans son rapport au langage selon la psychanalyse, très précisément dans la lecture que Lacan fait de Freud – pour mettre en place les deux notions d'*hétérogénéité constitutive* et d'*hétérogénéité montrée* dans le jeu desquelles sont pris le sujet, son énonciation et sa parole : les formes de l'hétérogénéité montrée – qu'elles soient marquées (discours direct, italiques, guillemets, modalisation autonymique) ou non marquées (discours indirect libre, ironie, détournement, allusion) – « manifest[ent] sur le mode de la dénégation une méconnaissance protectrice de l'hétérogénéité constitutive<sup>144</sup> », qui permet au sujet de continuer à penser que c'est lui qui parle alors qu'il est plutôt parlé, notamment par l'interdiscours et par l'inconscient.

Dans sa lecture, J. Authier manifeste le souci de ne pas faire de projection de son propre questionnement sur la problématique bakhtinienne : la situant pour l'essentiel dans le champ sémiotique et littéraire, elle signale la latéralité de la problématique énonciative : « Le langage, la langue, le discours, le sujet parlant ne sont pas – ou pour Bakhtine : ne sont que

---

<sup>143</sup> Juste un peu moins que Lacan (47 renvois) ; juste un peu plus que Pêcheux (31 renvois).

<sup>144</sup> J. Authier-Revuz, « Hétérogénéités énonciatives », *Langages*, 73, 1984, p. 99.

partiellement – [son] objet mais un matériau, essentiel à la saisie de [son] propre objet<sup>145</sup> ». Ce qui la conduit, au-delà de la présentation des thèses bakhtiniennes, à préciser (i) en quoi le dialogisme rencontre sa problématique personnelle, (ii) comme en quoi celle-ci s'en éloigne.

(i) De la réflexion de Bakhtine, profuse, voire peut-être parfois quelque peu confuse, sur le dialogisme en tant que principe pénétrant l'homme, les sciences, la langue, les genres, la production de sens et le discours, J. Authier retient l'idée du pluriel dans l'unité, de *l'autre dans l'un* :

L'autre du dialogisme de Bakhtine n'est ni l'objet extérieur du discours (parler du discours d'autrui), ni le double, non moins extérieur, du locuteur : il est la condition du discours, et c'est une frontière intérieure qui marque dans le discours le rapport constitutif à l'autre<sup>146</sup>.

Cet extérieur constitutif se manifeste, au niveau du discours, notamment par sa double *dialogisation interne*, qu'en appui sur la description bakhtinienne, elle nomme *interdiscursive* et *interlocutive*. La dialogisation interdiscursive peut être mise en relation avec la notion d'interdiscours de l'analyse du discours, sans qu'il y ait pour autant recouvrement des deux notions. La dialogisation interlocutive ne saurait être identifiée avec la position de l'interlocuteur dans le dialogue externe, telle que l'étudie par exemple l'analyse conversationnelle.

(ii) J. Authier pointe, par delà les convergences théoriques possibles, les points de désaccord entre le dialogisme bakhtinien d'une part, et l'analyse du discours et l'approche énonciative qu'elle développe d'autre part, et qui tiennent à deux « oublis » : celui de l'ordre propre de la langue et celui de l'inconscient, qui ne sauraient « être appréhendés à travers une relation de dialogue<sup>147</sup> » : « Si riche que soit l'approche dialogique – surtout concernant le rapport au déjà dit – la saisie de « l'hétérogène énonciatif » vient y buter sur une double surdité à la langue et à l'inconscient<sup>148</sup> ».

Et dans son propre travail de description des formes de non-coïncidence du dire (1995), elle développera, complémentaiement aux non-coïncidences de la relation interlocutive (chapitre V), et du discours traversé par d'autres discours chapitre VI) – qui tiennent notamment aux dialogisations internes interlocutive et interdiscursive telles que les décrit Bakhtine, deux autres formes de non-coïncidence : des mots aux choses (chapitre VII), des mots à eux-mêmes (chapitre VIII), dont on ne peut rendre compte que par l'introduction des

---

<sup>145</sup> J. Authier, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive », *op. cit.*, p. 100.

<sup>146</sup> J. Authier, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive », *op. cit.*, p. 121.

<sup>147</sup> *Ibid.*

<sup>148</sup> J. Authier, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, *op. cit.*, p. 95.

deux paramètres de la langue et de l'inconscient. Paramètres qui n'appartiennent pas à l'outillage bakhtinien ; plus encore, qui ne sauraient en faire partie. Si Bakhtine permet de penser l'hétérogénéité du discours, il « rate » le décentrement du sujet : « C'est un des points qui font obstacle, en dépit de rencontres indéniables, à un rapprochement trop systématique des perspectives dialogiques et « structuralistes » dans l'approche du discours<sup>149</sup> ».

En conclusion, on dira que J. Authier a lu, et de très près, Bakhtine. Dans sa construction d'une théorie de l'énonciation non subjective et dans sa description des formes de non-coïncidence du dire, elle rencontre la notion de dialogisme, en fait une analyse approfondie, et se situe par rapport à elle pour dégager les convergences possibles comme les irréductibles divergences.

Si nous comparons son rapport à Bakhtine avec celui d'O. Ducrot, nous dirons que, sans allégeance aucune, J. Authier porte sur les textes bakhtiniens un regard *rapproché* si l'on peut dire, et en fait une lecture productive. Ce qui se manifeste par une asymétrie conséquente, que pourrait masquer le rapide parallélisme selon lequel l'un use de *polyphonie*, l'autre de *dialogisme* : O. Ducrot emprunte le signifiant *polyphonie*, le déplace du cadre littéraire qui était le sien dans les travaux de Bakhtine, se l'approprie et le fait travailler dans ses propres cadres théoriques, au point qu'il peut parler de « [sa] propre théorie de la polyphonie<sup>150</sup> », et que certaines recherches aujourd'hui peuvent traiter de la notion de polyphonie en présupposant que c'est une notion strictement ducrotienne. J. Authier, au plus près des textes du sémioticien, reprend le terme de dialogisme<sup>151</sup>, pour expliciter la production de sens de cette notion chez Bakhtine et en montrer son rendement pour l'analyse du discours, sans pour autant le faire sien en le retravaillant, ce qui se manifeste par le fait qu'on ne saurait dire par exemple « le dialogisme d'Authier » ; et que, alors qu'on peut désigner la théorie énonciative de Ducrot par le méta-terme théorique de *polyphonie*, ce sont, pour la théorie énonciative de J. Authier, ceux d'*hétérogénéité* (voir le duo *hétérogénéité constitutive / hétérogénéité montrée*) ou de *non-coïncidence*, et non celui de *dialogisme*, qui peuvent faire cet office.

Pointons pour finir, par delà la différence de leur rapport à Bakhtine, la différence de position par rapport à « l'unicité du sujet parlant », qui sépare, voire oppose, leurs deux théorisations de l'énonciation. Si toutes deux contestent ladite unicité, O. Ducrot, posant hors les murs de son analyse la question du sujet parlant, propose une analyse intra-linguistique de

---

<sup>149</sup> J. Authier-Revuz, « Hétérogénéités énonciatives », *op. cit.*, p. 100.

<sup>150</sup> O. Ducrot, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », *op. cit.*, p. 173.

<sup>151</sup> Sans pour autant ignorer le terme de *polyphonie* : elle l'utilise, comme Bakhtine, pour décrire la structure du roman dostoïevskien (« Hétérogénéité montrée », *op. cit.*, p.107). Ou, en appui sur Lacan (pour saisir la structure de tout discours du fait de l'emprise de l'inconscient (1982 : 134-136).

l'énonciation comme mise en scène de différents points de vue. La contestation est latérale : l'unicité du soliste est remplacée par une pluralité, qu'organise l'homme-orchestre du *locuteur* : l'*un* monte son petit spectacle à partir de différents points de vue, notamment ceux des *autres*.

La contestation est frontale chez J. Authier : l'énonciation, dans la matérialité linguistique des discours ne saurait être analysée comme un fait purement intralinguistique. L'hétérogénéité repérable, voire montrée, est la dénégation de l'hétérogénéité constitutive qui procède du clivage du sujet par la langue et l'inconscient, et de son assujettissement à l'interdiscours : l'*autre* est dans l'*un*.

Ajoutons enfin que, s'il n'y a donc pas de « théorie dialogique d'Authier », les notions d'hétérogénéité et de non-coïncidence issues de sa théorisation de l'énonciation circulent dans les travaux en analyse du discours<sup>152</sup> et dans la description de certains faits linguistiques, comme la glose par exemple<sup>153</sup>.

## CONCLUSION

Grâce à la puissance heuristique de ses propositions théoriques et aux traductions qui ont permis d'y accéder, Bakhtine est devenu, depuis le début des années 70, une référence presque incontournable dans le cadre de travaux littéraires et linguistiques attachés à saisir les formes prises par l'altérité (textuelle, discursive, interlocutive, linguistique) – outre bien entendu les autres apports méthodologiques concernant la forme romanesque carnavalesque, la réflexion sur les genres du discours, etc.

Dans le champ plus spécifique des sciences du langage, l'influence de Bakhtine peut être saisie notamment à travers la façon dont les deux notions de *dialogisme* et de *polyphonie* font l'objet, à partir de la fin des années 70, de reprises explicites, en analyse du discours et dans le cadre d'une réflexion typiquement française sur l'énonciation, en prolongement des propositions antérieures de Guillaume, de Bally et de Benveniste. En pointant deux lectures spécifiques des notions bakhtiniennes dans le champ français, nous avons voulu montrer deux exemples de lectures théoriques relayés par des choix terminologiques significatifs. Chez O. Ducrot, la polyphonie, très éloignée de Bakhtine, est devenue un concept pragmatique largement utilisé dans les études littéraires et linguistiques. Chez J. Authier, le dialogisme est

---

<sup>152</sup> F. Sitri, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans les situations argumentatives orales*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2003.

<sup>153</sup> Voir A. Steuckhardt & A. Niklas-Salminen, *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, PUP, 2005.

retravaillé et repensé dans le cadre de l'analyse du discours, dont elle montre les points de contact et de divergence avec la théorie bakhtinienne.

Les différences pointées dans le retravail notionnel de ces deux linguistes et l'alternance, dans le champ français, de l'usage des deux termes de polyphonie et de dialogisme reconduisent une bifurcation théorique plus fondamentale, celle existant entre l'analyse du discours d'une part et la pragmatique d'autre part. Mais c'est là une autre histoire, que nous conterons à une autre occasion...